

SOMMAIRE

EDITORIAL:	L'enjeu du débat	1
DOSSIER: Démocratie et multipartisme au Rwanda		
L. Uwizeyimana:	Démocratie et développement: deux concepts indissociables	11
E. Ntezimana:	Principes essentiels et conditions préalables à la démocratie	33
F. Funga:	Condamnés au multipartisme	51
J. Ntamuhungiro:	Oui au multipartisme	59
F. Hitiyise:	Réussir la démocratie en Afrique	77
Ch. Ntazinda:	Les grands problèmes de l'heure au Rwanda	85
F. Magambo:	Qu'est-ce qui va changer avec le multipartisme?	99
J.D. Ntakirutimana:	Multipartisme: leurre ou espoir?	105
F. Magambo:	La démocratie, ce bien précieux mais combien fragile	120
E. Karabarwa:	Rwanda: séparation des pouvoirs	123
A. Mugesera:	L'irrésistible poussée démocratique	129
Collectif:	Pour le multipartisme et la démocratie: 144	
CARNET:	1er Octobre - 15 Novembre 1990 ..	151



NUMERO
SPECIAL

DEMOCRATIE ET MULTIPARTISME



AU RWANDA

DIALOGUE

N° 144

Janvier-Février

1991

ISSN 0257-0017

ONT COLLABORE A CE NUMERO

Guy THEUNIS: Missionnaire d'Afrique (Père Blanc), Secrétaire de Rédaction à la Revue DIALOGUE, Kigali

Thaddée BAGARAGAZA: Privé, Représentant Légal de l'ASBL DIALOGUE, Kigali

Laurent UWIZEYIMANA: Chargé de Cours à l'Université Nationale du Rwanda, Campus de Nyakinama, Rubengeri

Emmanuel NTEZIMANA: Professeur à l'Université Nationale du Rwanda, Campus de Nyakinama, Rubengeri

François FUNGA: Agent de l'Union des Banques Populaires au Rwanda, Kigali

Joseph NTAMAHUNGIRO: Rédacteur à la Revue DIALOGUE, Kigali

Faustin HITIYISE: Agent du Projet A.P.E., (Appui aux Petites Entreprises), Rubengeri

Charles NTAZINDA: Agent de l'Etat, Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, Kigali

François MAGAMBO: Directeur au Ministère des Transports et des Communications, Kigali

Jean-Damascène NTAKIRUTIMANA: Administrateur-Directeur de la Générale de l'Informatique et des Etudes (GENIE), Kigali

Elie KATABARWA: Privé, Kigali

Antoine MUGESERA: Chargé du Département de Recherche au Centre IWACU, Kigali

Photo couverture: Kayibanda et autres leaders de la Révolution, lors d'élections (Photo ORINFOR).

DIALOGUE

EDITEUR: ASBL DIALOGUE

B.P. 572 KIGALI/RWANDA Tél.: 74178

SECRETAIRE DE REDACTION: Guy THEUNIS

REDACTEUR: Joseph NTAMAHUNGIRO

SECRETAIRE-DACTYLOGRAPHIE: Enos NSHIMIYIMANA

COMITE DE REDACTION:

Thaddée BAGARAGAZA - Augustin BASEBYA - Michel DONNET -

François FUNGA - Straton GAKWAYA - Déogratias HITIMANA -

André KAMEYA - Antoine MUGESERA - Jeanette MUKASAFARI -

Médard NDUWAMUNGU - Jean-Baptiste NGIRABACU - Isabelle NI-

BAKURE - Jean Damascène NTAKIRUTIMANA - Yvon POMERLEAU

- Odette UBONABENSHI.

Tirage: 4.000 exemplaires

Editorial

L'ENJEU DU DEBAT

Une fois n'est pas coutume, notre éditorial sera plus long que d'ordinaire. L'enjeu, de taille, le commande. Ceci explique que ce numéro de Janvier-Février 1991, paraisse un peu plutôt que d'habitude.

On l'a dit, on ne cesse de le dire: depuis les événements de l'Europe de l'Est de l'an passé, un vent nouveau souffle sur l'Afrique. Le Rwanda ne peut échapper à ce courant... Un débat national a été lancé sur l'"aggiornamento" politique de notre pays. Beau-coup de Rwandais, et même d'étrangers, amis du Rwanda, ont applaudi à cette décision du Chef de l'Etat.

Bien avant cette décision, des articles nous avaient été envoyés pour exprimer les différents points de vue sur les changements politiques et institutionnels souhaitables dans notre pays. D'autres réflexions pourront encore nous parvenir et nous vous les ferons partager.

Comme annoncé dans l'éditorial du n° 142 de septembre-octobre dernier, la revue DIALOGUE apporte ainsi son concours sur ce sujet d'une importance capitale pour l'avenir de notre nation. D'où ce dossier que nous vous proposons aujourd'hui. De nombreuses voix s'y expriment sur l'évolution politique du Rwanda. Nous pensons qu'il vaut la peine de les écouter.

Les articles livrés ici, nos lecteurs s'en apercevront, sont très divers. Ils touchent plusieurs domaines, avec des tons parfois fort différents. Mais une constante se dégage : tous les auteurs soulignent l'importance d'une véritable démocratie au Rwanda et la nécessité d'instaurer le multipartisme dans notre pays.

C'est la raison du titre de ce dossier "DEMOCRATIE ET MULTIPARTISME AU RWANDA".

BIEN COMPRENDRE LES ENJEUX

Que faut-il entendre par "Démocratie", que faut-il entendre par "Multipartisme" ? Quelqu'un a dit : "Autant la conviction démocratique est répandue aujourd'hui, autant elle manque le plus souvent de solide justification". (P. ANTOINE et autres : *Démocratie aujourd'hui*. Action populaire, Institut Catholique de Paris, Bibliothèque de Recherche Sociale, 1963, page 7).

Monsieur TRAN TAM, ancien Secrétaire Général de la Revue de Droit International, renchérit en affirmant que dans aucune langue et dans aucun dictionnaire, il n'existe un mot aussi déformé et profané que celui de "Démocratie". Il fait l'objet d'une malheureuse confusion; autrement dit, on en use et on en abuse. Les uns se croient quittes envers la démocratie en inscrivant en tête de leur Constitution la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, tout en refusant à la personne humaine l'égalité de la justice. D'autres se réclament de la démocratie, en niant au peuple le droit à l'autodétermination, à la liberté d'expression, à la liberté de critiquer ce qui lui semble critiquable.

Or, ajoute Monsieur TRAN TAM, la démocratie "est un tout qu'on risque de compromettre dans son entièresité si on ne donne pas vie à toutes les notions qui la composent, si l'on ne met pas chacune de ces notions à sa véritable place" (dans *Conscience et Liberté* n° 4, automne 1972).

C'est ainsi que certains "leaders" des pays en voie de développement affirment tout haut qu'ils ont une forme de démocratie propre à leur culture traditionnelle, au tempérament d'ordre psychologique, aux vœux intimes et aux profondes aspirations de leurs populations...

"Les termes "démocratie" et "démocratiques" finissent par devenir des "moyens" et des "fins" appuyant des ambitions politiques, des élections préfabriquées, ou alors truquées, en vue de tromper l'opinion publique mondiale..." (dans "La Démocratie contemporaine. Ce qu'elle est et ce qu'elle devrait être". Revue de Droit International des Sciences diplomatique et politique n° 3, juillet-septembre 1976, p. 226).

Pour définir la démocratie, nous empruntons le point de vue du même TRAN TAM selon lequel "sur le plan philosophique, la démocratie exige une certaine foi en l'homme, la conviction que celui-ci a une certaine aptitude à se prononcer librement entre les voies différentes qui s'ouvrent devant lui. On n'est pas démocrate si l'on considère que les hommes ou la plupart d'entre eux, sont trop sots, ou trop méchants, ou trop soumis aux forces extérieures pour agir d'eux-mêmes raisonnablement" (*idem* p. 230).

On n'est pas encore démocrate si l'on considère ses concitoyens comme non mûrs pour vivre et gérer la démocratie.

LA VRAIE LIBERTE DU CITOYEN

Il est vrai que le meilleur gouvernement démocratique est celui "du peuple, par le peuple et pour le peuple". Mais il ne suffit pas de le proclamer dans une constitution. Il faut que ce soit ainsi dans la vie de la nation, que ce soit réellement le peuple qui désigne librement, sans contrainte ni trucage, ses représentants, et que ces représentants exercent réellement le pouvoir dont ils sont investis pour l'intérêt du peuple en général, et non pour eux mêmes ou pour quelques groupes particuliers.

Reste à savoir s'il est possible que les citoyens d'une même nation se connaissent suffisamment pour pouvoir choisir parmi eux, ceux qu'ils considèrent comme les plus aptes à les représenter dignement pour élaborer les lois, pour mettre en exécution ces lois, pour contrôler cette mise en exécution et pour juger ceux qui enfreindraient ces mêmes lois.

C'est ici qu'apparaît la nécessité du MULTIPARTISME, celui-ci étant entendu, non pas comme l'existence d'une multitude de partis politiques, mais comme la possibilité et la liberté prévues par la loi de créer des partis politiques.

Ainsi compris, un Etat peut être de régime "multipartite" alors qu'il n'a encore aucun parti, parce que personne ne l'a encore créé, ou qu'il a été créé sans avoir des adhérents en nombre légalement suffisant pour avoir le statut de parti. Il est des régimes de multipartisme du seul fait que la Constitution et la loi électorale autorisent l'existence de plusieurs partis.

LA MAJORITE DOIT RESPECTER LA MINORITE

Dans un tel Etat, tout citoyen est libre, c'est-à-dire qu'il lui est loisible de dire publiquement ses opinions, ses conceptions sur la façon de gérer cet Etat, de le gouverner. Il lui est aussi possible de partager ses idées, et de s'associer avec qui il veut pour les faire triompher.

Si la majorité de ses concitoyens l'approuvent, c'est à ce groupe de gérer l'Etat pour un temps déterminé par la loi. Mais ce groupe, bien que majoritaire, n'a aucun droit de museler ceux qui ne sont pas d'accord avec lui, de les empêcher de proclamer eux aussi leurs conceptions sur la manière de gouverner l'Etat, et de critiquer les défaillances du groupe majoritaire dans sa gestion des affaires de la nation.

Ce groupe, bien que majoritaire, n'a aucun droit de profiter du pouvoir qui lui est délégué momentanément pour édicter qu'il est le seul raisonnable, que tout le monde est enrôlé d'office dans son parti dès la naissance. La liberté d'opinion et la liberté de choix sont des droits inaliénables de l'homme. Personne, même le groupe majoritaire au pouvoir, n'a le droit de les lui retirer; même l'homme concerné n'a aucun droit de renoncer à ces droits inaliénables.

C'est ce qu'a confirmé la Commission Internationale de Justice lorsqu'elle a souligné que "la base et le fondement de tous les droits résident dans la dignité inviolable de la personne humaine. Tout être humain, avant même sa naissance, est revêtu d'un ensemble de droits antérieurs et supérieurs à ceux de tout Etat.

Ce sont des droits intangibles dont même la somme de toutes les puissances humaines ne peut interdire le libre exercice, diminuer ou restreindre le champ d'action".

"De cette inviolable dignité de la personne humaine naissent tous les droits naturels, ceux des hommes comme ceux des peuples. Tels sont le droit à la vie, le droit de fonder un foyer, le droit au travail, à l'émigration; tel est le droit à la liberté de conscience, à la liberté de la presse, à la liberté d'association, etc..."

Toujours selon la Commission Internationale de Justice "la liberté est un des droits les plus sacrés, les plus inviolables que l'Etat doit reconnaître et respecter... (dans "L'Espagne et la primauté du Droit", 1962, cité par Tran Tam, p. 227)

DES DROITS INALIÉNABLES

D'autres poursuivent : "...la libre communication des pensées et des opinions est l'un des droits les plus précieux de l'homme : tout citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la loi" (dans "La France et les Droits de l'Homme". Notes et Etudes Documentaires n° 3481, 15 avril 1968, p. 29).

C'est ici que se situe le droit de la presse. Et c'est également en ce domaine précis que les libertés garanties par la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme ont été le plus fréquemment réduites par les pouvoirs politiques de la plupart des Etats. Or, un pouvoir qui ne rencontrerait aucune résistance en

ce domaine, parce qu'il l'a cassée ou muselée, serait bien proche d'un pouvoir irresponsable et totalitaire. Encore faut-il que ces résistances de l'opinion par la presse écrite, parlée, filmée n'attaquent pas l'ordre social à la base même, que ces moyens d'expression ne soient pas des moyens de déformation systématique de la conscience politique des citoyens, qu'ils n'ébranlent pas l'autorité nécessaire à tout groupement social.

Nous pensons que c'est pour confirmer la justesse de tous ces principes que le Pape Jean-Paul II, qui vient d'effectuer une visite au Rwanda, a tenu à consigner dans son Encyclique "SOLLICITUDO REI SOCIALIS" de décembre 1987 ce qui suit : "Il faut rappeler qu'aucun groupe social, par exemple un parti, n'a le droit d'usurper le rôle de guide unique, car cela comporte la destruction de la véritable personnalité de la société et des individus membres de la nation, comme cela se produit dans tout totalitarisme. Dans cette situation, l'homme et le peuple deviennent des "objets" malgré toutes les déclarations contraires et les assurances verbales" (N° 14).

Il ajoute plus loin : "Des pays ont besoin de réformer certaines structures injustes et notamment leurs institutions politiques afin de remplacer des régimes corrompus, dictatoriaux et autoritaires par des régimes démocratiques qui favorisent la participation. C'est un processus que nous souhaitons voir s'étendre et se renforcer, parce que la "santé" d'une communauté politique - laquelle s'exprime par la libre participation et la responsabilité de tous les citoyens dans les affaires publiques, par la fermeté du droit, par le respect et la promotion des droits humains, est une condition nécessaire et une garantie sûre du développement de tout homme et de tous les hommes" (N° 44).

LES TROIS PILLIERS DE LA DEMOCRATIE

On le voit, il y a trois expressions essentielles d'une communauté politique "saine" : la libre participation et la responsabilité de tous les citoyens dans les affaires publiques, la fermeté du droit, le respect et la promotion des droits humains. Ce sont les trois points qui, nous le souhaitons et l'espérons, guideront la nouvelle Commission Nationale de Synthèse mise en place récemment.

D'abord et avant tout, la libre participation et la responsabilité de tous les citoyens dans les affaires publiques. Cela signifie que chacun aura le droit de s'exprimer librement, aussi bien sur ce qui ne fonctionne pas bien, à son avis, dans le pays, que sur la forme de gouvernement qu'il voudrait voir naître au Rwanda.

Cela signifie aussi que les gens, pour pouvoir participer librement, doivent être suffisamment et largement informés, comprendre et soupeser les enjeux des différentes voies possibles. Cela signifie surtout que ce n'est pas le parti unique qui devra seul guider la réflexion, et "définir les nouvelles règles du jeu démocratique, tel que le peuple rwandais le conçoit aujourd'hui".

Un second critère du renouveau du pays sera la fermeté du droit. Si notre pays veut devenir réellement un Etat de droit, ce qu'il a à modifier, ce n'est pas seulement ses lois, à commencer par la Constitution, qu'avant tout la façon dont ces lois sont appliquées et suivies.

Dans tous les cas, des dispositions devraient être prises dans les meilleurs délais pour revoir notre loi fondamentale en vue d'y retirer tout passage restrictif ou contraire aux principes consacrés par la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme.

Enfin, et c'est le critère essentiel, la référence ultime restera toujours le respect et la promotion des droits de la personne et la participation réelle de tous les citoyens au gouvernement et à la gestion de la chose publique.

LE VÉRITABLE ENJEU DU DEBAT

En fin de compte, ce que le peuple rwandais souhaite et ce qui est demandé à la Commission de Synthèse dont le mandat est de réfléchir sur l'avenir politique du Rwanda, ce n'est pas, nous semble-t-il, de savoir si la majorité des Rwandais souhaitent le "multipartisme". Ceci est un droit que personne ne peut leur refuser.

Ce qui est souhaité est que la Commission vérifie - et éventuellement propose des corrections à qui de droit - si la Constitution Nationale et les autres lois concernées permettent aux citoyens qui le veulent de créer des partis politiques et d'énoncer les programmes qui leur semblent aptes de garantir l'unité nationale, la paix et le progrès. C'est de veiller à ce que ceux qui ne veulent pas appartenir à tel ou tel parti n'y soient pas contraints. Les Rwandais en âge de le faire, se prononceront, le moment venu, pour choisir entre les partis en présence, celui ou ceux qui auront présenté le programme le plus proche de leurs souhaits.

D'ici là, lisez les articles de ce numéro spécial pour vous faire une idée ou confirmer la vôtre. Dans tous les cas, les pages de DIALOGUE resteront disponibles dans les numéros qui suivront pour permettre à nos lecteurs de participer à ce débat sur l'"aggiornamento" politique.



Thadée BAGARAGAZA,
Président de
l'ASBL DIALOGUE.



Guy THEUNIS,
Secrétaire de
Rédaction.

"Nul ne peut être obligé de faire partie
d'une association" (art. 20. 2).

"Toute personne a le droit de fonder avec
d'autres des syndicats pour la défense de
ses intérêts" (art. 23, 4).

Déclaration universelle des Droits de l'Homme.

Dossier

DEMOCRATIE ET MULTIPARTISME

AU RWANDA



Sans multipartisme, pas de démocratie, pas de développement. Tel est le théorème de cet article, théorème que l'auteur démontre par un bref aperçu historique qui ne dément pas le cas de notre pays. En clair si le Rwanda veut réussir réellement son décollage économique, politique et social, il n'a d'autre choix que de s'engager dans le multipartisme.

DEMOCRATIE ET DEVELOPPEMENT: DEUX CONCEPTS INDISSOCIABLES

La débacle des régimes totalitaires en Europe de l'Est a mis sur le tapis les problèmes de la démocratie et incidemment des droits de l'homme, c'est-à-dire tout simplement du développement de l'homme dans toutes ses composantes. Maintenant qu'un vent de liberté souffle sur l'univers humain, et qu'il est devenu possible de dire clairement ce que l'on pense, je me propose de donner mon point de vue sur les interrelations entre démocratie et développement.

Ma problématique reposera sur les interrogations suivantes :

- Peut-il y avoir démocratie et développement dans le cadre d'un parti unique ?
- Que nous dit l'histoire à propos des interrelations entre démocratie et développement ?
- Les deux obstacles fréquemment brandis contre le multipartisme au Rwanda, à savoir le régionalisme et l'ethnisme, sont-ils réellement incontournables ?

Le point de vue que je vais développer dans les lignes qui suivent n'est évidemment pas l'évangile, mais il peut susciter, je crois, un débat fructueux sur ces problèmes fondamentaux.

LE CONCEPT DE DEMOCRATIE EST-IL
SYNONYME DE MULTIPARTISME ?

Dès leur accession à l'indépendance, les pays africains ont espéré réaliser leur développement dans le cadre d'une seule formation politique qui était supposée pouvoir aplanir plus facilement les difficultés. L'avenir devait montrer, dans la suite, qu'il n'en était rien, que les difficultés croissaient au fur et à mesure qu'on cherchait à les "raboter", comme l'Hydre de Lerne dont les sept têtes repoussaient à mesure qu'on les coupait. Essayons de voir pourquoi.

. LA DEMOCRATIE OU LA POSSIBILITE D'UN DEBAT
CONTRADICTOIRE LIBRE

Sans devoir consulter Larousse et autres Robert, on peut dire que la démocratie réside dans la pos-

sibilité, pour chaque individu, chaque groupe social, même minoritaire, d'exprimer librement ses convictions, de défendre ses intérêts propres, pourvu que ce soit dans le cadre de la loi. Cela suppose un débat contradictoire libre, avec comme objectif l'INTERET GENERAL que doit représenter et défendre l'Etat. Mais quel est cet Intérêt Général qui donne justement à l'Etat sa raison d'être en tant que principal agent de développement collectif ?

En effet, "que l'Etat constitue l'institution principale chargée des intérêts de l'ensemble de la collectivité nationale est certes indéniable. Mais la plupart des Etats dans le monde assurent une représentation profondément biaisée de ces intérêts collectifs. Lorsque ce biais va jusqu'au point où l'appareil étatique n'est plus, en fait, que l'instrument d'une minorité et devient - par volonté, par incurie ou par incompetence - un obstacle au développement collectif plutôt qu'un agent de développement, toute ambition de planification paraît perdre son sens" (COMELIAU, C., 1989).

Cela veut dire qu'il n'existe pas en réalité d'"intérêt général" proprement dit, mais qu'il existe plutôt des intérêts spécifiques aux différents groupes de la nation, intérêts qui ne sont pas nécessairement concordants et qui peuvent être parfois opposés. Dans le processus de développement, l'Etat doit convaincre ceux-là mêmes qui ne trouvent pas d'intérêt immédiat dans telle ou telle action, en mettant, par exemple, en évidence les effets bénéfiques à long terme.

Ici, il ne faut justement pas continuer à se leurrer, comme c'est le cas actuellement, en supposant que les citoyens sont nécessairement convaincus de la compétence ou de l'impartialité des dirigeants dans la nomination desquels ils n'ont aucune participation.

D'ailleurs, même en cas de présomptions favorables au départ, tout le monde sait, en accord avec les Romains, que le pouvoir corrompt !

● PARTAGER LE POUVOIR

Le processus de développement consiste alors, nous en sommes convaincu, dans les tentatives de dégager un intérêt général, en confrontant les intérêts particuliers des divers groupes sociaux de la collectivité nationale sans exception, par une comparaison systématique des avantages et des coûts de ces mêmes intérêts.

En effet, "si l'on admet ce rôle de révélateur des préférences collectives par confrontation des intérêts, on est déjà amené à nuancer l'objection politique préalable de la nature de l'État. Car la planification apparaît ainsi en elle-même, comme un instrument de partage du pouvoir, puisque pour être en mesure de fonctionner, elle postule cette confrontation d'intérêts, elle demande aux principaux groupes de s'exprimer" (COMELIAU, C., 1989).

En réalité, Christian COMELIAU parlait de la planification du développement, mais nous nous permettons allègrement de le paraphraser, en affirmant avec force que démocratie signifie partage du pouvoir en permettant aux différentes composantes de la Nation de s'exprimer librement, de défendre ses intérêts, bref de participer activement au pouvoir.

Si on accepte cette optique, et je ne vois pas comment on pourrait la contester, que le développement passe par une inévitable confrontation des différents

intérêts particuliers, pour dégager l'intérêt collectif, est-il possible d'y arriver dans le cadre d'un parti unique ? En d'autres termes, les différents groupes qui composent la collectivité nationale peuvent-ils défendre correctement leurs intérêts à l'intérieur d'une seule formation politique ?

● LE BLOCCAGE DES INSTITUTIONS

On peut répondre aux interrogations précédentes sans ambiguïté et sans risque de se tromper, que c'est impossible, et le passé est là pour nous donner raison. Pensons justement à l'histoire récente du Bolchevisme et des "démocraties populaires" actuellement en débandade !

En effet, Karl Marx, Engels, Lénine et tant d'autres, écoeurés par les pratiques inhumaines du capitalisme sauvage, se mirent à rêver à une société plus égalitaire, où le fossé entre riches et pauvres serait aplani. Ils pensèrent pouvoir y arriver par "la dictature du prolétariat" qui était sensé préparer l'avènement du "paradis socialiste". On excusera le fait que je schématise à l'extrême, la pensée de ces grands idéalistes qui ont sans aucun doute fait beaucoup de bien à l'humanité entière, ne serait-ce qu'en contribuant, à la réduction des excès du capitalisme, ce qui atténua un peu l'échec global de leur doctrine.

● L'INEVITABLE NOMENCLATURA

C'est qu'ils n'avaient pas songé que le système du parti unique, dictature du prolétariat ou pas, met

rapidement en place une nomenclatura qui n'est plus "que l'instrument d'une minorité" comme l'affirmait Christian COMELIAU. En dehors d'elle, tout devient hérésie, ennemi du peuple, contre-révolutionnaire, "bataye umurongo"; bref toute une terminologie variant d'une région à une autre, mais exprimant chaque fois la même chose. S'installe alors un féodalisme déguisé où règne le népotisme et le favoritisme, alimentés par des pots-de-vin et par un système de clientèle à base évidemment régionale ou ethnique, hors duquel toute promotion est impossible.

Pour pouvoir se perpétuer et conserver ses privilèges, cette nomenclatura s'appuie sur le prestige du "chef" qui est qualifié de "Don providentiel" de "Génie de Carpathes", de "Soleil de la Nation", bref de tout un tas de qualificatifs qui font du Chef de l'Etat une sorte de divinité, comme aux temps pharaoniques ! Autour de lui gravite alors une équipe de "barons" qui, sous prétexte d'avoir servi le pays, en réalité en se servant largement eux-mêmes dans le patrimoine collectif, se mettent au dessus de la loi. Le Chef lui-même, même intègre et prévenu de leurs prévarications, ne peut évidemment pas les toucher, car ils constituent les pivots sur lesquels repose tout le système. La gangrène se répand alors rapidement à tous les rouages du pouvoir, qui ne se maintient plus, à un certain moment, que par une répression féroce contre ceux-là mêmes dont ils devaient défendre les intérêts !

L'IMPOSSIBLE INNOVATION

En plus, les spécialistes nous disent que tout homme placé à des postes de responsabilités, ne parvient plus à innover, après une certaine période

d'activité, si génial soit-il. Après un certain temps, il ne parvient tout au plus qu'à gérer et à maintenir les structures en place, à moins de changer régulièrement et fondamentalement les équipes qui l'entourent par du sang neuf, avec un programme précis de renouveau. C'est ce qui se passe, entre autres, aux USA où le Sénat se renouvelle chaque année d'un tiers de ses membres. Ce renouvellement régulier des idées et des méthodes est malheureusement impossible dans le cadre d'un parti unique, car, comme le disait Clémenceau, l'armée est quelque chose de trop important pour la confier aux militaires, pour dire qu'aucun corps n'est capable de se réformer lui-même.

Même si les changements indispensables sont pris, il est souvent trop tard, et les dégâts occasionnés par cette inertie demandent des générations pour être réparés dans des domaines à long terme, comme l'éducation par exemple. Ainsi, le système du parti unique est amené, par la force des choses, à ne défendre que

les intérêts d'une minorité, et cela malgré peut-être la bonne volonté ou la compétence du Chef qui devient rapidement prisonnier de son entourage. N'est-ce pas ce que nous avons reproché le plus, ici au Rwanda, au regretté Président Grégoire KAYIBANDA ?



Grégoire KAYIBANDA, Président de la 1^{re} République (1961-1973)

L'intérêt collectif devient rapidement un vœu pieux,

et le citoyen honnête est l'objet de la risée et du mépris général, car il ne peut faire étalage de richesses souvent mal acquises. Dans ce cas, on ne parle plus de débat contradictoire car toute opinion contraire est sévèrement sanctionnée. C'est exactement ce processus qui s'est mis en place en URSS, dans les démocraties populaires, dans l'Éthiopie du Négus Haïlé Selassié, et même dans l'Algérie du Front de Libération Nationale. Il va très certainement se mettre en place bientôt au Rwanda, si ce n'est déjà chose faite.

Il n'y a donc pas de développement possible dans le cadre d'un parti unique qui ne permet pas le débat contradictoire - et je défie quiconque de me prouver le contraire - car malgré quelques succès initiaux, comme dans le cas de Cuba avec Fidel Castro, ou de l'Algérie du F.L.N., l'évolution conduit inéluctablement à un système bureaucratique lourd et répressif, sans aucun rapport avec le développement national. On peut donc conclure que développement = démocratie = multipartisme, étant entendu que ce dernier terme désigne la possibilité, pour tous les groupes nationaux, d'exprimer librement leurs idées, et de défendre pacifiquement leurs intérêts. Pourrait-on dès lors sonder le passé, pour vérifier si nos thèses correspondent réellement à ce qui est arrivé dans le temps ?

LES LECONS DE L'HISTOIRE

L'Histoire est un éternel recommencement, dit-on, quoi qu'en pensent les sciences exactes. En effet, même si on ne peut pas mettre en équation les événements historiques, il est évident qu'il existe des constantes dans le comportement humain, généralement

guidé par l'intérêt matériel ou moral, et la sécurité physique. Ainsi certaines vérités historiques sont les mêmes, sous toutes les latitudes et à n'importe quel moment.

Que nous apprend l'histoire à propos de notre problématique sur les interrelations entre développement et démocratie ? Essayons de remonter dans le temps, même si cela peut paraître fastidieux aux lecteurs, sur la clémence desquels nous espérons pouvoir compter.

L'ANTIQUITE

C'est en Grèce que l'idéal démocratique a été mis en pratique avec autant de bonheur que possible. La vie publique était organisée autour de la Cité, (la POLIS), composée d'hommes "qui ont décidé de vivre en communauté politique sous la protection de la divinité poliaide (protectrice de la Polis)" (LAFORGUES, 1969). Mais c'est surtout à Athènes que le jeu démocratique fut le plus spectaculaire, car une démocratie dite directe, fut lentement mise en place, après de sanglantes luttes politiques entre aristocrates et petits exploitants terriens.

On peut repérer les jalons de cette évolution avec SOLON notamment, qui opéra les premières réformes dès son archontat, en 594 av. J.-C. Pour tenter de rétablir la concorde entre les Athéniens divisés en classes sociales hostiles, en partis, en groupements d'intérêts jaloux, SOLON supprima toutes les dettes, ce qui permit aux petits paysans de récupérer leurs terres hypothéquées. La justice fut rendue égale pour tous sans exception, les magistratures furent accessibles à tous les athéniens... bref toute une série

de mesures destinées à concilier les intérêts divergents des différents groupes sociaux, furent prises.

Vers 561 av. J.-C., le parti populaire porta au pouvoir le noble PISISTRATE qui donna ses assises à la démocratie athénienne, en assurant à la cité une prospérité profitable à tous les habitants.

Dans la suite, CLISTHENE perfectionna le modèle athénien à partir de 508 av. J.-C. en changeant les circonscriptions territoriales autour desquelles était polarisée, jusqu'alors, la puissance des familles aristocratiques. Le corps civique fut ainsi divisé en dix nouvelles tribus artificielles, les *dèmes*, provoquant la rupture avec le passé. La Révolution Rwandaise de 1959 ne fit pas autre chose en remplaçant territoires, chefferies et sous-chefferies par les préfectures, les communes et les secteurs !

● DE L'ARISTOCRATIE A L'ASSEMBLEE POPULAIRE

A Athènes, le pouvoir réel passa à l'Assemblée Populaire, appelée Ecclesia, qui devint compétente pour toutes les affaires intéressant la cité, cela aux dépens d'une aristocratie conservatrice qui put d'ailleurs se maintenir sous forme de parti politique. Bien mieux, pour écarter d'Athènes tous ceux qu'un excès de popularité risquait de pousser à la tyrannie, CLISTHENE instaura l'"ostracisme" qui condamnait à dix ans d'exil n'importe quel citoyen désigné par le vote populaire.

C'est ce système qui procura à Athènes son rayonnement légendaire et qui lui permit de résister victorieusement à l'invasion perse, alors que la disproportion des forces était considérable. C'est que

le peuple athénien avait le sentiment de défendre des valeurs qui étaient à la base de sa prospérité.

Le siècle de PERICLES, dont l'éclat fut sans égal représente jusqu'à présent, le modèle le plus parfait de démocratie directe dans laquelle les différents groupes sociaux, ou plutôt les différents partis politiques défendaient leurs points de vue sans la moindre inquiétude. Il suffit, pour s'en rendre compte, de lire les comédies d'Aristophane, si on ne se laisse pas rebuter par les bouffonneries, parfois obscènes, qui émaillent le récit.

● SPARTE ET ROME

A l'opposé d'Athènes, Sparte s'était fait la championne des régimes aristocratiques. Ce système était basé sur l'oligarchie des "Egux", c'est-à-dire des citoyens spartiates qui écrasaient la masse des classes déshéritées plus nombreuses, comme les hilotes ou les périèques. Les forces de la cité étaient ainsi gaspillées dans le maintien du fragile équilibre social, intérieur pendant qu'Athènes se consacrait au développement et à l'épanouissement de la cité.

L'antagonisme entre les deux systèmes sera d'ailleurs à l'origine de la guerre du Péloponèse qu'Henri VAN EFFENTERRE (1968) appelle "*la guerre idéologique*". Elle opposait Athènes, championne des cités démocratiques, à Sparte, qui prétendait défendre les cités aristocratiques. En tout cas, Athènes considérait la démocratie comme "*le seul régime capable d'assurer le bonheur du plus grand nombre*" (VAN EFFENTERRE, 1968). La décadence de cette cité survint effectivement quand le jeu démocratique commença à être faussé et remplacé par la démagogie.

L'évolution démocratique fut similaire à Rome, toute proportion gardée, évidemment. En effet, la tradition rapporte que c'est en 509 av. J.-C., que le roi TARQUIN, le superbe qui régnait alors à Rome, fut chassé par le peuple romain, conduit par Junius BRUTUS et L. VALERIUS.

La République fut aussitôt instaurée. Rappelons que c'est justement en 509/508 que le régime démocratique fut véritablement installé à Athènes, avec le passage du pouvoir aux mains de l'Assemblée Populaire. La République Romaine s'articula autour d'une stratification de la société en classes antagonistes, les Patriciens et les Plébéens, qui formèrent chacun de puissants partis politiques.

Des luttes épiques entre les deux classes parsèment la vie publique de la République Romaine : la parabole sur la complémentarité entre les membres du corps et l'estomac, attribuée à Ménénus Agrippa, illustre bien l'apréhension de ces luttes d'intérêts entre patriciens et plébéens.

Finalement, la République Romaine fut organisée autour du Sénat accessible à tous les citoyens, ainsi que d'une Assemblée de tous les citoyens. D'ailleurs l'Etat romain se désignait par "Senatus Populus que Romanus" (Sénat et peuple Romain), et le sigle SPQR qui en dérivait figurait sur les enseignes militaires et sur les bâtiments civils.

Très souvent, le sénat devait recourir aux "plébéscites" pour valider certaines lois. Les intérêts des différentes composantes de la société pouvaient être valablement défendus, et c'est ce système démocratique qui permit à Rome de conquérir tout le bassin méditerranéen, et de bâtir l'empire le plus puissant de tous les temps.

LE MOYEN-AGE

Le Moyen-Age dans le monde occidental vit le triomphe du système aristocratique hérité de l'Empire Romain, et ce malgré l'idéal égalitaire et démocratique du Christianisme primitif qui fut dévoyé par une hiérarchie cléricale, par essence oligarchique.

La société évolua vers le féodalisme le plus typique où l'inégalité et l'injustice sociales étaient institutionnalisées, le serf, appelé aussi "vilain", "manant", étant "tailable et corvéable à merci". Faut-il rappeler que le Moyen-Age fut la période où la situation des individus fut la moins brillante, où la science fut en net recul, exception faite peut-être des contrées musulmanes, l'Islam étant à cette époque justement plus égalitaire et plus démocratique ?

La seule exception à cet ordre aristocratique fut l'émancipation des villes qui, habitées par des marchands et des artisans, parvinrent à arracher leurs libertés à leurs suzerains. Elles purent ainsi constituer des "républiques communales" dirigées par des magistrats élus, ceux-ci formant un conseil municipal, présidé par un maire. Le mode de gouvernement était alors démocratique et c'est dans ces villes que naquit une nouvelle classe sociale riche, appelée "bourgeoisie". Certaines de ces villes formèrent des "hanse", et devinrent tellement puissantes qu'elles menacèrent les grandes monarchies féodales, malgré la disproportion des moyens. C'est ainsi que les "rotu-riers" flamands écrasèrent les chevaliers français à Courtrai en 1302, à la bataille des Éperons d'or comme on l'appela alors, que les villes italiennes de Gênes, Venise, organisées en républiques de marchands

dominèrent la Méditerranée pendant plus de deux siècles. Leur prospérité, essentiellement due au régime démocratique centré sur les grandes familles, était telle que c'est de là que partit l'esprit de la Renaissance, qui est à la base du monde moderne.

AVENEMENT DU SYSTEME DEMOCRATIQUE ET DEVELOPPEMENT SOCIO-ECONOMIQUE

Les prémisses du système démocratique moderne furent posées en Angleterre au Moyen-Âge. En effet, le 15 juin 1215, le roi JEAN SANS TERRE fut forcé d'accorder aux Anglais la Grande Charte, qui assurait à tous les hommes libres d'Angleterre, des garanties contre l'arbitraire. Elle est considérée comme le fondement des libertés anglaises, car le roi devait gouverner avec un parlement élu.

Mais plusieurs intermédiaires absolutistes parsemèrent l'histoire des îles britanniques, avec parfois même des dictatures, comme celle d'Olivier CROMWELL. Ce n'est qu'en 1689 que le Hollandais GUILLAUME D'ORANGE, devenu roi d'Angleterre par son mariage avec la reine Marie, jura de respecter la "Déclaration des Droits" qui dressait un tableau des libertés anglaises et des droits du Parlement. Depuis lors, l'absolutisme fut définitivement ruiné en Angleterre, tous les gouvernements étant issus de la souveraineté nationale. L'instauration définitive de la démocratie en Angleterre coïncide justement avec l'avènement, dans ce pays, d'une double forme d'organisation économique qui a révolutionné le monde contemporain : la Révolution Industrielle.

Disons aussi en passant que l'avènement de la démocratie dans les Provinces-Unies (actuels Pays-

Bas), avec leur indépendance au début du 17^e siècle, coïncida également avec la prospérité extraordinaire de ce petit pays, qui devint alors le plus riche du monde, entrant en rivalité avec les plus grands royaumes de l'époque, la France et l'Angleterre. Le même phénomène se vérifie avec le Japon de l'ère Meiji, avec la France de l'Empire libéral de Napoléon III après 1866, avec les U.S.A., etc.

AUJOURD'HUI

Toutes ces évocations ne sont évidemment pas exhaustives, mais un fait est certain, aussi loin qu'on porte les yeux, on constate que l'instauration de la démocratie dans le sens que nous avons défini, s'accompagne chaque fois d'une prospérité générale, pendant que les autres systèmes amènent l'exploitation de la société par une minorité. On peut évidemment trouver parfois des régimes totalitaires qui, à certaines époques, sont parvenus à réaliser une certaine prospérité générale (Hitler, Mao, Mussolini, Staline), mais cela s'est fait au prix de véritables hécatombes de citoyens de ces pays, ainsi que de débordements qui ont porté préjudice à l'humanité entière.

En tout cas, pour une fois, l'Occident semble nous proposer quelque chose qui ne soit pas un attrapenigaud comme par le passé. Ici je pense spécialement au Général de Gaulle assurant à ses agents en Afrique (Senghor, Houphouët-Boigny et tant d'autres), qu'il accorderait volontiers l'indépendance, pourvu qu'il y ait des régimes forts, entendez à partis uniques ! Ainsi la plupart de ces régimes n'ont pu subsister que par le soutien de l'Occident, aujourd'hui porte-étendard du multipartisme ! A l'époque, pour défendre

le système à parti unique, on brandissait le spectre du tribalisme et du régionalisme. Mais n'est-il pas temps de songer à dépasser ces obstacles ? D'ailleurs sont-ils réellement des obstacles, ou ne sont-ils que de simples épouvantails ? Essayons de voir ce qu'on peut en dire à partir de l'exemple du Rwanda.

REGIONALISME ET ETHNISME, VERITABLES OBSTACLES
AU MULTIPARTISME OU SIMPLES EPOUVANTAILS ?

Depuis les temps les plus reculés, le Rwanda a connu divers modes de gouvernements, dans lesquels les droits de l'homme étaient plus ou moins malmenés. Faisons-en un rapide survol, mais en insistant sur le Rwanda indépendant qui nous est mieux connu. A ce propos, malgré de louables efforts dans le sens d'une plus grande démocratie avec le MRND notamment, la prospérité économique n'a pas suivi. Depuis quelques années, on a l'impression que nous régressons, même en faisant abstraction de la conjoncture internationale défavorable. Si nous nous en tenons à la logique développée depuis le début de ce texte, peut-on conclure que cette démocratisation n'a pas été assez profonde, que le débat contradictoire n'a pas été pleinement assuré ? Dans ce cas, le régionalisme et l'ethnisme seraient-ils des obstacles à la démocratie, ou seraient-ils plutôt des conséquences de l'absence de démocratie ?

L'EPOQUE PRECOLONIALE

Les chercheurs (KAGAME, NAHIMANA) nous apprennent que le Rwanda pré-nyiginya était essentiellement gouverné suivant le système de "toparchies" hutu

indépendantes. Ces régimes étaient certainement démocratiques, car tous les adultes mâles avaient le droit de parole, même si la préséance revenait aux plus anciens.



Les principales principautés Bahutu du Rwanda ancien

Y aurait-il eu une plus grande aisance économique que maintenant, étant donné un système plus démocratique ? Je crois qu'on ne dispose pas d'assez d'éléments de réponse sur cette période, et il est possible qu'on n'en ait jamais.

Quant à l'époque féodo-monarchique, il serait illusoire de rechercher la moindre trace de démocratie, car la société était figée par un système

ésotérique qui réglait d'avance tout le comportement de l'appareil étatique.

Dans de telles conditions, toute forme d'innovation était impossible, n'ayant pas été préalablement prévue. Le débat contradictoire était alors inconcevable, car les individus n'avaient pas la moindre idée du droit, trouvant normale une exploitation très dure. Le progrès de l'homme se limitait à une lutte pour la survie, ce qui explique les fréquents déséquilibres aux conséquences souvent dramatiques.

L'INDEPENDANCE

L'avènement de la République mit fin à la féodalité qui fut remplacée, du moins en théorie, par une nouvelle ère de démocratie. Mais l'expérience démocratique tourna court, essentiellement sous les coups des attaques Inyenzi à partir de 1963. Depuis lors, le parti PARMEHUTU élimina rapidement ses adversaires alors qu'il était essentiellement ethnisant (REYNTJENS, 1985). Le gouvernement avait sans doute une assise majoritaire, mais les minorités étaient écrasées; leurs intérêts n'étaient pas suffisamment défendus.

En plus, certaines régions furent progressivement écartées de la gestion de la chose publique, et finalement l'Etat devint "l'instrument d'une minorité". Les troubles qui secouèrent le pays, en 1973, furent ainsi les manifestations d'un ethnisme et d'un régionalisme rétrogrades.

Le 2e République se fixa comme objectif de déraciner ces tares qui avaient relégué au second plan le développement national. Malheureusement, si on peut

mesurer le degré de démocratisation par le niveau de défense des droits de l'homme, on peut regretter la décadence, de triste mémoire, de toute la classe dirigeante du régime précédent qui caractérise les années 1974-1978, de même d'ailleurs que les arrestations arbitraires qui furent effectuées à ce moment.

Le régionalisme et l'ethnisme furent exaspérés, passant dans les préoccupations de la classe dirigeante à la vie courante de tous les citoyens, et devenant donc plus difficiles à déraciner.



Insigne du MRND

A partir de 1975, le Rwanda tenta une réelle expérience démocratique centrée sur une seule formation politique, le MRND, dont les idéaux de démocratie et de développement sont d'un humanisme élevé. Des efforts considérables de développement national furent entrepris, avec des succès bien visibles dans certains domaines, comme l'infrastructure sanitaire et routière, la lutte contre l'érosion, le reboisement, l'habitat, etc...

Malheureusement, le processus décrit au début de ce texte commença rapidement à se mettre insidieusement en place, avec une nomenclature de "barons du régime", avec la tentation classique de se mettre au dessus de la loi. C'est ainsi qu'un débat réellement démocratique devint rapidement impossible au sein du MRND, malgré les abjurations continuelles du Chef de l'Etat. Un des indices de cette évolution peut être

trouvé dans la corruption et la concussion qui ont pris des proportions alarmantes au Rwanda.

En outre, la nomenclature mise en place fut régionale; elle recruta sa clientèle surtout dans les régions d'origine de ces "barons", cette clientèle étant proportionnelle à leur puissance. C'est donc une forme de féodalisme qui est en train de se mettre en place. A la fin, le régionalisme et l'ethnisme dans une moindre mesure, sont rapidement exaspérés, et on obtient un résultat contraire aux idéaux du MEND.

A mon humble avis, le régionalisme et l'ethnisme ne sont pas des obstacles au multipartisme, puisqu'ils sont exaspérés dans le cadre d'une seule formation politique. Il me semble plus judicieux de les affronter carrément par le biais de plusieurs formations politiques, en somme de faire comme Hercule, qui parvint à venir à bout de l'Hydre de Lerne, en coupant toutes ses sept têtes en même temps.

CONCLUSION

De toute évidence, les concepts de démocratie et de développement me paraissent indissociablement liés, parce que le développement est impossible sans démocratie, sans débat contradictoire. Le survol historique que nous avons effectué, tend à le prouver. Le fait est qu'à la longue, le système d'une seule formation politique ne permet pas à tous les groupes sociaux de s'exprimer. Plus concrètement, il ne constitue pas un paravent suffisant contre les démons du régionalisme et du tribalisme qui sont au contraire rapidement exaspérés. Par contre, le multipartisme permet de banaliser rapidement ces concepts rétrogrades, pourvu qu'on mette en place des garde-fous

suffisamment efficaces, comme, par exemple, le fait qu'aucune formation politique n'aurait la moindre étiquette régionale ou ethnique.

Les conditions pour une plus grande démocratie me paraissent, personnellement, réunies au Rwanda, car le pays a la chance d'avoir à sa tête un Chef d'Etat populaire et dont le charisme est indiscutable. Placé au dessus des formations politiques, il pourrait faire facilement respecter le jeu démocratique, au profit du développement global de tout le pays, phénomène qui me paraît actuellement impossible. C'est alors seulement que l'équilibre régional et ethnique serait autre chose qu'un souhait, notamment dans les principaux organes stratégiques du pays, comme l'armée, ou certains postes de direction que d'aucuns considèrent, pour le moment, comme régionalement déséquilibrés. L'occasion est trop belle pour la laisser s'échapper, et l'échéance fixée à 1992 par le Chef de l'Etat peut être satisfaisante, si le processus est entamé dès maintenant. Il en va du développement global de la nation rwandaise.

BIBLIOGRAPHIE

Laurien UWIZEYIMANA.

1. COMELIAU, C., (1989), Pour un renouveau de la planification du développement en Afrique, Paris, Commissariat Général du Plan, 33 pages.
2. KAGAME, A., (1972), Un abrégé de l'ethno-histoire du Rwanda, Butare, Ed. Universitaires, 286 pages (Coll. "MUNYU", 3).
3. LAFORGUES, G., (1969), La haute Antiquité. Dès origines à 550 av. J.-C., Paris, Larousse de Poche, 511 pages.

4. NAHIMANA, F., (1986), Des lignages aux royaumes et des royaumes aux chefferies. Histoire socio-politique des régions périphériques Nord et Nord-Ouest du Rwanda actuel du 16e siècle à 1931, Paris, Université de Paris VII (Thèse de doctorat de 3e cycle : Histoire).
5. VAN EFFENTERRE, H., (1968), L'âge grec, de -550 à -270, Paris, Larousse de poche, 475 pages.
6. REYNTJENS, F., (1985) Pouvoir et droit au Rwanda. Droit public et évolution politique, 1916-1973, Tervuren, Musée Royal de l'Afrique centrale, 584 pages.

ARTICLE 2

"Chacun peut se prévaloir de les tous les

droits et de toutes les libertés proclamés dans la présente Déclaration, sans distinction aucune, notamment de race, de couleur, de sexe, de langue, de religion, d'opinion politique ou de toute autre opinion, d'origine nationale ou sociale, de fortune, de naissance ou de toute autre situation"
Déclaration universelle des Droits de l'Homme.



En politique, il n'y a pas de formule magique ni de panacée universelle dont s'inspireraient tous les pays. Cependant, il existe des préalables à toute démocratie réelle. Ils ont pour nom multipartisme, et respect des libertés fondamentales et des droits de l'homme. Mais aucun pays africain n'atteindra la véritable démocratie s'il n'allie pas patriotisme et panafricanisme.

PRINCIPES ESSENTIELS ET CONDITIONS PREALABLES A LA DEMOCRATIE

L'humanité est multiple. Une de ses principales sources de richesses, c'est qu'elle n'est pas univoque et uniforme. Dans le temps et dans l'espace, elle est transformable et perfectible à l'infini. Une nation, et le Rwanda n'échappe pas à la règle, est à l'image de l'Univers. Elle est faite de microcosmes. A l'échelle d'une nation, l'arrangement des rapports humains doit tenir compte de cette réalité.

Il en découle qu'il n'y a pas une forme d'organisation imposable unilatéralement à tous les pays. Prétendre que la démocratie est née à Athènes dans la Grèce antique (même si le mot y est utilisé pour la première fois), dire qu'elle s'est développée et épanouie dans les meilleures conditions en Occident libéral et capitaliste, soutenir en conséquence qu'une

telle forme de démocratie est la seule porteuse de prospérité et de bonheur pour toutes les sociétés, c'est, involontairement ou non, avouer une certaine ignorance et, dans tous les cas, afficher un réel ethnocentrisme, un véritable colonialisme culturel.

N'en déplaise aux faits accélérateurs, lointains ou récents, l'évolution de l'humanité n'est pas unilinéaire. Toutes proportions gardées, bien des peuples, y compris les sociétés segmentaires sans état comme les entités lignagères, peuvent revendiquer un héritage démocratique. Le plus aberrant est que, dans le monde contemporain, de nombreux régimes dictatoriaux se disent démocratiques car ils prétendent réaliser le bonheur et le progrès des peuples sans leur participation, souvent même contre eux. Cependant nous vivons dans un monde ouvert, où les dynamismes peuvent être conviviaux et complémentaires, créant ou facilitant des transformations utiles. Le vrai débat se situe à ce niveau. L'évolution générale du monde, ainsi que les situations particulières de l'Afrique et du Rwanda, conduisent à établir une hiérarchie dans les principes, et à faire une clarification dans les notions de base.

LE PEUPLE-NATION AVANT TOUT

Le "Peuple-Nation" désigne ici les réalités historiques, vivantes et concrètes de "Rwanda", "Abanyarwanda", "Ikinyarwanda". Il s'agit d'une communauté humaine dont les membres, habitant un même "terroir" depuis des siècles, se sentent liés par un ensemble de dénominateurs communs : l'histoire, la langue, la culture, les us et coutumes, un mode de vie et un système de production, des échanges divers. Malgré des nuances spatio-temporelles, il s'est

forché, au fil des générations et des pérégrinations, un "vouloir-vivre collectif", une réalité culturelle, affective et sociologique qui, petit à petit, après beaucoup d'essais et d'erreurs, est devenue une réalité politique et administrative. Il importe que le capital "Peuple-Nation" s'autovalorise, car lui seul peut être assuré de pérennité, voire d'éternité. Pour y arriver, le "Peuple-Nation" doit se retrouver, se réconcilier avec lui-même en assumant l'entière responsabilité de son histoire, dans ses grandeurs et ses vicissitudes.

S'ils veulent être constructifs et porter des fruits durables, tous les débats et tous les projets doivent tenir compte du "Peuple-Nation". Toute politique doit se faire avec, par et pour la totalité du "Peuple-Nation". Tous les buts et tous les moyens se jugent et s'obtiennent en fonction de lui. Au Rwanda, les références aux pseudo-ethnies et aux régions artificielles sont contraires aux intérêts du "Peuple-Nation". Elles ne répondent plutôt qu'aux objectifs, égoïstes et opportunistes, des élites et des notables. Ceci est fort dommage, car le Rwanda dispose d'un héritage historico-culturel et des potentialités psychologiques qui lui donnent des atouts et contribueraient à l'épanouissement de la démocratie.

LA POLITIQUE AU SENS NOBLE

Toute personne, consciemment ou involontairement, fait la politique. Dans le sens où, membre d'une communauté organisée, elle participe, par ses muscles, sa conscience et son cerveau, à la gestion et à la survie de la société. Pour que la société perdure,

il est nécessaire que tous les membres participent, débattent et décident de :

- la création de richesses consommables et accessibles à tous, problème de production et donc problème économique;
- la répartition équitable des richesses disponibles entre tous. C'est un problème social et humain, un problème de haute justice, car il en va de la sœur et de la pensée de tous.

Toute la noblesse et tout l'art de la politique consiste à concilier l'économique et le social, domaines pratiquement antinomiques. Cela exige la conscience et la capacité, qualités semble-t-il étrangères aux partis et aux politiciens africains, presque tous improvisés. Un homme, un projet, un programme et un parti doivent être jugés au dosage harmonieux qu'ils proposent entre la politique économique et la politique sociale. Le débat et la vie politique consistent essentiellement à faire la part des choses entre les deux paramètres.

Tous les Rwandais n'appartiennent plus à un même "Peuple-Nation", si l'équité n'existe pas entre eux, si l'opportunisme et la corruption remplacent la probité et l'intégrité. Il importe de savoir si nous devons créer une société gérée par des personnes avides de profits et de consommation, de vautours et de parvenus, ou plutôt une société de gens solidaires et tolérants, conviviaux et complémentaires.

La chute des dictatures impopulaires de l'Est ne blanchit pas pour autant le monde libéral et capitaliste, un monde de profiteurs et d'exclus, où la prospérité se construit sur des traumatismes de socio-dramas. Le Rwanda semble aussi résolument que maladroitement, engagé sur cette voie, au détriment de la

majorité de ses fils qui mènent une vie terne et harassante.

POLITIQUE ET DEVELOPPEMENT

La politique ne consiste pas dans la lutte pour l'ascension sociale, le qui mieux mieux pour les emplois, la course aux bonheurs et aux fortunes. Ce n'est pas la répartition, fut-elle équilibrée, des postes au gré des rivalités de personnes et de clans, de descriptions et d'ethnies, sous-jacents majeurs des pseudo-élites sans scrupules. Très curieusement et fort dangereusement, en un laps de temps très court, il s'est produit des mutations et des ruptures au Rwanda, notamment au niveau de "ubufura" (dignité), "ubugabo" (courage) et "ubudahemuka" (intégrité). Il y a eu des transformations subites opérées au nom de l'idéologie du "développement".

Chez les élites et les notables, le but de la vie, la valeur de l'individu et la qualité de la société semblent désormais réduites à la recherche et à l'accumulation fantaisiste de biens et de confort matériels, à la fois délices et poisons. Et tous les moyens paraissent bons, y compris ce qui est appelé faussement "politique". Ce semblant d'idéologie du "développement" mal digéré désarticule et détruit le substratum de notre société. C'est en son nom que, en l'absence d'un secteur secondaire, une minorité élitiste peut accaparer les rouages de l'Etat pour manipuler et marginaliser, d'autres diraient exploiter et coloniser, les masses populaires.

On aura compris que la politique, au sens noble, c'est le débat et la réflexion sur les problèmes fondamentaux de notre société. C'est la capacité de

concevoir un projet de société, à court, moyen et long terme et proposer un programme d'exécution. Il importe de montrer les contributions exigées de tous, montrer les profits et leur répartition. Et tous doivent participer aux débats, aux décisions et à la réalisation du projet.

EDUCATION ET CULTURE DEMOCRATIQUES

Le gouvernement du peuple, par et pour le peuple, c'est-à-dire une identification totale entre les gouvernés et les gouvernants, voilà un idéal quasi inaccessible pour des sociétés complexes. Il est aussi impossible que tous les citoyens soient tour à tour des dirigeants et des dirigés. L'essentiel, c'est le degré de participation et de représentativité. En Afrique, on a une image généralement déformée, voire grossièrement caricaturale de la démocratie. La participation et la représentativité relèvent d'une mise en scène, sinon du simple folklore.

Au Rwanda, l'héritage de "ubuhake" (clientélisme) marque encore les comportements et conditionne l'environnement culturel, social et économique. Il paraît impossible de construire la démocratie sans résolument bousculer les consciences et dynamiser les mentalités, pour extirper définitivement les gênes et les séquelles de "ubuhake". Une véritable éducation-travail à partir de la famille et de l'école, un travail de longue haleine, doit commencer. Il est indispensable que tout le monde, ruraux et urbains, jeunes et vieux, femmes et hommes, exigent qu'ils soient associés à la prise de décisions qui engagent leurs vies et leurs terroirs. Sur les collines, dans les sociétés et les entreprises, dans les lycées et les universités, des réunions devraient

conduire, petit à petit, à cet esprit et à cette réalité d'autogestion. Les intéressés devraient pouvoir, individuellement ou collectivement, parler, écrire, se réunir et s'associer pour se poser des questions sur la gestion de la société et interpellier les responsables.

L'unanimité et l'univocité sont à bannir. Les débats contradictoires sont à encourager pour que du choc des idées jaillisse la lumière. Des meetings où l'on vocifère des slogans-dogmes et des proverbes vides, des animations-lavages de cerveaux ne produisent que fanatisme ou obscurantisme. Des partis "pensoirs" pour les populations seraient des super-religions (ibigirwamana) anachroniques. Ils ligoteraient au lieu de libérer. Ils endormiraient ou tueraient le patriotisme. De ce point de vue, bien des régimes africains à Etat-Parti-Unique sont "tanathocratiques". Mentalement et culturellement, il est plus que temps que les Rwandais s'autolibèrent, s'autopensent et s'autocritiquent avant de s'autogérer. Ainsi conçue, et il ne peut pas en être autrement, la démocratie est un acquis culturel.

L'ETAT, SIMPLE AUXILIAIRE ET PERSONNIFICATION JURIDIQUE DU "PEUPLE-NATION"

L'Etat est une personification juridique que se donne le "Peuple-Nation". C'est un instrument, un appareil qui, à une étape donnée de son évolution, est supposé concrétiser les fondements et coordonner le fonctionnement d'une société. Ceci veut dire que la première souveraineté du "Peuple-Nation" est de changer l'Etat, dans sa nature et sa forme, s'il ne répond plus à ses ultimes aspirations. L'Etat ainsi défini est fait par et pour le "Peuple-Nation". S'il

veut être efficace et durable, l'Etat doit toujours s'en convaincre et se comporter en conséquence.

Dans notre Rwanda et notre Afrique, volontairement ou inconsciemment, on se comporte comme si la préservation des structures de l'Etat et la survie des responsables, autrement dit le sécuritarisme ou la protection du pouvoir contre toute contestation et même contre toute innovation, étaient prioritaires. Ainsi l'appareil étatique trouve-t-il sa raison d'être en lui-même, dans son propre entretien ! On croit que les individus et les collectivités vivent pour l'Etat (Etat-Parti-Unique), alors que c'est le contraire qui devrait se passer. D'où l'urgente nécessité de mettre clairement les choses à l'endroit si l'on veut instaurer la démocratie pluraliste.

Il importe que l'appareil étatique, se référant avant tout aux réalités mouvantes du "Peuple-Nation", soit très souple. Les structures doivent être élastiques et perméables. Ce n'est pas une prouesse juridique pour les Etats africains, francophones notamment, de s'être inspirés du droit français, privilié-giant surtout les conceptions jacobines, élitistes à l'extrême et par conséquent anti-démocratiques. Les réalités africaines ne plaident pas non plus pour un Etat par trop centralisateur et uniformisateur, prétendu unitaire et homogène. Sur ce plan, le Rwanda possède certes des atouts culturels et historiques, mais la souplesse reste recommandée. Si le mot "équilibre" doit avoir un sens, c'est entre les villes et les campagnes, entre les "élites-notables" et les "paysans-ouvriers". Il n'est point démocratique que les centres urbains (la capitale surtout) et les "élites-notables" accaparent l'entière richesse et du pouvoir, les ruraux demeurant des gens à encadrer et à développer, ou, plus exactement, à faire travailler et à ranger. C'est la colonisation interne.

Dans les meilleures conditions, les bonnes lois et la démocratie efficace devraient parvenir à protéger les citoyens contre les gouvernements, voire contre l'Etat. Ceci est possible dans le multipartisme, difficile ou impensable dans un Etat-Parti-Unique.

ROLES TEMPORAIRES ET CHANGEANTS DES GOUVERNEMENTS ET DES PARTIS

Dans la logique de ce qui vient d'être dit, les gouvernements et les partis politiques sont au service du "Peuple-Nation" et de l'Etat. Dans une démocratie pluraliste, les partis d'opposition ne sont pas au service du gouvernement, mais ils restent soumis au "Peuple-Nation" et à sa personification juridique, c'est-à-dire l'Etat. Les lois doivent être claires à ce sujet.

Si, après réflexions et débats, le "Peuple-Nation" peut décider de transformer l'appareil de l'Etat (révolution, réforme ou changement de régime), à fortiori les gouvernements (l'exécutif) doivent-ils se démettre lorsqu'ils se trouvent incapables à conduire un projet et à exécuter un programme. D'où précisé-ment, la compétitivité entre les projets de société et les programmes, la concurrence entre les partis politiques. D'où le principe et les possibilités d'alternance de partis et de personnes au pouvoir exécutif. Cela se fait suivant le jeu de majorité d'idées, de majorité d'adhésion à un projet de société et à son programme d'exécution avec, bien sûr, une grande dose de confiance aux conducteurs. C'est dire que, s'ils veulent réussir durablement, les gouvernements et les partis doivent constamment être attentifs à la volonté du peuple et à l'évolution de la société.

Dans tous les cas, ils doivent écouter les élus du peuple et bénéficier de leur confiance.

● SEPARATION DES POUVOIRS ET PREPONDERANCE DES ELUS

C'est un principe sacré pour le fonctionnement d'une démocratie. La prépondérance des élus va de soi. Il importe que les élus du peuple, au niveau local, communal, régional et national, aient un droit de regard et un droit d'interpellation sur la gestion de la chose publique (res publica). Dans le cas contraire, les mots "République" et "députés" sont des euphémismes. Cela doit se faire dans tous les domaines : économie, finances, santé, éducation, culture, travaux publics, fonction publique... diplomatie, sécurité et même défense. Dans un cadre multipartiste, ce ne sont pas les élus des partis au pouvoir qui ont seulement accès aux informations et qui possèdent le droit d'interpellation. Tous les élus ont ces prérogatives. Ceci pousse l'exécutif et les fonctionnaires à être attentifs et intègres

Dans un pays comme le nôtre, s'il y a de vrais débats et une réelle culture démocratique, il serait anachronique de fonder les critères d'éligibilité des représentants du peuple dans les assemblées, sur la scolarité et le mythe du diplôme. L'on peut difficilement prouver que la sensibilité et la compréhension des problèmes fondamentaux dépendent du niveau d'instruction livresque. Celle-ci doit être exigée des fonctionnaires et des technocrates qui, par contre, ne sont pas obligés de faire de l'activisme politique. Les fonctionnaires et les bureaucrates ne devraient pas être recrutés ni promus, en fonction de leur adhésion aux partis politiques, mais d'abord et uniquement suivant leur expérience et leur compétence.

Il importe que l'emploi en général, la fonction publique en particulier, ne soit pas une affaire de "militantisme". Encore faut-il que, dans ce domaine de l'emploi, et au préalable dans celui de l'éducation, les préoccupations d'équilibre "ethnico-régional", sources de bien des blocages et de gâchis, soient enterrées. Faudra-t-il, au demeurant, que l'équilibre intervienne dans le débat démocratique alors que, concrètement, il ne concerne qu'une petite minorité qui se dispute un mince gâteau ? Si le peuple savait et jugeait !

● SEPARATION DES POUVOIRS

Le législatif, l'exécutif et le pouvoir judiciaire doivent être clairement séparés pour avoir des contrôles et des contre-pouvoirs réciproques, conditions essentielles pour que les citoyens et l'Etat lui-même soient protégés. Par rapport à l'exécutif et au législatif, il est indispensable que la justice soit tout à fait indépendante. Et qu'elle échappe totalement à l'influence des partis. Pour avoir un pouvoir d'arbitrage, la Cour Suprême ou les Hautes Cours doivent spécialement être indépendantes.

Comme le Chef de l'Etat devrait avoir un rôle de symbole, de représentation suprême du "Peuple-Nation", tout en gardant certains pouvoirs d'arbitrage, il est normal qu'il soit au dessus ou en marge des structures et des partis politiques. Il ne peut pas être, en même temps, Chef du gouvernement.

Par souci de justice et de stabilité, les services qui regardent la sécurité de tout le "Peuple-Nation", la sécurité de tous les individus et de toutes les collectivités, devraient se garder d'activisme

politique. Dans les prochains débats démocratiques, la neutralité de la police et de l'armée doit être discutée.

DE L'EGALITE

Les principaux types d'égalité sont l'égalité politique, l'égalité devant la loi, l'égalité des chances, l'égalité économique et l'égalité sociale. La forme et le contenu de toutes ces égalités peut varier selon le contexte et le conditionnement de chaque pays. Au Rwanda, et au point de départ qui est le nôtre, les débats devraient porter sur les "minima" indispensables et accessibles.

L'égalité politique porte essentiellement sur le vote et le suffrage. Elle suppose l'accès aisé au lieu de vote, l'entière liberté de vote (le secret total) et le même poids du vote de chaque citoyen. Mais il y a aussi la possibilité pour tous les Rwandais, de se faire élire à n'importe quel poste ! Les principaux obstacles antidémocratiques consistent ici dans les barrières de l'instruction et les préoccupations équilibrées. Ils empêchent le droit égal à élire et surtout à se faire élire.

L'égalité devant la loi signifie que tous les Rwandais soient traités de la même manière par le système juridique. Cependant, le manque d'instruction de la majorité ne permet pas que tout le monde connaisse, accepte et respecte les lois. Les prochains débats forceront-ils nos juristes à mettre sur pied des lois qui soient, dans leur nature et leur application, des forces égalisatrices de la société ?

QUEL AVENIR ?

C'est dire que le débat sur les futures institutions doit être largement ouvert et mené sans précipitation. Les contenus et les contours de l'Etat devraient être saisissables, explicables et censurables par tous les Rwandais. La future Charte politique et la Constitution ne devraient pas être l'affaire d'un club de ritualistes. De quelle façon jugera-t-on qu'aucun Rwandais n'est censé les ignorer avant de les soumettre au Référendum ?

L'égalité de chances, l'égalité économique et l'égalité sociale se complètent. Elles impliquent, surtout l'égalité de chances, que, dans la stratification et la mobilité sociales, n'importe quel Rwandais puisse monter ou descendre les échelons selon l'usage qu'il fait de ses capacités propres. Dans notre Rwanda, l'obstacle majeur à ces types d'égalités est, une fois de plus, la scolarité et l'instruction. L'égalité économique est la plus chimérique, ne serait-ce qu'à cause des héritages. L'on sait aussi que, dans une société superficiellement libérale, au stade pré-industriel mais assez monétarisé, le droit d'acquiescer et d'accumuler des biens personnels se fait généralement sous le couvert de l'appareil étatique. Le pouvoir que fournit la fonction publique ou le service prétendu national confère un pouvoir économique, les deux pouvoirs accentuant les inégalités.

Dans une société aussi pauvre et désarticulée que le Rwanda, le pari démocratique en ce domaine sera de déterminer et de garantir, par exemple, un minimum indispensable de nourriture, de vêtements et de logement, en deça duquel la vie serait indigne. C'est

un indice de solidarité nationale, un minimum d'équité dans la répartition des richesses créées par tous.

L'autre défi incontournable pour la démocratisation du Rwanda, et, pour ainsi dire, le préalable à tous les préalables, est celui de l'éducation. Quel projet défendra et fournira le droit (non pas la chance, ou le privilège) de chaque Rwandais à une éducation conforme à ses facultés et, en conséquence, le droit ou le chaos des compétences ? Après les échecs tous les Rwandais attendent comme un miracle la solution du problème, ne serait-ce qu'un début. Auront plus d'adhésion et réussiront le mieux, les partis qui affronteront courageusement ce problème combien épineux. Et il devient cynique et sinistre de continuer à parler "équilibre" en la matière.

LES LIBERTES

Dans un pays démocratique les droits civiques et les libertés politiques sont presque synonymes. Ils relèvent globalement : la liberté de déjà évoqué, on de presse, la liberté de réunion, la liberté de religion, la liberté de circulation. Toutes ces libertés supposent l'absence de traitement arbitraire du système juridique. Dans notre Rwanda, et en ces années où l'on veut instaurer une démocratie palpable, on soulignera avec insistance, comme préalable à l'adoption d'une Charte politique et d'une Constitution, la liberté de parole, la liberté de presse ainsi que la liberté de réunion et d'association.

Les référendums n'auraient guère de sens si les Rwandais n'ont pas entendu des points de vue différents et contradictoires, s'ils n'ont pas eux-mêmes exprimé leur opinion. De même, si l'on veut que les gens votent intelligemment, il est essentiel que ceux qui le veulent publient leurs opinions divergentes, qu'ils puissent se réunir et discuter de la gestion de la société, qu'ils puissent s'associer sur une plate-forme d'idées afin de défendre un projet de société. Le droit à l'information, la liberté d'expression, orale comme écrite, les communications multiformes seront révélateurs de la participation des Rwandais à la mise sur pied de leur démocratie. Sans ces préalables, il y aurait toujours un fossé entre le Rwanda officiel, artificiel et pseudo-légal, d'une part, et le Rwanda silencieux, réel et profond d'autre part. La majorité des Rwandais se sentiraient toujours comme des administrés et des assujettis, et non comme des citoyens prenant part aux décisions et aux choix des conducteurs de leur politique. L'Etat continuerait à être perçu par les populations comme une réalité extérieure, abstraite et dominatrice alors que, dans une démocratie, l'Etat est une chose concrète et commune, une chose publique. L'actuelle paralysie des pays africains à Etat-Parti-Unique provient de cette situation malheureuse.

PATRIOTISME ET PANAFRICANISME

Dans un système pluraliste, les partis et le militantisme ne sont que des moyens, continuellement critiquables et renouvelables en raison de l'émulation de la concurrence, pour servir le patriotisme et le "Peuple-Nation". Aucun parti ne pense avoir le monopole du patriotisme. Pour chaque individu, chaque association et chaque parti, la volonté, l'ambition

et la capacité d'imaginer et de réaliser à sa façon un projet et un programme, sont autant de sources de créations originales et de transformations utiles. Cependant, dans un monde sans cesse ouvert, communicatif et complémentaire, le nationalisme étroit serait suicidaire pour l'Afrique en général, le Rwanda en particulier. Il aboutirait aux pires paralysies, aux catastrophes. Il importe que les peuples africains unissent leurs apports et leurs potentialités pour devenir des partenaires valables, d'abord sur le plan économique, ensuite au niveau politique. Le futur multipartisme sera salutaire s'il arrive à mettre en route une dynamique véritablement panafricaine, à lancer la construction d'une Afrique des peuples solidaires, contrairement aux valseuses budgétivores d'officiels soucieux de leur propre survie.

Les partis politiques seront aussi jugés sur leur capacité à discerner les vrais ennemis des peuples. Le Rwanda et l'Afrique ne doivent pas seulement vitupérer contre l'ennemi extérieur, contre le néocolonialisme et contre l'ordre international. Il ne faut pas davantage que le Rwandais soit contre le Rwandais, et que chaque africain (élites et notables) transporte en soi un ennemi de l'Afrique. Ne serait-ce que par la fascination irréflective de rattraper et de singler la société de consommation. Ce mirage conduit à l'autocolonisation, à l'auto-assassinat. Pour une large part, il explique l'absence de conscience ainsi que la perte de confiance dans l'Afrique profonde et dans ses fils.

CONCLUSION

Sur biens des aspects, ces quelques points à soumettre à un débat démocratique paraîtront idéalis-

tes. En les proposant, je pense surtout à la jeunesse. Il est décourageant de constater combien la situation actuelle dégoûte et désarçonne les jeunes, les rendant soit résignés et fatalistes, soit arrivistes et manipulateurs. Ils sont victimes des représentations des adultes. Les jeunes constatent-ils que le monde des adultes et des responsables, brandissant des proverbes pseudo-sapientiaux et des vérités sempiternelles, n'est que tricheries, flatteries et mensonges ? Après les déceptions consécutives aux "indépendances", en dehors de rares exceptions comme Nelson Mandela, l'Afrique actuelle semble fournir à la jeunesse peu ou pas de "modèles". Pauvres fils et malheureux petits fils, pitoyable et condamné Rwanda, minable et étouffée Afrique si, aux prochains siècles et millénaire, votre destin continue à être conditionné par les régionalismes, les ethnismes et les nationalismes !

On aura compris que les futurs partis politiques devraient avoir une haute idée de l'homme, des relations humaines et du bonheur. Seuls des programmes substantiels, les grands projets de société, les vrais idéaux et, pourquoi pas, de nobles utopies, libéreraient les jeunes. Ils permettraient que, parmi eux, émergent les génies et les héros dont le Rwanda et l'Afrique ont tant besoin pour s'imposer et participer réellement à l'universel.

Emmanuel NTEZIMANA.

GENERALE DE L'INFORMATIQUE ET DES ETUDES

GENIE
SARL

Vous propose les services informatiques suivants:

1. La formation en Informatique
(logiciels Word Perfect, Lotus, dBASE, MS-DOS et SPSS/PC)
2. Le conseil
3. Réalisation de solutions clé-en-main.

Tarif 2^e Semestre 1990 par personne:

Module	Nombre d'heures	Montant	Public concerné
MS-DOS	15 H	10.500 F	Débutants
Word Perfect	30 H	21.000 F	Secrétaires
Lotus	40 H	28.000 F	Gestionnaires, etc.
dBASE	40 H	28.000 F	Gestionnaires, etc.
SPSS/PC	40 H	28.000 F	Economistes, Statisticiens, etc.

N.B. 1. Chaque participant dispose de son ordinateur.

2. Nos horaires sont flexibles: avant ou après 17H.

Pour tout renseignement, appelez le 72715



Depuis leur indépendance, la presque totalité des régimes africains avaient sanctifié la trilogie: parti, gouvernement, président. Seulement l'effondrement des dictatures de l'Est, les pressions sociales et les bailleurs de fonds obligent ces régimes à changer de cap et à s'orienter vers le multipartisme. Il faut veiller que ce ne soit pas là que pure tactique.

CONDAMNES AU MULTIPARTISME

A l'ouragan de démocratie venu de l'Est européen, les pays africains semblent opposer une résistance sans lendemain. Une vingtaine d'années de monopartisme dogmatique paraît s'effacer devant ces changements inattendus. Le parti unique, pourtant justifié à ses débuts, disparaît, victime de ses contradictions internes.

Les années 1958-63 marquent la période la plus florissante en indépendances de pays africains. Chaque pays, sous l'oeil vigilant de la puissance coloniale et sur le modèle de la métropole, a vu naître plusieurs partis politiques qui ont conduit à l'indépendance. L'insuffisance de maturité politique des leaders et d'éducation politique de la population, a vite transformé les compétitions politiques en antagonismes entre tribus, ethnies et régions.

Au lendemain de l'accession à l'indépendance, la lutte pour le pouvoir a conduit au monopartisme par la disparition des petits partis. Le parti vainqueur, a exploité le prestige de son chef, héros de l'indépendance et éliminé ses concurrents par de multiples procédés politiques, administratifs et même juridiques, par la modification de la Constitution pour s'assurer le monopole du pouvoir. L'institutionnalisation du parti unique semblait doublement justifiée par l'unité nationale et l'effort de développement socio-économique.

L'expérience du multipartisme venant de montrer que celui-ci mettait en danger l'unité nationale par les antagonismes entre régions et groupes sociaux, il fallait donc sauver l'Etat de ce danger de désintégration et de désintégration en petits morceaux.

LE PARTI UNIQUE TOTALITAIRE

Face aux problèmes réels de développement économique des jeunes Etats, les responsables politiques trouvaient opportun et nécessaire le rassemblement de toutes les forces vives de la nation dans l'effort gigantesque de développement économique et social pour le mieux-être de toute la population. Voilà des objectifs souvent invoqués, à juste titre d'ailleurs, pour justifier le parti unique.

Progressivement, le parti unique s'est identifié avec son chef qui était Chef de l'Etat et du Gouvernement. Ensuite, en l'absence de toute opposition légale, le parti s'est identifié avec l'Etat. La suite procède d'une logique quasi mathématique : "deux quantités égales à une même troisième sont égales entre elles". Ainsi apparaît la triple identité : Chef

du parti = Parti = Etat. A partir de ce moment, la confusion est totale; l'intérêt supérieur de la nation s'identifie avec celui du parti unique, et finalement avec la volonté du chef, souvent qualifié de "guide éclairé, guide suprême, père de la nation", etc...

Adieu la démocratie. Le parti unique est omniprésent et omnipotent. Il assure bonnes places et protection, carrière administrative, politique et diplomatique à ses militants les plus fervents. Le catéchisme est connu par coeur : "En tout temps et en tout lieu, vive notre sainte trinité : le parti, le gouvernement, le président" (D. E. Wande dans "Vive le président"). En dehors du parti, pas de salut. En contrepartie, il exige la soumission sans condition, inhibe l'imagination créatrice, entretient l'opportunisme allant de pair avec une dose d'aliénation... Le pire malheur pour un membre du parti serait d'être accusé d'avoir des vues personnelles sur un thème quelconque. La tactique est plus simple : attendre l'intervention du patron, et porter fidèlement la bonne nouvelle aux militants de base.

POLITICIEN POUR S'ENRICHIR

Et les dignes représentants du peuple ? Elus sur la liste dressée et approuvée par l'appareil du parti, les députés ne sont, la plupart du temps, que des délégués du parti pour mettre en forme la volonté du parti. Du reste, ils ne sont comptables que devant lui. La règle de l'unanimité est toujours de rigueur. Quelle que soit la durée des séances, les congrès vont approuver motions, recommandations, et décisions rédigées en même temps que les convocations à la réunion, car les interventions, les questions et les réponses, sont connues d'avance. Il n'y a pas de temps

à perdre dans des débats stériles ! Coupé de la base, le parti devient ainsi le domaine réservé des cadres, c'est-à-dire de cette minorité de bureaucrates tout-puissants, grâce à l'anonymat (tout au nom du parti), gestionnaires et bénéficiaires des privilèges afférents à leur fonction.

Un observateur attentif étranger remarqua, vers les années 1970, que "dans les pays industrialisés, il faut d'abord être riche pour se lancer dans la politique, tandis que dans les pays pauvres, il faut se lancer dans la politique pour devenir riche". En oui, la compétition politique n'est pas qu'une question de prestige social, c'est aussi une voie bien indiquée d'accès à la fortune. Des milliardaires sans commerce ni industrie connus ne sont plus oiseaux rares.

SUBVERSION ET COUPS D'ETAT

Pour assurer le centralisme démocratique et sa pérennité au pouvoir, le parti unique élabore une constitution à sa mesure, qui déclare hors la loi tout autre parti politique. Malgré cette interdiction, l'opposition naît et se développe au sein même du parti unique; si elle s'appuie sur la tribu, l'ethnie ou la région, l'unité nationale est de nouveau mise en danger. Révolution de palais, tentatives de coup d'Etat inventées ou réellement découvertes par les services spéciaux, traduisent le malaise interne mal contenu.

En cas d'échec, les auteurs de ces coups sont traités de vulgaires ambitieux, téléguisés de l'étranger (pas toujours faux !), et à ce titre, ce sont des comploteurs qui méritent le châtiement extrême. En cas

de réussite, les nouveaux maîtres passent pour des héros, des libérateurs du peuple, tandis que les prédécesseurs deviennent de vulgaires assassins qu'on élimine dans les géôles, après des procès expéditifs. Dans ce cas, comme la fidélité des hommes se mesure au poids de leurs intérêts, les anciens barons changent de camp et s'enrôlent dans le nouveau parti, unique comme le prédécent. Prudence, réalisme exigent !

Toutes ces luttes, mis à part quelques moments de frissons ou de manifestations sur commande, laissent souvent indifférents bon nombre de militants. La répétition de ce jeu, au dénouement souvent tragique, conduit à cette situation paradoxale pour les dirigeants africains : il faut se maintenir au pouvoir pour rester en vie. La succession à la magistrature suprême par voie des urnes est généralement mal assurée par le système électoral de candidat unique et réligible indéfiniment. N'est-ce pas chercher à s'assurer la sécurité par des moyens qui ne peuvent pas la garantir ? La constitution, en effet, interdit l'opposition légale, mais elle est incapable d'empêcher les opposants de prendre le pouvoir.

L'ECHEC

Sur le plan économique, les résultats ne sont pas toujours satisfaisants. Certes, des infrastructures, des équipements collectifs sont mis en place plus vite qu'avant l'indépendance; des ressources naturelles sont exploitées, des projets de prestige, financés par de gros prêts mais sans impact significatif sur la vie quotidienne de la population. Les fruits de ce fameux développement semblent trop mal répartis. L'endettement exorbitant des pays africains est plutôt inquiétant, et reflète bien les conséquences d'une gestion

économique et financière douteuse, d'autant plus que le marasme économique dont souffre la quasi-totalité des Etats africains n'épargne même pas les producteurs de pétrole. La chute des cours mondiaux des matières premières tant incriminée, n'explique pas tout.

Après une vingtaine d'années de fonctionnement, le parti unique africain a bien échoué : l'unité nationale est plus fragile que jamais, surtout par suite des inégalités socio-économiques entre les classes et du refus de reconnaître aux citoyens leurs libertés d'expression pour participer aux grandes décisions qui engagent l'avenir de leur propre pays.

SINCERITE OU OPPORTUNISME

Comment expliquer que des responsables politiques semblent changer de stratégie pour adopter le multipartisme qu'ils ont condamné depuis plus de 25 ans ? *Trois raisons* peuvent expliquer ce revirement :

- la disparition du modèle jusqu'ici suivi : l'effondrement des dictatures de l'Est européen a dû convaincre certains dirigeants africains que le parti unique était déjà condamné et que mieux valait éviter de rééditer le cas de la Roumanie;
- la pression sociale dans quelques pays : des citoyens sont descendus dans la rue pour réclamer leurs droits, et des tentatives de répression n'ont pas abouti à faire taire les revendications populaires;
- la pression des bailleurs de fonds : ceux-ci déclarent à qui veut les entendre, que désormais les aides et les prêts sont subordonnés à l'instauration de la démocratie par le rétablissement du multipartisme. Ce dernier argument est d'autant

plus convaincant que la situation financière de certains Etats est telle que même les salaires des fonctionnaires proviennent de l'aide étrangère.

A ces trois causes, on peut ajouter la conviction de certains dirigeants, bien que l'on voit mal pourquoi ils ont attendu si longtemps. De toute façon, le virage est déjà pris, l'essentiel est d'aller de l'avant avec lucidité. Comme le multipartisme dégénère en dictature, de même le multipartisme peut conduire à l'anarchie. Et de surcroît, si le multipartisme est une condition nécessaire à l'instauration de la démocratie, elle n'est pas suffisante. Pourvu que les tenants du modèle dépassé ne perturbent pas la marche, sous prétexte de prouver que la démocratie n'est pas viable en Afrique !

François FUNGA.

Kigali - Motors

Parc Industriel de GIKONDO

REPARATIONS TOUTS VEHICULES

B.P. 783 KIGALI Rép. Rwandaise Tél. 76594

RWANDAMOTOR

*...annonce l'ouverture prochaine
de ses Nouvelles Installations situées
au PARC INDUSTRIEL de GIKONDO*

B.P. 448 KIGALI/Rwanda • ☎ 75034 - 75452 - 74438 - 74439
Télex 22547 • Téléfax 250 - 74681

SUZUKI RENAULT MAZDA



Avant de chercher des solutions, il faut d'abord bien identifier les problèmes. C'est à cela que nous invite le présent article qui pose un diagnostic du parti unique. Le résultat est sans appel : il faut changer de système politique et opter pour le multipartisme. Mais pour éviter les dérapages, il est bon de bien préparer sa monture.

OUI AU MULTIPARTISME

L'explosion démocratique dans les pays de l'Est, la chute du "Mur de Berlin" et la réunification de l'Allemagne ont plus que surpris le monde car aucun politologue ni voyant ne l'avait préparé à ces changements. Et voilà que cette tempête de liberté venue de l'URSS balaie même le continent africain dont certains régimes ont tremblé sur leurs bases.

Du coup, on se rend compte qu'un monde s'effondre et qu'un nouvel ordre international est en train de naître. Ce qui paraissait impensable devient réalité et un espoir renaît pour les "damnés de la terre", d'Afrique notamment, dont beaucoup crouissent sous la féroce des dictatures de tout bord, déguisées en "démocraties monopolistiques". En effet, n'en déplaise à ses thuriféraires, le parti unique nous paraît difficilement représenter une forme de gouvernement

démocratique capable de mener les peuples vers leur véritable développement.

LA PHILOSOPHIE DU PARTI UNIQUE

Selon la plupart des dirigeants africains, le parti unique est le seul système de gouvernement convenable pour nos pays. Car il est le seul à pouvoir réaliser l'intégration nationale; le seul à promouvoir la croissance économique et à moderniser les institutions politico-administratives; le seul compatible avec nos sociétés sans classes. Il est le seul à garantir la paix et la stabilité politique sans lesquelles aucun développement n'est possible; le seul à lutter contre les inégalités sociales; le seul à arracher le tribalisme et ses manifestations perverses et nocives.

Pour ces détenteurs du pouvoir africain, "le parti unique entend guider le peuple tout entier, vaincre la passivité naturelle des masses et mobiliser les individus par l'encadrement collectif afin de créer en eux, en plus d'une conscience nationale, une véritable mystique du travail, source de nouvelles solidarités" (LANCINE p. 260). Pour ce faire, le parti se donne des fondements politico-idéologiques et économico-culturels. Dans ce contexte, le multipartisme est vu comme un luxe pour les pays riches, voire un élément diviseur de la nation, contraire à la mentalité et à la culture africaine, un instrument du néocolonialisme et de l'impérialisme. Les chantres du monopartisme viennent d'être confortés dans leur position par les déclarations de M. Jacques Chirac, maire de Paris. Selon lui, c'est une erreur très grave pour les pays en développement d'opter pour le multipartisme, car ce système n'est pas synonyme de

démocratie et celle-ci peut s'exercer au sein du parti unique. Voire.

LE FONCTIONNEMENT DU PARTI UNIQUE

Pour tenter de réaliser l'unité totale de la nation, le parti unique enserre le pays de la tête aux pieds dans des organisations fort structurées. Tels le Bureau politique, le Comité Central (avec différentes commissions), les Congrès, les Comités de Coordination, les Sections et Sous-sections, les Comités de quartiers ou de villages. Cette structure juridico-politique organisée de façon pyramidale sert de cadre et de courroie de transmission des ordres et des décisions d'en haut devant être exécutés par la base, à savoir le peuple. Elle doit également, mais en théorie seulement, être le canal par lequel les militants expriment les doléances, suggestions et desiderata afin que les dirigeants soient au fait des réalités profondes du pays et adaptent ainsi leur politique. Le parti l'emporte ainsi sur le gouvernement et toutes les organisations socio-politiques qui doivent lui être intégrées. Il constitue l'essence même du contrôle de l'Etat par le peuple dont le parti est supposé émaner. De cette façon le citoyen contrôle le gouvernement et est donc souverain.

LE HEROS NATIONAL

Le parti est un concept non palpable alors que le peuple a besoin d'un symbole vivant qu'il peut voir, entendre et toucher. Aussi, les idéologues du parti unique ont-ils inventé le rôle du "héros national", leader du parti et de la nation, pour être ce symbole

immédiat et tangible. Il doit aider le parti à asseoir sa légitimité ou du moins sa légalité, à travers la dévotion et l'affection attachées à sa personne. Lui-même est intimement lié au parti, car s'il rompait avec ce dernier, il aurait de la peine à survivre.

Et puisqu' "il n'y a pas de grand homme pour ses domestiques", le héros est mis sur un piédestal et entouré d'un mythe. Comme l'écrit si bien Wallerstein "il est soigneusement tenu à l'écart des réalités quotidiennes, parfois difficiles, que doit affronter le gouvernement. Il est entouré de lieutenants et d'assistants qui encaissent des chocs éventuels des contacts avec les mécontents, tiennent au courant le héros et lui servent de boucs émissaires. Dans toute l'Afrique indépendante, on entend le même refrain : s'il avait su, il n'aurait pas permis cela. Il est bon mais ceux qui l'entourent ne nous comprennent pas" (WALLERSTEIN p. 122).

De fait, le héros ne sait pas tout, ou alors il fait semblant de ne pas savoir pour que la faute retombe sur ses collaborateurs et que lui monte en estime. Dans tous les cas, il se laisse volontiers entourer d'une légende en accablant les rumeurs qui circulent favorablement à son sujet mais en proférant des menaces contre ceux qui s'attaquent à sa personne, sa famille, ses amis.

Pour sauvegarder son image de marque, les thuriféraires du régime mettent en place une véritable toile d'araignée de symboles pour le rendre présent à chaque instant. Son nom est prononcé avec respect; son effigie est omniprésente sur les timbres-postes, les paganes, les médailles, les colliers, les tee-shirts; sa photo est exposée partout. On ressasse ses discours devenus parole d'Evangile. Même quand il se trompe, mal venue serait une réflexion à haute voix, tendant

à le critiquer ou à montrer les points faibles ou les contradictions de ses discours.

UN PRESIDENT-MONARQUE

Selon un calendrier bien précis connu de son seul entourage, le héros effectue des tournées triomphales dans le pays, dans un style royal et accompagné de toute sa cour. Il fait largement usage de "cadeaux" à la population, en son nom personnel, comme si ces cadeaux sortaient de sa poche. A son passage, toute la circulation routière s'arrête. Des poètes et aèdes, attirés ou intéressés, chantent ses prouesses. Quand tous ces procédés ne suffisent pas le héros recourt à une sorte de "sanctification". Il va souvent à l'église, au temple ou à la mosquée, rencontre les gens d'Eglise, se fait bâtir un lieu de culte dans ses appartements, fait dans son village natal des "retraites spirituelles".

Quand son étoile pâlit, ou que son auréole commence à ternir, le parti recourt à la violence, parfois aveugle, frappant et réprimant tout homme et tout geste susceptible de ternir l'image de son héros.

Fort de ses immenses pouvoirs, le héros cumule les trois pouvoirs (exécutif, législatif et judiciaire) même si, en théorie, ils restent séparés. Il finit par s'identifier au parti, d'identifier celui-ci à la nation et au peuple. "Pour s'assurer le contrôle de tous les secteurs de la vie nationale, et manœuvrer à leur guise, écrit Mutorombo, les Chefs d'Etat autocrates ont instauré le système de nominations à tous les échelons (...). Au niveau des entreprises publiques, et à celui de bien d'autres secteurs, des responsables de la gestion sont nommés (...) alors qu'ils devraient

être élus par la population (...) ou choisis, pour des entreprises, par des collègues pour raison d'ancienneté, de compétence, de crédibilité et d'estime dont ils jouissent au sein de la société" (MUTOMBO p. 23).

Ce jeu ne garantit pas l'estime du héros au sein de la population, ni la pérennité du pouvoir.

L'IMPOPULARITE DU PARTI UNIQUE

Parlant du parti communiste, Béchir Ben Yahmed écrit : "le système communiste qui se voulait un ordre global, totalitaire, puisqu'il englobait tout - l'idéologie et la politique, l'économie et le social, sans oublier le militaire - a, en Europe, disposé de près d'un demi-siècle pour se faire accepter (...). Il aurait dû conquérir les esprits, gagner les cœurs de ceux qui sont nés dans le système et n'ont rien connu d'autre, s'enraciner comme la religion qu'il a voulu remplacer, devenir l'ordre des choses (...). Au lieu de cela, à travers beaucoup de diktats suivis de rectifications, générateurs les uns et les autres de souffrance, il est allé à la faillite. On s'aperçoit que le système est rejeté, partout et sans exception : pas un pays, pas un peuple n'en voudrait de son plein gré".

Et d'ajouter à propos de l'Afrique : "Soyez assurés (...) que les partis uniques en Afrique (...) sont tout aussi minoritaires et impopulaires, quoi qu'en disent leurs derniers thuriféraires (...). Le parti unique est, en dépit des protestations contraires, la dictature d'une minorité qui devient vite, immanquablement profiteuse, privilégiée, pervertie. Il faut donc, en Afrique, continuer à mener le combat contre

le parti unique jusqu'à faire disparaître ce type de régime du continent" (BEN YAHMED p. 4-5).

ECHEC GLOBAL

Effectivement, n'en déplaise aux caciques du pouvoir africain et aux chantes du monopartisme, le parti unique a globalement échoué. Cela était du reste inscrit dans son tissu même, à cause de son autoritarisme et sa bureaucratisation excessive hérités de la colonisation. Il ne peut pas réussir l'intégration nationale, car tout en affirmant combattre les inégalités sociales et le tribalisme, le parti unique s'appuie sur le tribalisme, l'ethnisme ou le régionalisme pour se maintenir. Les exemples sont trop nombreux autour de nous pour devoir être explicités. Le tribalisme, l'ethnisme ou le régionalisme sont, entre autres, des sources du mal-développement et du développement inégal de nos pays, de népotisme, de favoritisme et de la corruption qui gangrènent tous nos régimes politiques.

Il se crée ainsi un fossé toujours croissant entre le petit groupe d'hommes au pouvoir et la masse. Comme l'a très bien analysé Lancelotti Sylla "lorsque un individu est président de la République, sa famille ou son clan règne sur sa tribu et sa tribu règne sur toutes les autres tribus de la nouvelle nation. Le phénomène d'escalade se retrouve à tous les niveaux de la société globale" (LANCINI p. 168). Cette domination est justement facilitée par le système des nominations évoqué plus haut.

Ces nominations procèdent, non de la compétence, mais des considérations subjectives d'ordre tribal, ethnique, régional, amical ou familial. Les candidats

sont choisis sur présentation par des parrains qui gravitent dans l'entourage du "héros". Ils peuvent donc tomber dès que les parrains les lâchent ou si ces mêmes parrains viennent à partir. Ces individus parachutés dans ces fonctions deviennent des intouchables méprisant le peuple et même leurs collaborateurs, car ils restent impunis même en cas de faute grave. Leur dénonciation se retourne presque toujours contre son auteur.

Et puisqu'ils savent qu'ils ne sont que de passage, ces intouchables se hâtent d'accumuler des richesses, de se construire de belles maisons, de lancer des entreprises qui leur garantissent une vie douce, eux et leurs descendants. On voit donc que "lorsqu'on quitte le stade des déclarations politiques en faveur du parti unique, pour descendre dans la rue et observer les faits de la vie quotidienne, le prestige et les richesses, les honneurs et le luxe liés naturellement à l'amour du pouvoir, créent les yeux (tandis que leur contrepartie, c'est-à-dire la misère et la pauvreté des masses, crève le cœur)" (LANCINE p. 277). C'est qu'en Afrique, ce n'est pas le pouvoir qui intéresse mais les avantages que ce pouvoir procure.

● UNE STABILITE MORTELLE

Le parti unique ne garantit pas non plus une réelle stabilité politique ni une réelle paix sociale. Car cette stabilité se fait toujours au profit du plus fort. Quant à la paix, elle est souvent la paix des cimetières, au regard de toutes les victimes du parti unique dont l'Afrique regorge d'exemples. La stabilité et la paix dont il est question reviennent ici à l'immobilisme opposé à tout changement, et donc

mortel. Car, remarque Béchir Ben Yahmed "l'immobilisme dans un ordre injuste et qui semble au bout du rouleau - un présent triste et sans rêve - ne présente plus le moindre avantage". D'ailleurs "à quoi serviraient-elles [cette paix et cette stabilité] s'il s'agit de maintenir un ordre trop injuste, si injuste qu'il favorise l'enrichissement de quelques uns au détriment du bien de tous ?" (BEN YAHMED p. 4).

Du reste, comme le souligne Edem Kodjo, la stabilité ne s'impose pas. "La véritable stabilité puise dans les règles constitutionnelles établies l'aliment nécessaire pour se structurer et pour survivre". Elle doit compter "sur des bases d'alternance pour prendre en compte l'évolution actuelle du monde" (KODJO p. 22). Le manque de souplesse et d'ouverture pour admettre une opposition légale condamne en fin de compte le parti unique à la fragilité. L'opposition se crée, en fait, au sein même du parti et elle est obligée de prendre la forme de la subversion, du complot et des tentatives de coup d'État, avec l'aide de l'extérieur.

La structure du parti unique n'est donc forte que dans sa capacité de sévir, mais elle est faible du fait que tout le pouvoir est concentré dans les mains d'un seul homme. Ceci le rend solitaire et vulnérable en engendrant une action dissolvante du parti. Conséquence: "le sens de l'unité qui tend à se réaliser pleinement dans l'unité d'un homme finit par créer des Etats sans parti, le parti ayant été totalement absorbé par un homme, derrière lequel il tombe dans un folklorisme politique caché sous les apparences monolithiques et totalitaires" (LANCINE p. 280).

La machine est grippée, le parti et toutes les institutions politiques tournent à vide, la corruption s'installe, le héros vit dans une paranoïa de com-

plots, on entre dans l'heure de la démagogie et du mensonge politique. Et quand le héros tombe dans un coup d'Etat qui ne peut être que militaire, tout le système s'écroule comme château de sable.

LE BLUFF DU DOSAGE

Pour tenter de juguler l'éclatement qui menace constamment leurs pays, certains régimes africains ont inventé, ce que Lanciné Sylla appelle la "polyarchie". C'est un système politique constitué par les dosages ethniques et régionaux, dans l'octroi des hautes fonctions administratives. Ce dosage donne l'impression que toutes les tribus, ethnies ou régions participent réellement au pouvoir. À y regarder de près, ce n'est qu'un leurre, un jeu subtil mis en place pour garantir une certaine stabilité, qui ne peut guère déboucher sur leur intégration nationale.

En effet, "le dosage (...) est administré en sorte que l'on ne remette jamais en question les légitimités fondamentales de la domination d'un groupe sur les autres. Il s'agira pour le groupe hégémonique, d'accaparer toutes les positions stratégiques du pouvoir au sein de la société nationale, afin de perpétuer sa domination sur les autres groupes. Les conditions requises pour obtenir le poste de commandement des grandes hiérarchies seront détournées dans le sens du renforcement du groupe hégémonique" (LANCINÉ p. 313).

Le Chef place donc aux postes clés les hommes de son groupe, clan ou famille, et distribue les autres à des éléments de confiance, ou à des amis personnels qu'il double parfois de subalternes de son groupe pour les surveiller. Cette politique a pour résultat de

diviser le pays en groupes qui s'ordonnent dans des hiérarchies inamovibles. "C'est ainsi, ajoute Lanciné Sylla, qu'il y a de vrais citoyens et des citoyens de seconde nature, selon qu'ils appartiennent au groupe central, groupe hégémonique, ou au groupe périphérique, groupe subordonné" (LANCINÉ p. 314).

D'où la résurgence inavouée ou cachée du tribalisme, de l'ethnisme ou du régionalisme qui fait qu'on trouve par exemple dans un ministère (ou une société parastatale) des gens de la même tribu, ethnies ou région, du ministre au planton. Ou qu'on assiste à ce fait inouï qu'un inférieur tiennne tête à son supérieur hiérarchique, car ce dernier n'est pas du bon côté. Au nom du dosage, la compétence ne suffit pas pour accéder au poste ou au service auquel normalement on avait droit. Pour percer, il faut des appuis très forts, qui se moquent d'ailleurs du dosage, ou recourir à d'autres moyens, tels les mariages capables de renforcer bien des alliances.

Pour les autres, il ne restera qu'à emprunter la voie de la corruption, sans cesse condamnée avec les accents les plus pathétiques, mais devenant néanmoins système de gouvernement.

OUI AU MULTIPARTISME

Pour contrecarrer le pouvoir totalitaire et tentaculaire du parti unique, et réaliser un décollage social, économique et politique, la seule voie nous paraît être l'instauration du multipartisme. Certes, on l'a dit et redit, le multipartisme n'est pas, à lui seul, la clé des problèmes ni la démocratie. Il peut même dévier et conduire à l'anarchie. Pourtant c'est la voie obligée pour accéder à la démocratie. C'est

le seul système qui permet des élections vraiment libres (un homme, une voix), un véritable choix des candidats et un vrai débat sur les orientations nationales. C'est la seule issue pour sortir de l'impasse dans laquelle nous ont conduits 30 ans d'unanimité et de *béni-oui-oui*.

C'est le système qui permet de résoudre, de façon pacifique, les principaux conflits politiques inhérents à toute société humaine, grâce à de véritables projets de société, fruit du concours de un ou de plusieurs partis d'opposition qui servent de garde-fou. C'est cela la démocratie fondée sur le système pluraliste. Comme l'a bien noté Edem Kodjo, "parce qu'elle assure la transparence dans la gestion des affaires publiques, qu'elle est le meilleur antidote contre la corruption, qu'elle libère l'esprit d'initiative et le génie créateur de l'individu, parce qu'elle responsabilise davantage que le monopartisme, et permet une meilleure participation des citoyens au développement, la démocratie s'impose comme un facteur essentiel à la promotion humaine" (KODJO 2, p. 8).

La démocratie est une valeur fondamentale et comme telle, elle est universelle. Comme les droits de l'homme qui passent avant ceux de la culture, elle ne saurait souffrir aucune entorse sous prétexte de spécificité culturelle. Seul le label peut changer, mais non le contenu. Désormais, le citoyen africain doit pouvoir penser en dehors des sentiers battus, sans être taxé de subversif.

CASSER LES MYTHES

Jacques Chirac et les Chefs d'Etats africains qui continuent à crier que les africains ne sauraient

vivre un système pluraliste, ne font que cimenter les vieux mythes de l'esclavage et de la colonisation sur l'incapacité du noir de se développer. Mythes colportés d'ailleurs par l'académicien Sedhar Senghor quand il déclarait que "le rythme est nègre et la raison hellène". C'est ce genre de discours qu'a dénoncé le 1er Forum Panafricain pour la Démocratie et les Droits de l'Homme, tenu à Paris le 12 mars dernier. Il l'a fait en ces termes : "En Europe, notamment en France, prédomine encore chez ceux qui font l'opinion, le préjugé classique, selon lequel les peuples de civilisation négro-africaine doivent être cantonnés dans les marges de l'histoire et s'accommoder, pour le meilleur et pour le pire, des partis uniques comme modes de gouvernement. On sait que ce type de préjugé, qui fait aujourd'hui recette, est un produit de l'ancienne vision impériale et raciste de la traite négrière" (N'DIAYE p. 13).

Ce qui est étonnant de la part de ces africains, qui crient au scandale quand l'Europe et l'Amérique veulent nous imposer le multipartisme, c'est qu'ils ne se plaignent pas que ces mêmes puissances nous ont imposé le parti unique et les dictatures du continent. En effet, celles-ci ne se maintiendraient pas sans la main bienveillante et armée de ces puissances. Il est facile de monter au créneau pour fustiger le multipartisme, et défendre la spécificité africaine, sans voir que tout notre système politique est calqué sur le modèle euro-américain. Les termes mêmes de Président, Parlement, Parti et j'en passe, ne sont guère, à mon humble avis, typiquement africains. Ce qu'il faut analyser, c'est le système qui est proposé, voir s'il est bon ou mauvais. A moins de signer un moratoire contre la coopération et l'aide des pays riches, en refusant leurs devises, les aides alimentaires en cas de famine. Un premier geste pourrait consister au moins à retirer tous les avoires qui dorment dans les

banques de ces pays; ne plus faire appel au parapluie des armées euro-américaines devant la colère populaire ou les menaces d'un "frère" africain. Et surtout ne pas y chercher refuge en cas de chute.

LE MULTIPARTISME EST POSSIBLE

Certes, il ne suffit pas d'avoir un parlement pour parlementer, ni le droit de vote pour voter réellement. Ceux-ci peuvent n'être que des chambres d'enregistrement, ou des mascarades. L'Afrique des indépendances a connu le multipartisme, mais celui-ci a échoué car le continent n'y était nullement préparé. Ce système était plutôt le passage obligé pour arracher l'indépendance. En effet, "le gouvernement colonial favorisait la multiplication des partis politiques, puisque, dans son esprit, cela constituait la preuve palpable de la maturité politique des populations indigènes, et le moyen de mettre en place le régime libéral de type occidental, condition ultime de l'octroi de l'indépendance. Avant compris cette politique, les leaders africains vont essayer de la mettre en pratique, comme par tactique, pour exiger ou mériter l'indépendance de leurs pays respectifs" (LANCINE p. 160-161).

L'entreprise était évidemment impossible pour des sociétés vivant encore sur le modèle tribal ou ethnique, et où aucun leader politique n'aurait pu rassembler suffisamment de partisans, sans s'appuyer sur sa tribu, son ethnie ou sa région. Le "diviser pour régner" de toute politique coloniale a fait le reste, d'autant plus que dans certains pays (si pas tous) le colonisateur a soutenu ouvertement un parti contre les autres, qu'il accusait de "communistes", et lui a prêté main-forte en cas de besoin. L'autori-

tarisme des nouveaux dirigeants hérité de la colonisation ne pouvait pas non plus supporter une compétition pacifique. Mais, puisque le multipartisme est malgré tout, même pour l'Afrique, le passage obligé de la démocratie, il faut poser des jalons. Pour que le mouvement ne sombre plus dans l'anarchie ou ne soit pas récupéré par quelques chefs d'États désireux de se maintenir à tout prix au pouvoir pour mieux régner en se drapant du multipartisme.

DES PREALABLES

Parmi les préalables au multipartisme, citons :

- Croire que le changement est possible : il faut faire tomber nos murs intérieurs et croire que le multipartisme est possible chez nous. L'Afrique est mûre pour la démocratie. Selon l'image d'Edem Kodjo, "il est temps de secouer le cocotier pour ouvrir une ère nouvelle et redonner confiance à la jeunesse africaine (...) L'Afrique n'est plus et ne sera plus jamais ce qu'elle était" (KODJO p. 8-9).

■ Exiger un vrai débat :

Nos populations doivent apprendre à dire non, "apprendre à ne plus courber l'échine devant les injustices et les iniquités, et appréhender le pouvoir, non comme un objet de vénération et de crainte, mais de convivialité et de partage" (KODJO 3, p. 21). Elles doivent exiger des pouvoirs politiques un vrai débat sur les grands problèmes du pays, et refuser les débats biaisés, insipides ou téléguisés. Elles doivent réclamer une analyse critique de la société et chercher ensemble des solutions. Elles doivent exiger de tous ceux qui exercent le pouvoir de cesser de se lamenter avec

le peuple de ce qui ne va pas, mais de prendre leurs responsabilités et de punir les coupables. Ou alors, de démissionner.

■ Redéfinir le parti :

En Afrique, on vote souvent pour ou contre un homme plutôt que pour un programme politique. Il est temps de changer cet état d'esprit, et de savoir qu'un parti est avant tout une institution avec un programme, des structures, une identité. Il ne peut se confondre avec le flou, l'informel, l'aléatoire, l'amitié ou l'inimitié. Le militant doit voter pour ce programme, et non pour un tel individu.

■ Accepter de payer le prix :

Selon Jean-François Bayart, "la démocratie, comme n'importe quel système politique, est un rapport de forces. Or, ce rapport de forces ne joue pas forcément en faveur du processus de construction démocratique; certains éléments pèsent très lourd: la capacité policière et répressive des régimes africains, leur technologie militaire, leur puissance de feu." (KODJO p. 29).

La lutte pour le multipartisme doit accepter de payer le prix, de vivre dans l'inconfort car c'est la seule condition de réussite. Fini l'hédonisme social qui caractérise l'élite africaine, finis le silence, la paresse et la peur qui empêchaient l'éclosion d'ambitions collectives; ce sont ces dernières qui construisent et cimentent la démocratie.

■ Se donner des instruments nécessaires :

Comme toute naissance, celle du multipartisme sera certainement difficile et douloureuse, mais aussi très fragile. Il faut donc préparer le matériel de cette opération et le tenir à la portée de la main

pour éviter tout dérapage. Lanciné Sylla nous en propose un certain nombre, dont voici les principaux :

- ⊙ "un certain équilibre et un certain sens du compromis entre les différentes forces politiques;
- ⊙ un corps électoral bien informé et indépendant;
- ⊙ un accord général sur le principe de légitimité politique, sur l'appartenance de tous à la communauté nationale;
- ⊙ une reconnaissance de chacun comme membre à part entière de la nation;
- ⊙ une constitution des partis sur des bases idéologiques, des intérêts de groupes non sectoriels qui risqueraient de mettre en cause l'intégrité territoriale de la nation;
- ⊙ l'existence préalable d'un sentiment national qui assure la cohésion nécessaire à l'existence d'un Etat" (LANCINE p. 290).

LE MOT DE LA FIN

Certes le combat pour le multipartisme s'annonce difficile, car la démocratie ne se construit pas en un jour. Elle se vit, s'améliore, se consolide. Elle a besoin d'une économie forte, sans oublier d'assurer l'apaisement de tous les conflits. Tel le tribalisme, toujours actuel, qu'on voit poindre même dans les démocraties européennes sous le couvert des mouvements autonomistes ou séparatistes : Italie (Sicile et Sardaigne), Suisse (Jura), France (Bretagne, Pays Basque).

Certes, des résistances farouches au multipartisme ne manqueront pas. Comme le fait remarquer Marc Leboucher pour le cas des pays de l'Est "il ne sera pas facile en effet d'ancrer le sentiment démocratique".

que, le sens de l'Etat de droit dans des pays longtemps habitués à l'ordre totalitaire, sans choquer les mentalités, ni rencontrer la résistance des nomenklaturas" (LEBOUCHER p. 11). On le voit la tâche est plutôt titanesque, mais la joie de l'effort consenti sera d'autant plus grande. Mais "à vaincre sans péril, on triomphe sans gloire".

Joseph NTAMAHUNGIRO.

Références

- BEN YAHMED Béchir, Il faut bouger, dans Jeune Afrique n° 1526 du 2 avril 1990, p. 4-5.
- KODJO Edem, La démocratie est-elle possible en Afrique ?, dans Jeune Afrique Plus n°3, nov.-déc. 1989, p.16-31.
- KODJO Edem 2, Il est temps de secouer le cocotier, dans Croissance des Jeunes Nations, n° 327, mai 1990, p. 8-9.
- KODJO Edem 3, Mobutu, Bongo et la démocratie, dans Jeune Afrique n° 1532 du 14 mai 1990, p. 20-21.
- LANCINE Sylla, Tribalisme et parti unique en Afrique, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, St Just-La-Pendule, 1977, 393 p.
- LEBOUCHER Marc, Pays de l'Est : les ambiguïtés d'un déclin, dans Panorama, n° 243, décembre 1989, p. 10-11.
- MUTOMBO Hanshi-Hatuhu, Des réformes économiques qui doivent aller de pair avec des réformes politiques et administratives, dans Développement et Coopération, n° 3/1990, p. 22-26.
- N'DIAVE Jean-Pierre, Un événement prometteur pour l'Afrique, dans Jeune Afrique, n° 1526 du 2 avril 1990, p. 13.
- WALLERSTEIN Immanuel, L'Afrique et l'indépendance, Présence Africaine, traduit de l'Américain par Arnette Lesqueun, Paris, 1966, 203 p.



Hors de la démocratie, point de salut ! Même en économie. Il est donc temps que l'Afrique se mette à la pendule "pluripartisme" si elle veut décoller économiquement. Mais devant le danger de voir sa démocratie étouffée dans l'oeuf, il faut créer un club des nations démocratiques pour décourager et neutraliser toutes les forces antidémocratiques.

REUSSIR LA DEMOCRATIE EN AFRIQUE

La faillite politique, économique et idéologique du communisme a mis en question le système de monopole politique comme mode de gestion efficace des Etats. Les partis uniques du monde entier, qui se sont tous inspirés des pratiques totalitaires des partis communistes des ex-démocraties populaires, se trouvent dans le désarroi, suite aux désastres (économiques et politiques) qu'ils ont causés aux différents peuples du Tiers-Monde. La pression des démocraties avancées de l'Occident, tentées de lier leur aide aux progrès de la démocratisation dans les pays assistés, n'y est aussi pour rien. C'est ainsi que certains pays africains - encore une minorité - ont démantelé les partis uniques et les ont remplacés par le pluralisme politique.

Cependant, plusieurs responsables africains, même s'ils ne nient plus que la dictature des partis

uniques est néfaste au progrès (le débat est en effet dépassé), affichent encore des doutes (réels ou feints) quant à l'efficacité du multipartisme et quant à l'opportunité de son instauration dans nos pays comme seule alternative à cet impasse.

Cet article explique pourquoi multipartisme rime avec efficacité économique; qu'on n'a plus de temps à perdre pour nous lancer à l'aventure. L'article énumère, à la fin, les conditions internes et externes pour que les nouveaux systèmes politiques que nous nous apprêtons à instaurer chez nous, soient un franc succès. Après tout, nous ne pouvons plus nous permettre de rater encore une fois la course au progrès au cours de cette deuxième génération de nos indépendances.

PLURALISME ET EFFICACITE

La théorie économique permet d'expliquer pourquoi le pluralisme politique crée de meilleures conditions pour l'éclosion des miracles économiques, sans compter ses autres bienfaits, tels le meilleur respect des droits de l'homme et la liberté. Les économistes nous apprennent - et la pratique nous confirme - que le monopole économique (une seule entreprise au niveau de la nation) détériore le bien-être social car il hausse les prix des produits fabriqués pour une qualité qui décline. Regardez ces monopoles publics, et même privés, qui répondent au mécontentement des clients par une arrogance incroyable. Par contre, la libre concurrence des entreprises (ce que les économistes appellent "le régime de concurrence pure et parfaite") permet d'atteindre l'optimum social : des produits de qualité pour des prix qui diminuent d'année en année.

Dans le cas de monopole, les clients regrettent naturellement le régime de concurrence pure et parfaite où ils seraient "rois". Le Parti unique est au système politique ce qu'est le monopole sur le plan économique; les deux se caractérisent par leur inefficacité dans la promotion du développement économique. Le multipartisme, tout comme la concurrence, permet le bien-être social, crée les conditions de l'efficacité politique, et aussi économique. La comparaison du monolithisme politique au monopole économique n'est pas du tout choquante : après tout, le parti politique n'est-il pas une "entreprise" qui a pour finalité la promotion du bien-être social ?

LIBERTE DE PENSER

Les responsables africains ne discutent plus des bienfaits du libéralisme - système économique de libre concurrence des entreprises -; la dernière décennie a vu le démantèlement des monopoles publics et privés. Ceci était fait dans le but d'accélérer la croissance économique. Cependant, ces mêmes responsables en sont encore à douter de l'efficacité économique du multipartisme. Ils devraient se rendre à l'évidence: le libéralisme économique est incompatible avec le système de monolithisme politique. "La liberté d'entreprendre passe par la liberté de penser", a dit un philosophe.

Un système hybride, puisant dans le libéralisme les avantages qu'offre la jouissance de la propriété privée, et empruntant au totalitarisme les méthodes de conquête et de maintien au pouvoir, ne parvient à réaliser, ni la cohérence intrinsèque de chacun des deux systèmes, ni une synthèse nouvelle de deux contraires. Il débouche plutôt rapidement sur une

crise aiguë des institutions. Ce qui n'est pas, bien sûr, pour favoriser le développement¹. La logique veut donc que, si nous reconnaissons le libéralisme comme le meilleur système sur le plan économique, nous devons aussi savoir que ce système ne fonctionnera jamais sans les préalables politiques, l'instauration du pluralisme politique.

● NE PAS CRAINDRE LES MALADIES INFANTILES

Les partisans de la démocratie pluraliste ne perdent pas de vue les écueils du multipartisme, surtout à ses débuts. Ils sont conscients des dérives tribalistes et régionalistes, les querelles intestines, le blocage des institutions et l'affaiblissement de l'Etat qui peuvent en découler. Mais les difficultés ne peuvent pas être un prétexte à l'inaction. Les partisans du multipartisme savent que tout nouveau système exige de l'apprentissage; demande-t-on à l'enfant qui fait ses premiers pas de ne pas tomber ? C'est en tombant et en se relevant, que l'enfant maîtrisera la marche. C'est en pratiquant le multipartisme que nous en maîtriserons les mécanismes. Tout retard nous désavantage par rapport aux autres peuples. On arguera aux partisans de la démocratie que nos peuples ne sont pas suffisamment "mûrs" pour "digérer" le choc du multipartisme. Mais oublie-t-on que l'Angleterre, pays qui a été le premier à "inventer" la démocratie parlementaire moderne aux débuts de la Révolution industrielle (17e siècle), a institutionnalisé le multipartisme dans les mêmes

¹ Voir à ce propos l'analyse que font du système politique de leur pays les évêques zairois dans JEUNE AFRIQUE N° 1527 du 11 avril 1990, p. 21.

conditions de développement économique que celles de la plupart des pays africains actuels ?

Cependant, il ne faut pas se leurrer ni se faire des illusions : les démocraties que nous nous apprêtons à instaurer dans nos pays ne sont pas à l'abri des "maladies infantiles du multipartisme". Des apprentis dictateurs seront toujours à l'affût, guettant la moindre faiblesse de celles-ci pour nous convaincre, parfois manu militari, de retourner aux mauvaises habitudes de la dictature. Quels vaccins ces démocraties s'inoculeront-elles pour s'en protéger ?

● CONDITIONS DE SUCCES DU MULTIPARTISME EN AFRIQUE

Pour que le multipartisme réussisse chez nous, il faudra d'abord mettre en place des structures politiques favorisant la liberté, le respect des droits de l'homme, et le libre exercice de la profession politique. Je crois qu'il s'agira là de concevoir des institutions réellement démocratiques préconisant une séparation effective des pouvoirs, avec un exécutif contrôlé par le législatif et une Cour suprême qui fait respecter des lois.

Il faudra ensuite apprendre aux citoyens les mécanismes de la démocratie, leurs droits et devoirs. Par exemple, au lieu d'apprendre aux écoliers les statuts de tel ou tel parti au pouvoir, il faudrait plutôt que les enfants apprennent le contenu de la déclaration universelle des droits de l'homme.

Troisièmement, il faudra procéder par étapes. Commencer par le multipartisme intégral serait comme exposer à une lumière intense les yeux d'un homme qui aurait passé trente ans dans une caverne sans éclaira-

ge; ses yeux ne supporteraient pas une pareille lumière et l'homme risquerait de perdre la vue pour de bon. Nous ne devons pas risquer d'exposer à nos yeux la soudaine lumière intense du multipartisme intégral. Aussi, je pense qu'il faudra commencer par deux grands partis élus démocratiquement par les citoyens. Cependant, comme en Europe de l'Est à la fin de l'année 1989, les différents partis uniques au pouvoir en Afrique, devront se saborder pour ne pas gêner les jeunes partis naissants.

● POUR UNE COALITION DES NATIONS DEMOCRATIQUES

Cependant ces conditions internes ne suffisent pas: il y aura toujours des forces souterraines, parfois aidées par l'étranger, qui tenteront d'écraser dans l'oeuf les fragiles démocraties africaines. Toutes les nations démocratiques se doivent donc de les protéger contre ces forces négatives.

On sait que l'homme a trois aspirations fondamentales dans la vie: la paix, le bien-être économique et la liberté. Depuis 50 ans, les nations du monde entier ont mis en place des organisations internationales pour répondre à l'une ou l'autre des trois aspirations: l'Organisation des Nations Unies (maintien de la paix entre les nations), les Institutions de Bretton Woods et les agences d'aide des pays avancés (promotion du développement économique). Cependant, force nous est de constater qu'il n'y a pas une seule organisation internationale qui s'occupe de la promotion de la démocratie garante de la liberté des citoyens dans les pays. Seules quelques Organisations non gouvernementales, telles Amnesty International, du reste sans trop de pouvoir, s'occupent du monitoring, du respect des libertés dans le monde.

Il est donc grand temps que les nations du monde entier mettent sur pied une Coalition des Nations Démocratiques (C.N.D.) pour répondre à la troisième aspiration de tout humain. Cette coalition, qui ferait le travail d'Amnesty International, mais avec beaucoup plus d'influence, aurait une sorte de Conseil de Sécurité avant les prérogatives de son semblable de l'ONU, et composé de Nations Démocratiquement Avancées. Ce Conseil de la Coalition examinerait, chaque fois que c'est nécessaire l'état du respect des libertés dans le monde.

Le rapport annuel sur le progrès de la démocratie dans le monde (qui serait élaboré par les services de la CND) servirait un instrument pour récompenser les meilleurs élèves de la démocratie (par l'assistance économique accrue par exemple) ou au contraire, pour châtier les violations des droits de l'homme par des sanctions économiques globales et par une mise en quarantaine politique, comme c'est le cas actuellement pour l'Afrique du Sud de l'apartheid. Je suis convaincu que la CND serait un instrument efficace pour sortir beaucoup de pays africains du sous-développement politique (caractérisé par une piètre situation de la démocratie).

La CND fonctionnera correctement lorsqu'on aura revu certains principes "sacrés" du droit international, tel celui de la "non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats". Est-il moralement juste que, selon le droit international, il faille se taire devant les malheurs des victimes d'une dictature sanglante, alors que, selon le même principe, il est sain d'intervenir pour secourir les victimes des cataclysmes naturels? Les hommes souffrent de la même façon, que les souffrances proviennent des désastres naturels ou de ceux causés par l'homme contre son semblable.

CONCLUSION

Le vent démocratique, qui a balayé les dictatures communistes de l'Est européen, a gagné le continent africain. Alors, nous autres africains, plutôt que de nous accrocher à des systèmes archaïques de monopole politique qui ont démontré leur inefficacité, prenons le train de la démocratie en marche. Les obstacles ne manqueront pas. Normal, l'apprentissage de la démocratie n'a jamais été une simple ballade. La courbe de l'apprentissage pourra être glissante d'un moment à l'autre, mais nos chutes pourront être amorties par une "Coalition des Nations Démocratiques" qui reste à inventer. Mais qui n'est pas un rêve.

Faustin HITIYISE.

ELECTIONS



Heureuse crise, serions-nous tentés de dire. Car elle a enfin secoué les Rwandais et les amène petit à petit à prendre en main leur avenir et à se rendre compte des véritables enjeux du futur. Car notre ennemi n°1 n'est pas la pauvreté, mais le monopartisme avec son cortège de misères. Le salut ne peut donc se trouver que dans le multipartisme.

LES GRANDS PROBLEMES DE L'HEURE

AU RWANDA

Le titre du présent exposé s'écarterait plus à un livre qu'à un simple article. Mais pour des motifs d'indisponibilité, je me propose de livrer seulement le résumé de ce qui me semble le plus préoccupant dans notre pays, tant dans le domaine de la politique que dans celui de l'économie. Je lie donc ici politique et économie. Le Rwanda connaît une crise économique sans précédent et une crise politique qui est la crise du parti unique, telle qu'elle est connue partout en Afrique. En fin de compte, je lie les deux domaines parce que je reste convaincu que les changements projetés dans le cadre d'une réforme de nos institutions politiques et administratives auront un impact salutaire, s'ils sont bien menés, sur l'état de notre économie dont les assises sont actuellement ébranlées.

LE VENT DU CHANGEMENT

Quelque chose a remué la mentalité des Rwandais; quelque chose d'indicible, de non encore palpable. Les gens d'habitude somnolents quant il s'agit de politique, ouvrent soudainement les yeux et scrutent les multiples facettes de leur pays. L'avenir politique les intéresse désormais et la plupart cherchent à être informés, à participer, à la rwandaise. La crise économique a fini de les mettre K.O., sans que de véritables solutions soient perceptibles.

De jour en jour, ils voient et comprennent mieux ce qu'il convient d'appeler nos grands échecs nationaux: l'impasse de l'agriculture, l'irrésistible montée de la démographie, la déroute du système éducatif, l'enlisement de notre industrie. Grâce à la mévente du café, ces maux structurels, et bien d'autres de notre société, ont pris une allure dramatique en menaçant notre propre survie. Paradoxalement, c'est dans le sillage des bouleversements apportés par les vents démocratiques que se perçoivent des lueurs d'espoir, de possibles solutions à cette descente en enfer de notre économie.

La voie dans laquelle le Rwanda s'est engagé dans le domaine politique est actuellement connue. Le discours du Chef de l'Etat, le 5 juillet dernier, a été clair et le doute n'est plus permis. Le Rwanda s'est engagé dans la voie de la démocratie pluraliste et de la séparation nette des instances du (ou des) parti(s) et de l'appareil étatique. Ce qui est encore douteux, c'est la façon dont s'installera et s'opérera cette démocratie pluraliste, cette libéralisation des moeurs politiques. Mais d'ores et déjà nous pouvons

ECUEILS ET MENACES

dire que tout dépendra des hautes autorités rwandaises qui devront faire preuve de détermination, et ce, à partir du 7e Congrès Ordinaire du MRND prévu en décembre prochain. Si notre Chef de l'Etat n'est pas convaincu du bien fondé du pluralisme politique et syndical, alors nous aurons une démocratie fragile. Si les hautes autorités rwandaises ne s'engagent pas résolument dans la voie du changement politique déjà annoncé, alors nous bâtirons quelque chose de fragile, même si la contribution désintéressée de tout un chacun (intellectuel et autre) est acquise.

Au delà de cette responsabilité première de l'équipe au pouvoir, des menaces existent face à ce projet de société nouvelle. J'en citerai deux, les plus significatives à mon avis. La première menace est celle d'un coup d'Etat. Je raisonne en théorie. La prise de pouvoir par la force, au Rwanda, signifierait le chambardement de ceux qui gouvernent, et le surgissement des gens jusque-là obscurs et avides d'honneurs et de biens. Cela signifierait un changement sans préparation ni transition de la vision politique. Quelles que soient les raisons que peuvent avancer les personnes qui veulent faire un coup d'Etat et quelles que soient les bonnes intentions qui pourraient les animer, qu'ils sachent qu'ils feraient faire au Rwanda un saut en arrière, parce qu'ils contribueraient à perpétuer une tradition rétrograde. Un coup d'Etat en appelle un autre. Le moment est venu, avec le processus vers le multipartisme, de briser cette triste tradition africaine.

Le deuxième grand danger se situe au niveau du processus démocratique lui-même. Il concerne nos

futurs leaders. Dans deux ans, après le changement de la Constitution et l'établissement d'une Charte politique, la formation libre de partis politiques sera permise. Toi, Rwandais, qui te prépares à fonder un parti, et donc à briguer la Présidence de la République, ôte-toi de la tête les ovations et les chansons en ton honneur; prépare-toi à être critiqué et contredit, car la démocratie qui sera la nôtre à ce moment-là, l'autorisera. Mais par dessus tout, transcende les intérêts personnels, les considérations régionales et ethniques, au profit du seul intérêt de la Nation Rwandaise. Eloigne de toi l'idée de favoriser tes nombreuses amitiés et tes innombrables parentés, réelles ou fictives. Le peuple attend de toi que tu traces un trait sur les comportements inspirés par l'appartenance à telle région ou à telle ethnie. Tu dois être au dessus de tout, toi, futur Président, et oeuvrer à ce que le peuple rwandais ne garde dans son esprit que les préoccupations nationales. Et garde-toi de nous décevoir à ce sujet, toi, futur Président.

Le Congrès ordinaire du MRND, le 7e du genre, approche. Il constituera le premier test de la démocratie. Les congressistes devront avoir le loisir de dire tout ce qu'ils ont sur le coeur. Mais importante aussi est la façon dont seront conduits les débats. Ceux-ci devront être orientés vers l'ouverture politique, et les hautes autorités qui auront à intervenir, lors de ces assises, devront largement y contribuer. De toutes façons, les responsabilités seront grandes, et s'il y a échec, qu'ils ne viennent pas nous dire que le Congrès a dit non au multipartisme. Il ne peut dire "non" que si on l'y influence, directement ou indirectement. Le sage peuple rwandais est, pour le moment, comme cela. Il va là où on le mène, en attendant qu'il prenne conscience de sa force et de ses capacités.

DIALOGUER AVEC LA PRESSE

Pendant ce temps, la presse rwandaise, voulant goûter aux délices de la liberté, encaisse bien des déboires. Les procès contre elle ne se comptent plus. Certains prêtent à rire, tellement ils sont fantaisistes. La liberté de dire ne s'acquiert pas facilement.



Diffuser les idées par la presse est une nécessité

Le peuple exhibe de plus en plus de courroux contre le pouvoir, en ce domaine. Semusambi, Hangimana et Sibomana, autant de brillants journalistes qu'on devrait laisser tranquilles. Ensuite, je trouve ridicule cette confrontation entre le pouvoir et la presse privée, cette attitude de chien et chat. Il est possible de la part du pouvoir d'inciter les journalistes privés à former une sorte d'association.

Les griefs des autorités seraient adressés aux journalistes par le canal de cette association. Et vice-versa. Il y aurait dialogue. On prévoirait ainsi les cas qui actuellement mènent les journalistes en prison.

Par ce dialogue, les deux parties conviendraient de ce qu'il faut dire ou ne pas dire, chaque partie défendant sa position et ses intérêts. Je trouve déplorable l'attitude actuelle du pouvoir de suivre à la trace un journaliste "suspect", de le guetter jour et nuit, en attendant qu'il écrive la phrase fatale qui lui ouvrira les portes de la prison. Pourquoi ne pas, dans un dialogue pourtant tant prôné par le Président de la République, approcher la personne en question et lui faire signifier à temps les appréhensions des autorités. Tout le monde y gagnerait. Et le peuple n'aurait plus à grogner à chaque emprisonnement de journaliste.

L'enjeu de la liberté de la presse est un enjeu de taille, et il y a lieu de se féliciter de l'allure qu'il a pris au Rwanda, mises à part les réserves ci-haut énoncées. Le Congrès prochain de Décembre, j'y reviens, devra exiger davantage de liberté d'opinion et de liberté de parole. Les participants devront également consacrer la séparation de l'Etat et du MRND, la révision de la Constitution et le pluralisme politique.

● EVITER LES FRAUDES ELECTORALES

En ce qui concerne la Constitution Rwandaise, sa révision devra être préparée par une conférence nationale, avant le référendum. Je vois mal les instances du MRND se pencher seules sur le changement

d'une Constitution appelée à détrôner le MRND. La Charte politique pourrait être préparée par la même conférence, avant d'être présentée au peuple pour le référendum, en même temps que la Constitution. Ce sera un grand moment d'échauffement politique. Mais le paroxysme sera atteint avec la formation des partis, vers 92-93, les campagnes électorales et les votes. Je ne reviendrai pas sur le problème des leaders. Nous prions Dieu que le Rwanda en ait de charismatiques et de clairovoyants.

L'autre grand problème, ce sera celui des élections. Nous devons y réfléchir dès à présent, mesurer les dangers, prévoir des solutions. L'expérience que nous avons en la matière est triste. Nous devrions être en mesure d'éviter les fraudes électorales. C'est deshonorant. C'est abaissant.

● LES ENJEUX

Les tares sociales que je viens de mentionner, ainsi que d'autres, telles la corruption, la mauvaise gestion des établissements publics et des sociétés d'Etat, le manque d'esprit d'entreprise, la frustration de l'individu en tant que créateur, le manque d'esprit de contradiction, etc..., sont imputables au système du parti unique. Ce dernier est par essence générateur de tares et d'abus de toutes sortes. C'est un mauvais système politique. A ces catastrophes, il faut ajouter la déroute de l'économie.

Puisque le parti unique est responsable de ces maux, et que ceux-ci, à leur tour, déréglent la société et l'économie, c'est le parti unique qui, en définitive, est responsable de la situation économique catastrophique du pays. D'où l'importance, sur le plan

économique, de mener les réformes politiques, telles qu'annoncées au Rwanda. Mais on l'a dit assez, l'instauration du multipartisme ne suffit ni pour assurer la démocratie ni pour sauver l'économie. Encore faut-il des leaders - toujours eux - à la hauteur. Il nous en faudra un d'exceptionnel au Rwanda, car les temps seront exceptionnels. La mission est double, grandiose : faire marcher, et bien marcher le bébé "démocratie", et relever l'économie du pays. Voici quelques uns des grands problèmes économiques qui attendent des solutions et qui constituent ce que j'appelle nos grands échecs nationaux.

○ L'AGRICULTURE

L'agriculture rwandaise est dans l'impasse. La régression de la production s'amplifie, malgré de jolis slogans. D'années en années, de saisons en saisons, la production agricole diminue, spécialement pour la patate douce. Avec la montée démographique, la parcellisation devient extrême. La question se pose sous deux angles : comment arrêter le morcellement des terres ? Comment améliorer la productivité sur les terres arables ? Il faut une vision politique nouvelle, une volonté, des énergies et une mobilisation nouvelles. Et peu de slogans. Nous parlons beaucoup et nous agissons peu. Peu de mots, beaucoup d'idées et beaucoup d'actions, voilà ce que le paysan veut.

○ LA DEMOGRAPHIE

La 2e République a bien identifié la menace de la surpopulation, mais l'énergie pour la combattre efficacement a manqué. L'ONAPO est mal parti. Il

devait dissocier production agricole et démographie. Il ne devait s'occuper que de la population. Il ne devait s'occuper que des méthodes de limitation des naissances, y consacrer toute son attention et toute son énergie, sans plus. L'agriculture est principalement l'affaire du Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et des Forêts. Le slogan "Twiyongere twongera umusaruro" ("Multiplions-nous et multiplions les récoltes") est un joli slogan mais relève d'une mauvaise stratégie. L'ONAPO a voulu faire d'une pierre deux coups, et il a raté les deux coups. S'il avait consacré les milliards de francs rwandais à la seule limitation des naissances, c'est-à-dire si il s'était borné à trouver aux mères rwandaises des moyens contraceptifs adaptés à leur corps, il aurait atteint des résultats dont tout le monde serait fier. Car ce qui a amplifié la réticence des mères, ce sont les effets secondaires de ces moyens contraceptifs. A partir de quelques cas, les bruits les plus abracadabrants ont couru, et la panique s'est emparée de la population.

Il est vrai que l'Eglise Catholique de son côté s'est cru obligée de se mêler de la partie, et dans quel sens ! L'ONAPO devait s'atteler à rendre l'utilisation des contraceptifs la plus inoffensive possible. On nous dit qu'ailleurs la femme reçoit la pilule parfaitement adaptée à son corps. Après avoir examiné celui-ci, on prescrit le type de pilule approprié. Si les milliards de francs rwandais (des emprunts !) avaient été utilisés essentiellement à cela !

○ L'INDUSTRIE

Les débuts d'industrialisation de notre pays sont pénibles. On avait misé sur l'industrie d'import-

substitution, et celle-ci vient d'échouer parce que la plus-value qu'elle dégage, ne permet pas de réinvestissement solide, tellement elle est faible. Qui plus est, cette industrie consomme plus de devises qu'elle n'en rapporte. On s'est donc trompé. Il fallait développer une industrie de transformation des matières premières locales et capable d'exporter ses produits. On ne l'a pas fait, et on ne l'a pas pu. Toujours est-il que notre politique d'industrialisation vient d'avaloir un cuisant échec.

Il faut désormais changer de tactique, libérer (toujours ce mot magique) les énergies, raviver les initiatives, encourager l'esprit d'entreprise. Le Rwanda doit mettre sur pied une politique d'incitation à l'esprit d'entreprise, capable d'attirer et de réveiller les innombrables potentialités humaines nationales. La privatisation des entreprises et sociétés d'Etat qu'on nous chante depuis des années, devrait enfin commencer.



Une société en voie de privatisation : la S.T.I.R.

Des facilités supplémentaires doivent être accordées à ceux qui veulent créer leurs propres affaires, surtout s'ils viennent de la lourde fonction publique,

D'aucuns parlent d'une zone franche. Pourquoi pas ? C'est une idée à ne pas rejeter à priori, surtout si elle a fait ses preuves. Mais comment extirper de la mentalité rwandaise le vieux démon qui fait qu'on regarde d'un mauvais oeil la personne qui monte, qui réussit dans les affaires. Cela aussi est un handicap national qu'il faut combattre de toutes nos forces. Nous ne devons pas avoir honte de copier ce qui vient d'ailleurs, si c'est pour pouvoir survivre. La honte dont nous couvrent nos échecs successifs ne suffit-elle pas ? Nous perdons beaucoup de temps et d'énergie, en voulant, coûte que coûte, nous montrer original, même là où les recettes universelles ont prouvé leur efficacité. Ah ! L'originalité rwandaise ! Face à la survie de tout un peuple, il nous faudra nous préoccuper de moins en moins de l'originalité, car elle nous fait plus de tort que de bien.

Il nous faudra de plus en plus accorder à nos experts nationaux la place qu'ils méritent. L'erreur grave de nos politiciens est de se substituer aux experts, surtout dans le domaine économique, et de donner peu de place à la réflexion théorique spécialisée. La fameuse "volonté politique" ou "option politique" prime sur le diagnostic et les prévisions des experts. Il faut inverser la procédure et faire primer les analyses des experts sur les options politiques. Les fonctions de conseillers auprès du Président de la République, ou auprès de tel ou tel Ministre, sont à créer. Elles sont indispensables.



L'EDUCATION

Je ne reviendrai pas sur le bilan qu'ont dressé les différents congrès préfectoraux sur la Réforme de l'Enseignement au Rwanda. Le démenti se passe de

commentaires. Nous nous sommes lancés dans une entreprise de grande envergure, des milliards de francs sont maintenant consommés. Nous allons les rembourser contre le résultat qu'on connaît et qui a été critiqué par les congrès préfectoraux.

Ce qui m'intéresse ici, c'est le côté humain de l'enfant qui est formé dans nos écoles, au bout de six ans d'enseignement secondaire. L'individu qui sort de ce dernier, est un individu humainement désorienté, qui ne croit en aucune valeur noble. Il est le reflet du visage de notre société. L'enfant qui termine le cycle secondaire est fortement imprégné des valeurs négatives telles que le lucre, le clientélisme, la corruption, le favoritisme, la cupidité et même le despotisme. Là se trouve l'échec. Nous n'avons pas réussi à garder nos défauts pour nous mêmes et à ne pas les transmettre à la jeune génération. Nous n'avons pas réussi à garder notre pernicieuse maladie pour nous. Notre comportement, à nous, aînés et parents, a été plus parlant que toutes nos leçons de morale. Et la responsabilité s'accroît avec l'échelle sociale. Mais peut-être que l'ouverture démocratique permettra l'effacement progressif de cet aspect hideux de la société rwandaise, et que tout responsable coupable d'immoralité, à quelque niveau que ce soit, sera dénoncé avec véhémence et puni, pour l'exemple. Car c'est ce responsable que tout le monde regarde, y compris, et surtout, la jeunesse actuelle.

LA RACINE DU MAL

La racine principale (il y a des racines secondaires) du mal rwandais, du mal africain, demeure le monopartisme. Celui-ci n'a pas d'échappatoire. Toutes les analyses l'accablent. Cette fois-ci, il ne s'en

sortira pas. Il est coupable d'avoir brisé l'élan de l'homme, son épanouissement. Il a réduit la liberté de l'homme, le rire de l'homme. Trente ans de monopartisme au Rwanda, nous ont amenés à traiter l'homme comme un simple produit social. Nous avons misé sur la société, sur les milliards de francs d'aide extérieure. Nous avons oublié l'homme. L'homme est délicat. Nous n'avons pas su nous y prendre avec lui, surtout l'homme producteur de biens, l'homme gestionnaire de biens. Nous n'avons regardé que le consommateur, et cherché désespérément à le satisfaire. Mais le gestionnaire de la chose publique, puisque c'est de lui qu'il s'agit, nous l'avons laissé à lui-même, à ses instincts premiers.

Nous avons cru qu'il suffisait de placer à la tête d'une société mixte, d'un établissement public, d'un projet de développement, un individu "wizewe", selon l'adage ("en qui on peut avoir confiance"), pour que le tour soit joué. Nous avons oublié que ce haut responsable doit être un individu au dessus de tout soupçon, un homme intègre, un homme moralement inattaquable. J'affirme qu'aussi longtemps que de hauts responsables à quelque échelle sociale que ce soit, entraînent, de par leur comportement la désapprobation (même silencieuse) du peuple, aussi longtemps qu'un individu est nommé à un poste, sans tenir compte de sa compétence, les conséquences sont néfastes dans l'esprit du même peuple. Et je vous interdis de me dire qu'il est difficile de trouver des Rwandais socialement irréprochables ! Le pays est truffé de bons et loyaux citoyens. Seulement nous avons, dans les nominations, tenu compte, plus de la région et de l'ethnie que de la compétence et de la valeur humaine. Nous avons suivi nos amitiés et nos parentés. Sous l'oeil attentif de notre jeunesse !

POUR ME RESUMER

Le Rwanda, dans les prochaines années et dans le cadre du pluralisme politique, aura besoin de leaders qui donnent la primauté aux valeurs culturelles positives que sont la compétence, l'honnêteté, l'objectivité. Ils devront instaurer petit à petit l'habitude de démissionner. Céder la place quand on sent qu'on est désapprouvé par la majorité de ceux qui nous jugent, c'est une coutume positive à instaurer. La presse aura un rôle capital à jouer dans le dénigrement des cas qui rongent la société rwandaise. La corruption ne peut être vaincue que par l'exercice de la démocratie. Ni les discours, ni les augmentations de salaires ne peuvent réussir à annihiler le virus de la corruption. La liberté de dénoncer ce qui ne va pas et de pointer du doigt corrupteurs, mauvais gestionnaires, despotes, etc... est le remède n° 1 à prescrire contre l'actuelle grave maladie de la société rwandaise. La démocratie quoi !

Nous voici donc revenus à la démocratie pluraliste. Celle-ci doit être notre pari national. Si nos responsables nous y aident, s'ils veulent bien conduire la masse paysanne vers cette ère nouvelle de moeurs politiques, alors nous gagnerons ce pari sans trop de peine. Le second pari est celui de trouver pour nous, dans les prochaines années, un leader à la hauteur des problèmes (économiques surtout) qui seront ceux de la société rwandaise de demain. Le peuple rwandais a potentiellement de tels hommes. Prions Dieu que nous en ayons un à notre tête, le moment venu.

Charles NTAZINDA.



Le présent article ne prétend pas faire le tour de toute la question comme le suggérerait le titre. Il ne fait que présenter quelques préalables pour poser quelques balises. Car comme le dit le dicton : "qui veut partir en voyage prépare sa monture".

RWANDA: QU'EST-CE QUI VA CHANGER AVEC LE MULTIPARTISME?

L'avènement du multipartisme (deux partis ou plus) signifie tout d'abord la rupture avec la langue de bois chère aux Rwandais. Il présuppose la mise en pratique d'un dialogue franc grâce à l'existence de la plus grande liberté d'expression, des médias moins enchaînés et la liberté pour le citoyen de lire tous les journaux sans crainte. L'avènement du multipartisme suppose la pratique de plus de justice et de transparence et la séparation réelle des pouvoirs avec un choix vraiment démocratique des responsables politiques.

Finis donc le laxisme dans la gestion de la chose publique car s'accroîtra la lutte contre la corruption et le détournement des fonds. Il naîtra des syndicats et des associations plus libres, avec moins de contraintes politiques, du fait que l'Etat sera au-dessus des partis car séparé d'eux. Les compétences seront valorisées et il y aura un partage équitable des postes administratifs. La parole sera donnée à

tous les acteurs du développement dont le monde rural et la jeunesse. Le clergé, l'armée et l'appareil judiciaire seront plus indépendants de la politique pour permettre enfin l'avènement d'une démocratie véritable.

● LE FONCTIONNEMENT DES PARTIS POLITIQUES

Avec le multipartisme, le rôle dirigeant et le monopole du M.R.N.D. prendront fin. Celui-ci ne sera plus qu'un parti parmi d'autres (qui naîtront) et égal à eux. En conséquence, le M.R.N.D. devra perdre tous ses privilèges et prérogatives. Les cotisations ne pourront plus être perçues d'autorité comme les impôts; les biens et avoirs accumulés par le même M.R.N.D. au moyen de telles contributions (obligatoires) devront tomber dans le patrimoine de l'Etat. La charte devra préciser et clarifier le mode, les conditions et les moyens de financements des partis politiques ainsi que de leurs campagnes électorales. Ainsi sera préservée la transparence et assurée la liberté des partis politiques sans préjudices pour les plus faibles d'entre eux. Il va de soi que les moyens d'information étatiques cesseront d'être le monopole du M.R.N.D. A cet effet, la liberté d'information et le libre accès à ces moyens d'informations (radio, télévision) devront être garantis de façon équitable à tous les partis. Sans oublier dans l'entretemps l'adoption et la promulgation d'un code électoral.

● L'HEURE DE LA VERITE A SONNE

Sans être la solution à tous les maux, le multipartisme se veut et doit être la participation collégiale

à la gestion du patrimoine national. Chacun doit se soucier du sort de son semblable du fait qu'il sera plus difficile de tricher. La vie politique devra être présentée sous son vrai visage. C'est ici qu'intervient le rôle éminent de la presse qui doit se présenter comme arbitre. En effet, la presse apparaît comme l'élément moteur de toute pratique démocratique. Aussi les hommes qui sont chargés d'animer cette presse doivent-ils se mettre au dessus des intérêts partisans afin que la transparence que nécessite tout climat de démocratie pluraliste ne soit pas éteinte ou détournée de ses véritables objectifs. Il est à espérer que les statuts des journalistes iront également dans ce sens.

Pour jouer pleinement leur rôle, les mass médias de notre pays devront par ailleurs, et surtout, initier les Rwandais aux débats politiques sur tous les problèmes de la vie nationale, à travers les publications, la radio, la télévision. Ils devront couvrir tous les "meetings" objectivement, sans parti pris.

Certes l'honnêteté recommande de rester vigilant car le retour au multipartisme est en fait un saut vers l'inconnu, après 24 ans (1965-1990) de parti unique (PARMEHUTU, M.R.N.D.).

● DU BON USAGE DU MULTIPARTISME

Bien qu'il soit faux d'affirmer que tout a été négatif dans le monopartisme (le bilan semble largement positif), il n'en demeure pas moins que dans plusieurs secteurs de la vie nationale, beaucoup de situations méritent d'être revues et corrigées. C'est pourquoi les partis d'opposition (qui naîtront)

serviront de "contre-poids" au parti au pouvoir et le pays en tirera profit. Mais à leur tour, ces partis ne doivent pas se résumer à un simple jeu de pluralisme destiné à de nouvelles élites contestataires assoiffées de pouvoir et d'enrichissement.

Le multipartisme qu'il nous faut est un élément de gestion et de contrôle qui permet la diversité des opinions et la tolérance des avis contraires au credo officiel. Il doit permettre ce débat d'idées, libre et franc, qui pointe du doigt ce qui ne va pas pour le corriger, qui libère toutes les personnes restées longtemps asservies, qui permet aux contribuables de suivre la gestion de leurs affaires. C'est une sorte de "démocratie sociale", car, au vu du comportement de certains responsables actuels, on ne peut s'empêcher de penser qu'ils ont déjà oublié le fondement même des Révolutions de 1959 et 1973. La lutte doit donc continuer.

● TOUTS POUR LE PAYS ET LE PAYS POUR TOUTS

Créer un parti politique ne doit donc pas signifier, faut-il le répéter, l'ambition de gouverner pour s'enrichir. Ce doit être un don de soi pour donner du meilleur de soi à la nation. Il faut entrer en politique comme on entre en religion, avec et par la foi. D'où l'impérieuse nécessité d'avoir de bons leaders et des cadres compétents à tous les échelons dont les seules ambitions sont le bien collectif et le bien-être de tout le peuple rwandais.

Le pays n'a cure de ces technocrates qui ne rêvent que d'ambitions personnelles. Il a besoin de véritables "meneurs d'hommes" (abarwanashyaka b'imena) et non des individus pervertis par l'appât du gain. Il

n'a que faire du favoritisme, des relations personnelles, de l'équilibre régional ou ethnique car tout responsable promu dans cet esprit ne peut conduire le pays qu'à la catastrophe. Les exemples sont nombreux.

Comme le dit le dicton "le dévouement des subordonnés soutient le chef dont la vaillance à son tour entraîne les subordonnés". Ce qui revient à dire "tous pour le pays et le pays pour tous". Une façon d'invisibiliser tous ceux qui sont fatigués ou préoccupés par l'appât à céder la place aux plus capables et aux plus serviables.

● MURS POUR LA DEMOCRATIE

Certains conservateurs égoïstes, ivres de leurs richesses et considérant le pouvoir comme leur fief, ont tout intérêt à ce que rien ne change. Un peu comme les colons au temps des indépendances africaines. Pour ne pas perdre leurs privilèges, ces nantis prétendent que les Rwandais ne sont pas mûrs pour la démocratie pluraliste. Seulement voilà. Les dés sont jetés. Mûr ou pas, le Rwandais s'est engagé sur la voie du multipartisme et les Rwandais devront faire son apprentissage. Comme dans les années 1960, quand le pays a dit non à la monarchie et au colonialisme.

En plus, il faut mettre à notre actif que 1990 n'est pas 1960. À trente ans d'intervalle, bien de choses ont changé, d'autant que plus de 60 % de nos citoyens ont moins de trente ans. Nous bénéficions également de l'expérience des pays qui ont déjà instauré chez eux le système de multipartisme pour éviter leurs erreurs. Enfin, des politologues bien sérieux et l'expérience nous montrent à suffisance qu'il ne peut pas y avoir de démocratie véritable dans

un parti unique ni un vrai développement sans démocratie. Mais celle-ci n'est que peu de chose sans une véritable décentralisation, sans institutionnalisation des "contre-pouvoirs" à la base, en somme sans mesures d'accompagnement".

● FIXER LES BALISES

Il est évident que le changement souhaité doit se faire dans la paix et que nous devons enterrer une fois pour toute la hache de la guerre. D'où le banissement de tout parti à base ethnique, régionale, religieuse ou affinités personnelles, car ce genre de partis empoisonnent la vie nationale. C'est pourquoi la Constitution et la Charte Nationale devront être d'une limpide clarté pour éviter l'anarchie et tout ce qui est susceptible de mettre en danger l'unité et l'intégrité territoriale.

La loi doit donc interdire tout parti lié à la défense d'une langue, d'une race, d'une ethnie, d'un sexe, d'une religion, d'une région. Quant aux règles de fonctionnement des partis, la loi doit obliger les partis à déclarer toute modification apportée à leurs statuts et manifestes. Elle doit exiger des informations complètes sur l'identité, la profession et le domicile de leurs responsables, ainsi que le dépôt annuel de leurs comptes financiers en montrant clairement l'origine de leurs ressources.

Les leaders des futurs partis auront donc à cœur d'éviter tout ce qui pourrait être un frein à un véritable multipartisme et contrecarrer le jeu démocratique.

François MAGAMBO.



Bon élève, le Rwanda se prépare à un renouveau de ses institutions en s'ouvrant au multipartisme; et tant mieux. Pourtant des problèmes majeurs attendent les partis politiques de demain, et la façon de les résoudre signera leur échec ou leur victoire. A l'intention des concurrents, il faut rappeler que "personne n'a le monopole de la vérité".

MULTIPARTISME: LEURRE OU ESPOIR?

L'histoire emprunte des détours que le politologue le plus averti n'oserait imaginer. Depuis le Président Jimmy Carter, le respect des libertés fondamentales a commencé à être pris en compte dans les négociations internationales, et notamment comme condition dans les programmes d'aide au Tiers-Monde. Cette approche n'a ébranlé aucune dictature. Les droits de l'homme ont continué à être bafoués ici et là. Les démocraties occidentales n'ont pas hésité à soutenir des dictatures pour sauvegarder leurs intérêts: l'Amérique en Iran, la France en Centrafrique. Quant à l'Union Soviétique et à la Chine, on ne pouvait rien attendre d'elles. On ne donne que ce qu'on a !

Assis devant son petit écran, le citoyen ordinaire d'un pays occidental croyait à peine aux scènes souvent macabres en provenance du Tiers Monde, tels les massacres organisés, les afflux de réfugiés par

millions, les fanatismes de toutes sortes. Pinochet, le Shah d'Iran, Bokassa, Idi Amin et autres caricatures seraient restés à leur trône, s'ils n'avaient dépassé une certaine limite dans leurs exactions.

L'HOMME PAR QUI TOUT ARRIVA



Puis vint l'homme providentiel. L'homme par qui tout allait basculer en l'espace de quelques semaines. Le comble, c'est que cet homme - Mikhail Gorbatchev - est le pur produit de la puissante machine qu'était le parti communiste de l'Union Soviétique. Cette puissante machine n'a aucune référence en démocratie, tant dans son fonctionnement interne que dans ses relations internationales. Avec sa bénédiction, les "démocraties populaires" se mirent d'un coup à réclamer la démocratie, la vraie. Celle qu'ils n'ont eue que de nom.

Ce mouvement de liberté souffla jusqu'en Afrique. Même jusqu'en Afrique du Sud. Grâce aux télévisions et aux radios, on a découvert les horreurs de ces régimes totalitaires, notamment celui du sinistre CEAUDESCU. Tout le monde semblait n'avoir jamais su que ces régimes étaient maintenus par la terreur. Tout le monde feignit croire que les dirigeants étaient élus à 99,99 %. Quelle hypocrisie !

Certains dirigeants africains, pris de panique ou voulant gagner du temps, prétendaient que ce vent de liberté est forcément mauvais car venant d'ailleurs. Que ceux-là comprennent une fois pour toutes que le

pluralisme politique fait partie de ces valeurs universelles qui n'appartiennent à aucun peuple ni à aucune génération.

LE CONSTAT EST AMER

Le parti unique laisse trop de dégâts en Afrique. Parmi les méfaits de ce système politique, il y a la fuite des cerveaux et des capitaux, le manque de débat sur des questions essentielles, l'arbitraire institutionnalisé, etc...

Que d'espoirs déçus après les euphories des indépendances ! L'Afrique meurt de faim, l'Afrique a trop de réfugiés, l'Afrique a trop de prisonniers, l'Afrique n'a pas de syndicats libres, l'Afrique n'a pas de presse libre, etc... la liste est longue.

En se faisant élire avec des scores qui ne sont possibles que sous tombe (99,99 %), les dirigeants africains ont donné une piètre image d'eux-mêmes. A ce sujet, un journaliste humoristique, en commentant les élections dans un pays d'Afrique, parla de "ces urnes qui débordent". L'Afrique donne l'image d'un continent en banqueroute. Le FMI et la Banque Mondiale ont assommé les économies convalescentes avec leurs traitements de choc.

A force de rester trop longtemps au pouvoir, certains dirigeants, au départ très aimés, ont fini par symboliser la source de tous les maux dans l'imagerie populaire. Certains en arrivent à ne plus s'imaginer autrement que Chef d'Etat. De si longs règnes sont impossibles en régime démocratique.

Des espoirs sont néanmoins permis. L'Afrique du Sud bouge. L'Algérie vient de prouver que le débat politique n'implique pas forcément des coups de poing. Et surtout que seul un équilibriste politique équilibré est le test de la vraie démocratie. Le puissant F.L.N., respectable pour avoir combattu pour l'indépendance, a découvert qu'il n'était pas aussi aimé qu'il le croyait.

Au nom de je ne sais quelle immaturité politique, l'Afrique a été privée du multipartisme. L'accession au pouvoir se faisait, non pas par les urnes mais par la force de la baïonnette. Des gens obscurs, sans passé politique, surgissaient de terre et imposaient la terreur. Regardez ce qui se passe au Liberia. Des Chefs de bande se battent pour ravir le pouvoir à un autre qui l'a eu dans les mêmes conditions. Et le peuple libérien est contraint au silence et à l'exil.

MULTIPARTISME OU PARTI UNIQUE AMÉLIORE

Le parti unique peut, dans certaines circonstances fort rares, garantir la démocratie. Mais le monopartisme a une tare qui lui colle à la peau : le manque de débat, le culte de la personnalité et le clientélisme. Le parti unique est incapable d'assurer les libertés individuelles. C'est vrai en théorie et 30 ans de monopartisme en Afrique ont prouvé les limites de ce système. Il serait donc dommage, soi-disant pour éviter d'aviver les haines ethniques ou régionales d'antan, de vouloir faire évoluer le monopartisme. Ironie du sort, ces haines ethniques et régionales sont entretenues par le favoritisme et l'arbitraire que le parti unique a érigé en système de gouvernement. Le monopartisme ne doit pas être amélioré. Il

vaut mieux l'oublier. On ne fait jamais du neuf avec du vieux.

Avant que ne souffle ce vent frais de l'Est, seuls le Sénégal, le Maroc, la Tunisie avaient des systèmes politiques reconnaissant le pluralisme politique. Les autres, RIEN. L'Afrique du Sud était démocratique, mais pour les seuls blancs. La démocratie dans ces pays est, certes, plus défendue que dans le reste du continent, mais malheureusement elle reste fragile. Tous les courants ne sont pas autorisés. Pire encore, l'alternance n'est pas possible. Les partis d'opposition, avec leurs discours démagogiques, ne sont pas crédibles. L'administration n'a jamais su pour qui elle travaille : le pays ou le parti au pouvoir.

Ces démocraties ne sont pas l'exemple idéal qui peut servir de modèle. Si c'est ce genre de démocratie que ce vent de l'Est va nous laisser, NON MERCI.

Le multipartisme n'est pas la démocratie. Mais la démocratie est impossible sans multipartisme. Le multipartisme est terriblement difficile à gérer. Il a ses règles et contraintes à respecter. La loi fondamentale en démocratie, c'est le respect d'autrui. Nul n'a le monopole de la vérité. Sommes-nous prêts, en Afrique et au Rwanda, à nous plier à ces contraintes après tant d'années d'unanimité de façade qui ont stérilisé la créativité dans tous les domaines : artistique, politique, économique, etc... ?

EST-IL URGENT D'INSTAURER LE MULTIPARTISME AU RWANDA ?

La sagesse impose d'être prudent dans l'instauration de ce système nouveau. Des règles bien précises

doivent être codifiées. Les mentalités doivent être préparées. Ce point de vue est défendable. On peut, à l'inverse, argumenter qu'on doit battre le fer pendant qu'il est chaud. Pour éviter de tomber dans un système de monopartisme maquillé, il faut commencer par enterrer le parti unique et poser de nouvelles fondations.

Chacune de ces options a du pour et du contre. De toute façon, le multipartisme est désormais inéluctable. Le plus pressant n'est pas le politique mais l'économique. Des réformes économiques d'envergure doivent être faites sans attendre. Ces réformes sont impossibles tant qu'on est dans un système politique instable.

Le Rwanda a, en face de lui, des défis urgents qui, pour être relevés, nécessitent des énergies herculéennes. Avant de s'y attaquer, il vaut mieux adapter une fois pour toutes, les institutions. Sans faux fuyant ni calculs. Sans sur-mesure. Mais des réformes institutionnelles qui sont appelées à résister à l'usure du temps.

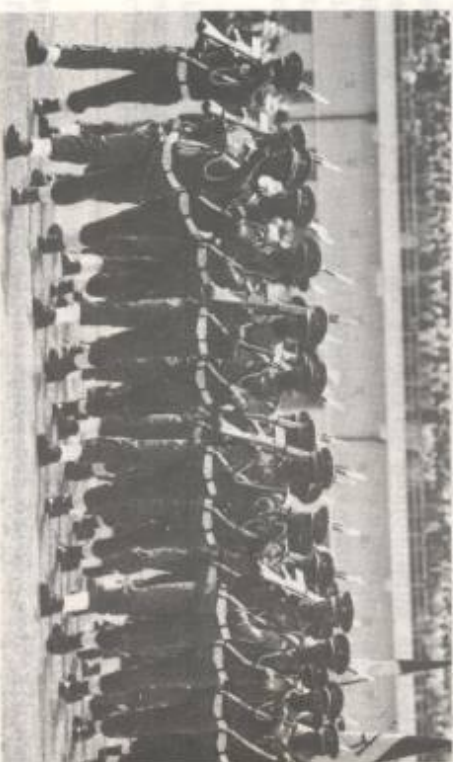
● QU'ATTENDRE DU MULTIPARTISME AU RWANDA ?

Le Parmehutu, le Rader, l'Aprrosoma et l'Unar ont été, dans leur contexte, des partis politiques respectables. Les ressusciter serait se tromper d'époque. Ce serait de l'anachronisme. Plus tard vint le MRND. Celui-ci a fait ses preuves, mais aussi montré ses lacunes et ses faiblesses, notamment dans son mode de fonctionnement interne, dans ses relations avec l'exécutif. Son programme maximaliste est inopérant, car il fixe les objectifs, sans montrer les voies et moyens pour y parvenir. Puisqu'il fait

amalgame avec l'Etat, il est difficile d'en faire le bilan.

Les partis politiques qu'on est en droit d'attendre doivent s'exprimer clairement sur les grandes questions du pays, montrer comment les résoudre. Il ne suffit pas de dire qu'on va améliorer les conditions de vie du citoyen, il faut préciser comment on y arrivera.

L'Etat doit financer les partis les plus représentatifs. Les médias officiels sont, en démocratie, au service de tous les courants. L'administration et l'armée doivent être neutres, l'armée surtout, pour que soit bannis à jamais les Coups d'Etat qui n'ont jamais honoré un pays.



L'armée doit être indépendante de la politique

Le bon parti politique ne recrutera que sur base d'idées et non sur des critères ethniques, régionaux, confessionnels. Pour être respectable, une poignée de

militants ne suffisent pas; il faut une vraie assise nationale. Les partis politiques doivent, en leur sein, être démocratiques. Même dans les vieilles démocraties, on a parfois vu des présidents ou des premiers secrétaires de partis refuser l'autocritique au sein de leurs partis. L'exemple le plus frappant est celui du Parti Communiste Français, aujourd'hui marginal, parce que la direction a toujours refusé l'autocritique. Il ne faut pas s'y tromper : quiconque ne respecte pas ses camarades de parti, n'est pas capable d'écouter ses adversaires politiques.

Puisque le multipartisme est prévisible au Rwanda et que les multipartismes à la "SENEGALAISE" ne sont pas bons, que nous faut-il donc ?

Si la réforme des institutions accouche d'un parti dinosaure et de quelques groupuscules "trompe-l'oeil", le Rwanda aura échoué. Il faut pour ce pays deux ou trois partis forts et capables d'assurer l'alternance, seul témoin d'une vraie démocratie.

Chaque parti politique devra dire comment il compte résoudre les problèmes suivants, appelés points de repère pour la circonstance :

LA REFORME AGRAIRE

On s'étonne que le Rwanda connaisse périodiquement des disettes, voire des pénuries chroniques de denrées alimentaires. Il n'est pas nécessaire d'être spécialiste en agriculture pour constater l'impossibilité de nourrir un pays avec des superficies moyennes de 50 ares par famille. La production est toujours liée à deux facteurs : le rendement à l'hectare et la superficie totale. La superficie moyenne par exploita-

tion est actuellement de 50 ares. Il ne s'agit plus d'exploitations, mais de jardins ! De la période coloniale à ce jour, aucun gouvernement n'a eu le courage d'affronter cette terrible question de la réforme agraire.

La terre devrait être libérée pour être donnée à ceux qui seront capables de nourrir tout le pays. Les techniques agricoles sont rudimentaires voire archaïques. Au Rwanda, on investit dans tous les domaines sauf en agriculture. On n'y a pas le droit d'acheter des champs. Dès qu'un individu a plus de 10 hectares, on crie au scandale. Quelle mentalité ! Cela s'appelle-t-il de la morale ? Dans ce domaine, c'est pas de morale dont on a besoin, mais de pragmatisme.

Seules les grosses propriétés permettent des économies. La terre doit être gérée comme on gère une entreprise. Il ne suffit pas de disposer DE LA SEULE HOUE ET DE MUSCLES pour être un agriculteur moderne; il faut de l'argent, des machines, des connaissances techniques, des instruments de gestion, de la recherche, et une politique de vente.

La voie suivie actuellement qui veut qu'on augmente les rendements, sans casser la spirale du droit à la succession, ne mène nulle part, sinon à compliquer chaque jour le problème.

Il est hors de question d'enlever de force, les paysans de leurs terres. Mais il est envisageable de favoriser les achats de terrains pour qu'il y ait un jour de grands exploitants.

Que deviendront ces pauvres paysans sans terre ? DES OUVRIERS AGRICOLES. A moins d'être hypocrite ou cynique, qui ne reconnaît que le paysan mène une vie

de misère ? Il vit moins bien qu'un manoeuvre gagnant 3.000 Frw par mois.

Mener cette réforme demande beaucoup de sang froid. Cette opération est si importante que seul un débat démocratique permettrait de le résoudre définitivement.

LE SYSTEME EDUCATIF

Un pays sans système éducatif performant est un pays sans avenir. Le système éducatif au Rwanda est à la croisée des chemins, après l'expérience regrettable de la réforme de l'enseignement. L'introduction de l'enseignement privé est le plus grand acquis de ces dix dernières années. Cette expérience devrait être encouragée, car elle permettra seule, l'accueil d'un plus grand nombre d'élèves. La compétition des écoles privées aidant, le niveau moyen de l'enseignement va certainement s'améliorer.

La Réforme a été introduite par décret, elle a donc été imposée. Ce fut la plus grosse erreur jamais commise. Il n'y eut pas de débat. Cette réforme arrive à bout de souffle, et on la supprime en un laps de temps record. Comme si on avait envie d'oublier !

L'autre handicap du système éducatif du Rwanda est l'équilibre régional et ethnique. A mon sens, les effets de cet équilibre sont plus dévastateurs que la réforme. Il est inadmissible de fermer la porte à des enfants intelligents, quand d'autres moins doués sont admis, pour être ensuite exclus, faute de bons résultats. La conséquence est qu'en fin de compte, on aura un système éducatif qui produit des cancres. Et les cancre ne peuvent former que d'autres cancre.

Ce principe très discutable de l'équilibre est aussi utilisé dans l'octroi de l'emploi. Je ne suis même pas certain que les effets escomptés soient obtenus, car derrière ce soi-disant équilibre, des abus sont commis. Même si ces abus avaient été écartés, cela n'aurait rien changé au problème de fond : l'équilibre régional et ethnique dans les écoles et dans l'emploi est foncièrement mauvais. L'emploi doit se donner sur base de la performance. Tout autre critère est anti-économique.



Le plus ancien bâtiment de l'U.N.R. à Butare

Dans tous les pays, l'étudiant entre dans la faculté de son choix. Comme il n'y a pas assez de place, l'Université devrait organiser des tests d'entrée. Elle, et elle seule, devrait être reconnue comme compétente pour le recrutement. L'administration serait ainsi déchargée de la question et s'occuperait d'autre chose.

LE PLANNING FAMILIAL

Le Rwanda n'est pas capable de nourrir, dans les conditions actuelles de bas rendement agricole, une population de plus de 6 ou 7 millions d'âmes. La sonnette d'alarme aurait dû être sonnée plus tôt. Les efforts entrepris dans ce domaine sont louables. Le problème est si urgent qu'un relâchement des actions commencées, serait préjudiciable à l'avenir du pays. L'ONAPO fait bien son travail. L'Eglise Catholique devrait comprendre que face à ce problème qui risque de mettre en danger l'existence de tout un pays, des attitudes moralisantes sont inefficaces.

Il me semble que la réponse à opposer à cette attitude de l'Eglise est la volonté populaire qui s'exprimerait à travers un débat démocratique. Si une volonté populaire s'exprime en faveur de certains procédés de limitation de naissances, des attitudes moralisantes ne seront plus possibles.

PRIVATISER L'ECONOMIE

Le dynamisme d'une économie moderne se mesure à l'importance du secteur privé. L'Etat n'est pas un bon gestionnaire. En ce domaine comme en d'autres, jusqu'à une date récente, l'Etat avait la priorité dans le recrutement des cadres spécialisés. L'Etat devrait maintenant jouer le rôle d'arbitre, de locomotive, d'incitateur, et non celui de producteur de biens et services. Le système fiscal actuel favorise beaucoup l'imposition directe qui est, par nature, douloureuse, et donc non rentable. Il y a trop d'impôts. Une petite

entreprise naissante de trois personnes, et une grosse firme de 500 personnes sont considérées de la même manière par le fisc.

Le secteur privé n'a aucune structure pour faire valoir ses intérêts. La Chambre de Commerce qui est censée jouer ce rôle, est une structure étatique sans impact.

L'actionnariat populaire n'existe pas. Si les entreprises publiques étaient privatisées, - ce qui serait salutaire - il faudrait en profiter pour intéresser le grand public à acheter des participations. L'engouement qu'on voit pour les billets de tombola serait orienté utilement !

Aucun prix n'existe pour récompenser les entreprises performantes dans les domaines aussi importants que l'emploi, la haute technologie ou la rentabilité.

LES LIBERTES INDIVIDUELLES

Il faut s'en féliciter, le Rwanda a fait preuve de sagesse en ce domaine. Des améliorations sont possibles. Certaines vieilles habitudes sont à éliminer. Ces libertés s'entendent de la façon la plus large possible : liberté de la presse, liberté d'opinion, liberté de culte, liberté syndicale, etc...

Parmi ces libertés, il en est une dont l'exercice quotidien semble ardu : la liberté de la presse. Visiblement, le Rwandais ne supporte pas la contradiction. L'unanimité a la peau dure. La liberté d'opinion, balisée par une loi sur la presse, serait le ferment de la créativité. Cela n'a jamais été un

plaisir d'entendre des critiques, mais c'est le prix à payer pour mériter le titre de démocrate.

L'INTEGRATION REGIONALE

Les espoirs nés du panafricanisme d'antan ont été déçus. Le Plan de Lagos a suscité des enthousiasmes démesurés. Les égoïsmes nationaux ont tout gâché; l'instabilité politique et la suspicion réciproque ont fait le reste. L'avenir du Rwanda se trouve dans les grands ensembles régionaux. Si d'aventure la ZEP (Zone d'Echanges Préférentiels) ou la CEEAC (Communauté Economique des Etats d'Afrique Centrale) devenaient demain une réalité, le Rwanda saurait-il en profiter? Pas du tout.

Dans cette perspective, ne faudrait-il pas commencer à former des ingénieurs, à produire des biens et des services exportables, et surtout à préparer des hommes d'affaires? Les paysans analphabètes ne s'exportent pas, c'est une évidence. Les déboires de nos pauvres paysans en Tanzanie le confirment. Malheureusement, c'est ce dont le Rwanda dispose en grand nombre. Des petits pays, comme l'île Maurice, sont en passe de devenir les futurs "dragons" de demain. Pourtant cet île minuscule n'a qu'une ressource : la canne à sucre. On en a oublié une deuxième, la stabilité politique.

CONCLUSION

Après l'euphorie des indépendances africaines et les déceptions accumulées, des changements sont utiles. Un sursaut est indispensable. Tant pis si le

train de l'espoir vient d'ailleurs, l'essentiel est d'y monter à bord. Le Parti-Etat a fait trop de dégâts. L'image de l'Afrique a été ternie par ces innombrables Coups d'Etat, ces afflux des réfugiés, ces famines, ces gaspillages. L'Africain d'aujourd'hui vit mal. Pourtant des réalisations sont visibles ça et là : écoles, routes, hôpitaux, aéroports, etc...

Pour casser la spirale d'afro-pessimisme, il faut donner la parole au peuple, rétablir le pluralisme politique d'antan.

Le Rwanda, tel un élève modèle, a suivi le mouvement général, tout au long de ces 30 dernières années. Il a donc besoin, lui aussi, d'un renouveau de ses institutions.

Les partis politiques nouveaux ne devraient pas être les "PARMEHUTU ET COMPAGNIE". Ce serait se tromper d'époque, ce serait de l'anachronisme. Une vigilance s'impose pour avoir des partis bâtis autour de grandes idées, et non des caisses de résonance des ethnies, des régions ou des confessions.

Chaque parti, comme nous l'avons dit, devra d'abord préciser clairement comment il entend gouverner, comment il compte répondre aux graves questions d'aujourd'hui.

Pour réussir ce pari de réformer nos institutions, il faudra éviter de tailler-sur-mesure, d'arrondir les angles, et toujours se rappeler le credo de la démocratie : "NULL N'A LE MONOPOLE DE LA VERITE".

Jean-Damascène NTAKIRUTIMANA.



Le texte suivant n'est, à proprement parler, pas un article. C'est une série de considérations lapidaires qui néanmoins trouvent bien leur place dans ce dossier

LA DEMOCRATIE:

CE BIEN PRECIEUX MAIS COMBIEN FRAGILE

"Il suffit d'un jour pour passer de la démocratie à la dictature. Mais il en faut infiniment plus pour passer de la dictature à la démocratie."

Environ 30 ans viennent de s'écouler après l'indépendance de la plupart des pays africains, et maintenant le temps est à la démocratie. A la renaissance de la démocratie.

Dans l'euphorie et l'enthousiasme provoqués par la renaissance du multipartisme en Afrique, comme à la veille des indépendances, reste-t-il encore un peu de place au réalisme, à la lucidité et à la sérénité ?

Il est indéniable que la démocratie pluraliste est un bien précieux, mais très fragile. En ce sens qu'il repose sur un équilibre précaire qui peut être rompu à tout instant. A preuve, même la Grèce, la "mère-patrie de la démocratie" a connu, elle aussi, son ère prétorienne. Effectivement, le tout premier danger qui menace les démocraties naissantes ou renaissantes, comme la nôtre, c'est d'être rapidement écrasées sous

DIALOGUE N° 144

Janvier-Février 1991

la boîte des militaires. Espérons que cela n'arrivera pas au Rwanda.

Mais outre ce danger venant des prétoriens, la deuxième menace, sorte de cancer qui ronge les nouvelles démocraties, s'appelle "dogmatisme et exclusivisme" des partis. Par essence, un parti politique est une "chapelle" où il paraît, à priori, incongru d'entonner le credo du voisin. On y entre comme on embrasse une religion. Avec la foi, rien que la foi, sur le cœur et dans l'âme. Mais que les leaders des partis politiques (qui naîtront peut-être prochainement au Rwanda) sachent contenir les futures et passionnantes batailles qu'ils vont se livrer dans les limites du raisonnable, du tolérable. En tout état de cause, le pluralisme est loin d'être l'arène "du tout faire, du tout dire".

Troisièmement, la démocratie peut être tuée dans l'oeuf par la partialité de la presse. D'ores et déjà, il paraît illusoire de rêver d'une quelconque "objectivité" des journalistes, tant qu'ils possèdent un cœur qui bat, une imagination qui fantasme et une âme qui rêve. Pour préserver la démocratie pluraliste de tous les périls et turpitudes, les professionnels de l'information se devraient d'accomplir leur métier, avec compétence et honnêteté. La meilleure ligne de conduite qu'ils pourraient s'imposer devrait être de relater "les faits". Ce faisant, ils édifieraient mieux les citoyens rwandais, pour leurs choix futurs.

Au Rwanda, la démocratie ne deviendra que ce que les Rwandais en feront. Par exemple, s'ils élisent un candidat, soit parce que ce dernier est leur frère, leur ami ou leur allié, soit parce qu'il appartient à leur ethnie, leur tribu, leur commune ou leur région, soit parce qu'il a acheté leur conscience, très rapidement ils feront dérailler le train de la

démocratie. Mais si, en leur âme et conscience, ils portent leur choix sur un candidat, sur la foi de son programme et de ses capacités réelles à le réaliser, les Rwandais contribueront à faire du Rwanda un Etat moderne, réellement de droit.

En conséquence, les Rwandais qui se sentent de gauche, de droite ou du centre, et qui croient en la démocratie pluraliste, comme facteur de développement d'un pays, devraient faire chorus, par delà les querelles partisans, pour contrer tous ceux qui, d'une façon ou d'une autre, voudront altérer, par la zizanie, ce bien précieux mais très fragile, puisque "rien n'est jamais définitivement acquis, surtout pas la démocratie".

François MAGAMBO.

ARTICLE 7

"Tous sont égaux devant la loi et ont droit sans distinction à une égale protection de la loi. Tous ont droit à une protection égale contre toute discrimination qui violerait la présente Déclaration et contre toute provocation à une telle discrimination".

Déclaration universelle des Droits de l'Homme.



Parmi les caractéristiques de la démocratie, il en est une qui est fondamentale : la séparation des trois pouvoirs. Mais cette séparation est quasi impossible dans un système à parti unique. D'où la nécessité d'instaurer le multipartisme au Rwanda, si nous voulons que la démocratie que nous chantons tant, devienne enfin réelle.

RWANDA: SEPARATION DES POUVOIRS

Au tour des années 1960, le Rwanda a connu plusieurs partis politiques. Ils étaient basés en grande partie sur les ethnies et les régions. Cela se justifiait, car c'était la première fois que les Rwandais étaient confrontés au multipartisme. Un peu plus tard, se sont imposés quatre grands partis politiques : PARMEHUTU, APROSOMA, UNAR et RADER.

Avec le temps, trois de ces partis ont disparu au profit d'un seul, à savoir, le PARMEHUTU. Ils étaient accusés de provoquer des troubles dans la population. Pourtant, même le parti PARMEHUTU, devenu finalement seul maître du terrain, s'est enlisé dans le régionalisme. Conséquence, il fut finalement dissous par le Coup d'Etat militaire de 1973. Les autorités de la 2e République ont cherché les voies et moyens de rassembler le peuple dispersé par ces partis. Elles ont alors institutionnalisé un seul parti politique regroupant tout le peuple rwandais : le MRND qui a déjà soufflé 15 bougies.

SITUATION ACTUELLE

Mais à l'heure actuelle, il est grand temps de revenir au multipartisme, car nous pensons que nous avons déjà réalisé tous les objectifs du MRND. Nous avons tous en mémoire que les débuts du MRND furent bons. Mais ces dernières années, certaines personnes se couvrant du MRND et devenant intouchables, affichent un comportement "hors la loi". Des années durant, d'autres ont monopolisé des fonctions importantes et se sont approprié l'administration.



Palais du M.R.N.D. à Butare

Conséquence directe de ce monopole, ils ont aliéné les biens de l'Etat en en faisant une propriété personnelle. Ils ont exercé alors le droit d'user et d'abuser de leurs pouvoirs, ils ont enrichi et appauvri qui ils veulent. Le cumul de plusieurs fonctions par un seul individu est une pratique courante.

Bien souvent, celui qui cumule plusieurs fonctions est débordé par ses responsabilités. Il en arrive à ne plus pouvoir s'acquitter efficacement de ses multiples fonctions. Il les remplit alors comme il veut, ou comme il l'entend, et non plus selon les normes du travail. Il devient indésirable pour la population.

Curieusement, ce sont de telles personnes qui s'attirent les faveurs de l'autorité supérieure et qui se comportent alors comme en pays conquis. Ils finissent par se croire irremplaçables, comme si, dans tout le pays, il n'y avait pas d'autres citoyens compétents qui puissent les remplacer. Une fois atteint l'âge de la retraite, ces dirigeants refusent de quitter leurs postes. On est surpris d'apprendre qu'ils sont reconduits dans leurs fonctions, alors que des personnes compétentes, capables de les remplacer, sont disponibles.

POUR OU CONTRE LE CHANGEMENT ?

Evidemment, dénoncer de telles pratiques risque d'entraîner toutes sortes d'ennuis pour l'auteur de la dénonciation. Ceux qui assurent la Sécurité de l'Etat, par le biais du Service Central des Renseignements, ont la possibilité d'emprisonner n'importe qui, en accusant leurs victimes d'être "ennemis" du MRND ou des calomniateurs des autorités administratives. Et si jamais la presse dénonce les exactions de telle autorité politico-administrative, elle est accusée d'envenimer la situation déjà précaire !

Dans son discours du 5 juillet 1990, le Chef de l'Etat propose une réforme des institutions politiques. A notre avis, celle-ci devrait être opérée très rapidement. Les deux années proposées par le Chef de

l'Etat constituent une période trop longue, car la situation va empirant. La réforme constitutionnelle est une nécessité urgente. La séparation des institutions politiques et administratives est de première urgence. Gouvernement, Parlement et Justice sont aussi à séparer de façon très nette. Le cumul des fonctions est à bannir. Le pouvoir judiciaire doit être tout à fait indépendant des autres pouvoirs. Le parlement doit exercer son pouvoir de contrôle sur l'action du Président de la République et du Gouvernement, y compris par la motion de censure.

LE MULTIPARTISME

Dans l'exercice du multipartisme, le parti majoritaire nomme le Premier Ministre. Celui-ci forme un gouvernement proportionnellement aux voix obtenues par les différents partis politiques. Le Président de la République se limite à ratifier l'équipe gouvernementale proposée par le Premier Ministre. Il n'adhère à aucun parti politique. Il peut n'être qu'un Président d'honneur, comme c'est le cas en Israël. Il serait ainsi libéré de ses multiples et lourdes charges actuelles !

En ce qui concerne le Rétérendum Constitutionnel pour ou contre le multipartisme, il est clair que c'est l'essence même de la démocratie. Néanmoins, la masse qui forme le gros de la population rwandaise est encore à éduquer, à former et à informer. Cette masse pourrait se demander le pourquoi de la réintroduction du multipartisme, alors que le souvenir des troubles antérieurs est encore dans la mémoire populaire. Par ailleurs, personne n'ignore l'attitude réservée et craintive du munyarwanda. Celui-ci n'aime pas exprimer clairement ses idées ni afficher ses sentiments.



Le C.N.D. : actuel parlement rwandais.

En outre, les ministres, les députés, les préfets, les bourgmestres et les conseillers du MRND ne lâcheront pas volontairement les grosses mamelles de leur vache laitière qu'est le MRND. Ils ne se donneront pas la peine d'expliquer à la population le bien fondé du multipartisme. Au contraire, appuyés par le Service Central de Renseignements, ils exerceront une pression camouflée de terreur sur la population, taxant d'ennemi de la nation celui qui ne soutiendrait pas le MRND. Ce sont donc les médias du pays qui devront soutenir l'idée du multipartisme et éclairer cette masse populaire.

DES ASSOCIATIONS LIBRES

Quant aux associations de travailleurs et de femmes, elles devront aussi être indépendantes des

institutions politiques. Une fois que celles-ci dépendent des partis politiques, elles ne sont plus libres ni utiles à leurs adhérents. Tout le monde se souvient des débuts de la CESTRAR (Centrale Syndicale des Travailleurs du Rwanda). Il n'était pas du tout aisé de la distinguer du MRND. L'adhésion était obligatoire. Celui qui ne voulait pas en être membre était automatiquement taxé d'ennemi du MRND.

Or, normalement, les associations de travailleurs et celles de femmes ne devraient pas être affiliées aux partis politiques. Elles devraient être tout à fait indépendantes, pour qu'elles puissent défendre les intérêts de leurs adhérents. Il pourrait y avoir plusieurs syndicats qui seraient regroupés dans ce que j'appellerais la "Confédération des Travailleurs du Rwanda".

Personnellement, je suis, vous l'avez compris, pour le multipartisme, pour que les bienfaits du progrès et du développement ne soient pas accaparés et monopolisés par un groupe, au lieu d'être partagés équitablement entre toutes les régions du pays. Je suis aussi pour la séparation des pouvoirs. Chacun doit connaître ses responsabilités, ses pouvoirs et ses limites. Les partis politiques serviront d'arbitres mutuels. Mais ils ne devraient pas dépasser le nombre de trois. Là où l'un affiche une défaillance, l'autre le montre du doigt. Ainsi, l'on ne chantera plus l'hymne unanime des princes du "Bwidishi" (du temps de la royauté, ceux-ci étaient célèbres pour dire "oui-oui").

Elie KATABARWA.



Bon gré malgré, le Rwanda se prépare à vivre le multipartisme comme il a vécu la colonisation, la christianisation et l'indépendance. Pour combler le vide de réflexion politique actuel et ne pas rater le coche, il est important que des "clubs de réflexion politique" se mettent en place dès maintenant. Car ces vents venus d'ailleurs n'attendront pas notre maturité pour s'engouffrer chez nous.

L'IRRESISTIBLE POUSSEE DEMOCRATIQUE

Manifestement l'histoire avance par bonds. Nous assistons actuellement à l'une de ces tentatives de bonds en avant, avec cette vague de fond véhiculant perestroïka, démocratie, multipartisme et autres ouvertures vers le changement. La brusque disparition des dictatures de l'Iran, de Haïti, du Brésil, des Philippines, d'Argentine, du Chili etc..., la disparition des Somoza, des Marcos, des Pinochet, du Shah, des Bokassa, des Idi Amin etc., la chute des Républiques "impopulaires" de l'Est..., la tourmente et la pression des changements en Afrique sont autant de manifestations de bonds en avant. Et le Rwanda, nonobstant ses montagnes et son enclavement, ne peut être à l'abri de la bourrasque de ces manifestations.

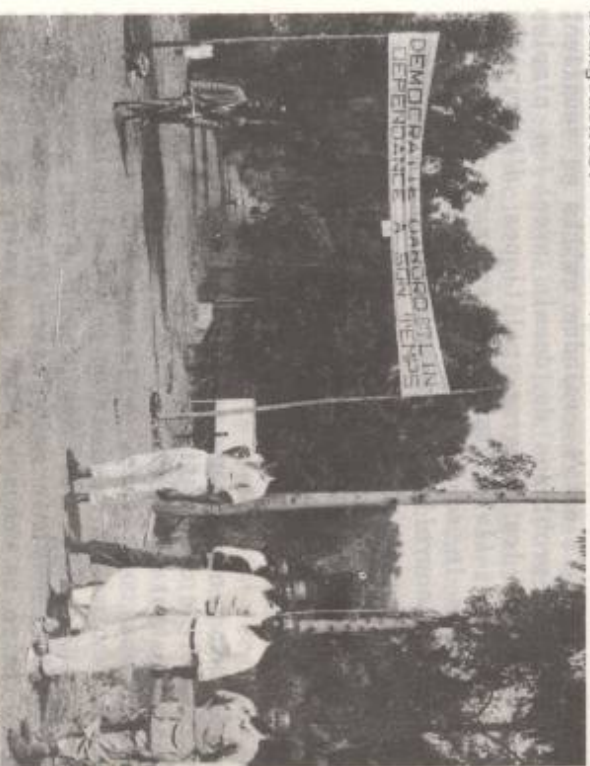
D'ores et déjà, le discours du Chef de l'Etat du 5 juillet 1990 a fait entrevoir des ouvertures nouvelles et des perspectives possibles, mais dont le contenu réel reste encore à définir. Je ne veux pas, par prudence tactique, attendre l'issue des événements. Au contraire, je me propose de contribuer, dans les lignes suivantes, aux débats sur les changements en l'air. Il est entendu que, qui dit débats, dit opinions et même jugements divergents. Mais cela ne fait-il pas justement partie de la tolérance préalable à toute ouverture, à toute démocratie, même multipartite ?

Ma contribution actuelle se limitera à certains rappels de base et à proposer la mise sur pied de clubs de réflexion politique : ces derniers m'apparaissent comme des prérequis, des préalables indispensables à la formation de nos compatriotes aux débats démocratiques. Cette formation s'avère nécessaire dans un pays comme le nôtre qui aspire à l'ouverture, mais dont l'immaturité politique est notoire.

DES VENTS INCONTINUABLES

Depuis bientôt un siècle, le Rwanda est secoué, tous les 25 à 30 ans, par des vents violents qui accélèrent brusquement son histoire. Souvenez-vous du vent de la colonisation, vers 1900, qui s'engouffra dans le pays et balaya les vieilles structures de commandement traditionnel. Aux environs de 1925-1930, le pays fut emporté par la "TORNADE" du Saint-Esprit venu dans le sillage du christianisme triomphant. La foudroyante montée du catholicisme balaya tout sur son passage, jusqu'aux mânes et aux dieux de nos pères. Trente ans plus tard, vers 1960, le vent des Indépen-

dances atteignit le Rwanda dans un formidable tourbillon révolutionnaire fracassant. Il véhicula avec lui, des réalités et des concepts nouveaux, tels la démocratie, la République, les partis politiques et la Révolution. Il emporta les vieilles structures féodo-coloniales devenues caduques par la force des changements.



Un numéro spécial de DIALOGUE a été consacré à "La Révolution Rwandaise : 30 ans après..." (N° 137)

Quand, vers 1985-1990, soit une génération plus tard, le vent inattendu de la Perestroïka déferla sur le monde entier, le Rwanda ne fut pas épargné d'une si rapide contagion des idées. Comme en d'autres temps, nous sommes aujourd'hui, qu'on le veuille ou non, à la veille d'autres profonds changements. La société rwandaise s'est mise, elle aussi, à l'heure de l'évolution : elle ne peut rester en dehors de

cette mouvance qui la dépasse et la projette en avant. Mais une question se pose : les Rwandais en général, l'élite et les hommes politiques en particulier, seront-ils assez mûrs, assez perspicaces et prospectifs pour piloter le changement ou, devant le courant novateur qui se dessine, tenteront-ils seulement de rejeter l'idée, de la récupérer ou simplement de temporiser ? Il est à craindre qu'ils ne veuillent aborder les problèmes de demain avec les simples concepts et les pauvres politiques d'hier. Les Rwandais sont-ils prêts à embrasser la démocratie coulée dans le moule du multipartisme ? Elle est pourtant la nouvelle et nécessaire bouée de sauvetage.

BREVE HISTOIRE DE LA DEMOCRATIE ET DU MULTIPARTISME AU RWANDA

Le Rwanda n'a pas une grande tradition du multipartisme, ni de démocratie. Celle-ci, instaurée par les "Barwanshyaka" de 1959, s'est identifiée, dans la conscience collective, à la prise du pouvoir par l'élite hutu et à la chute du pouvoir tutsi. Pour les esprits frustes, la démocratie s'est réduite à l'équation : ethnie majoritaire au pouvoir, ethnie minoritaire au rancart ! Oui... mais. Et si jamais la démocratie n'était pas cela ? Si la démocratie ne se réduisait pas, mais nullement alors, à l'histoire des ethnies au pouvoir ! La démocratie est trop délicate : la réduire à une simple masse ethnique est sûrement la seule manière de la tuer, tout en l'habillant d'oripeaux démocratiques. De toute façon, au Rwanda, une chose est claire : la faim de démocratie, trente ans après, se fait toujours sentir, ethnie majoritaire au pouvoir ou non. C'est que le problème n'est pas essentiellement ethnique. Il est politique, si l'on entend par là "le gouvernement des hommes,

l'administration des choses et la réalisation d'une aventure politique collective" (selon Jacques Delors).

Quant au multipartisme, on se souviendra que quelques jours avant l'indépendance, le pays a connu toute une floraison de partis politiques, dont les plus importants furent le PARMEHUTU, l'APROSOMA, l'UNAR et le RADER. On a recensé onze autres petites formations régionales ou locales. Citons pour rappel : ABESCA (Association des Bahutu Evoluant pour la Suppression des Castes), le MOMOR (Mouvement Monarchiste Rwandais), le MUR (Mouvement pour l'Union Rwandaise), l'UJARU (Union des Aborozi Africains du Rwanda), l'UNINTERCONI (Union des Intérêts Communs du Kinaya), l'UMAR (Union des Masses Rwandaises), ABAKI (Alliance des Bakiga), etc.. (Cf Filip REYNTJENS, Pouvoir et Droit au Rwanda, Tervuren, Belgique, 1985, p. 254).

L'expérience multipartite prit fin lors de la victoire du PARMEHUTU et de l'élimination physique de l'opposition Unariste et Raderiste en 1963. Lors du remaniement ministériel du 6.12.1963, les ministres de l'UNAR étaient tous éliminés. Quelques députés survivants à l'élimination seront écartés en 1965. L'APROSOMA, quoique non dissout formellement, se dilua sous de fortes pressions, dans le PARMEHUTU. Il ne restait que M. Gitera pour se présenter, à titre personnel, aux élections législatives de 1965. Cette année, le PARMEHUTU devint le parti unique de fait, bien que la Constitution continua à reconnaître le multipartisme de droit.

L'expérience multipartite fut supprimée par des procédés autoritaires, illégaux et coercitifs. C'est, dit Reyntjens, dans une franche illégalité que l'élimination de l'opposition fut réalisée. Arrestations arbitraires, violences physiques, "disparitions", négations des droits politiques et fraudes

électorales ont contribué à atteindre ce but. En réalité, le PARMEHUTU très largement soutenu, n'avait pas besoin de pareils procédés pour s'imposer : il n'avait rien à craindre d'une opposition limitée qui aurait, au contraire, pu renforcer la cohésion interne du parti au pouvoir (Id., p. 451-454).

L'ECHEC DU MULTIPARTISME AU RWANDA

Deux raisons pourraient expliquer ce recours au monopartisme de fait : les dirigeants n'étaient nullement préparés au jeu de politique compétitive. Ensuite, dans un pays où les places sont limitées, elles doivent toutes être monopolisées par le parti vainqueur. Quand il n'y a pas d'opposition à écarter, on cherche autre chose, comme l'équilibre, pour essayer de partager le peu de places disponibles.

L'existence d'un parti unique au Rwanda n'a pas empêché l'émergence de nombreux conflits, soit personnels, soit régionaux ou ethniques au sein du parti PARMEHUTU. Le cas le plus célèbre pour les conflits personnels, fut celui de Gitarama où deux groupes de politiciens s'opposèrent les uns aux autres, dans un climat politico-familial empoisonné ! Ailleurs, catholiques et adventistes s'affrontèrent dans un conflit franchement peu religieux. Partout, des jeunes "loups" s'opposèrent ouvertement aux vieux leaders du parti : l'année 1968 consacra l'élimination des politiciens critiques considérés comme déviant de la ligne du parti.

En 1973 enfin, un conflit politico-ethnique, encore mal éclairci, éclata et se termina par la prise du pouvoir par l'armée. Le parti unique avec ses militants, ses drapeaux et ses hymnes, ne crut en rien

nécessaire de protéger ses hommes politiques : il n'avait même pas réussi à protéger ni la paix ni l'unité nationale. Il devint brusquement évident, pour tout le monde, que rien n'est plus fragile qu'un régime monopoliste. Les fêtes de la fidélité n'empêchent pas les militants de se détourner de leur soi-disant chef prestigieux. L'Afrique est jonchée de ces "ex-pères de la Nation", non défendus par leurs partis uniques. Alors, à quoi bon s'y accrocher ?

LES DIFFICILES DEBATS DE LA DEUXIEME REPUBLIQUE

Lorsque la Deuxième République vint mettre de l'ordre dans le pays, elle opta à son tour pour le système du parti unique. Ainsi en 1975, un parti unique succéda à un autre parti unique, avec toutefois des objectifs différents. Ce nouveau parti visait la réalisation de la paix, de l'unité et du développement national. Des résultats positifs furent enregistrés, mais il s'avéra très vite que la 2e république avait fait deux paris très difficiles, voire impossibles à tenir à la fois.

Le premier pari, le plus coriace, était de vouloir promouvoir, avec les mêmes hommes, une politique différente, mais toujours dans le cadre d'un seul parti politique. Faire en sorte que les ex-cadres du Parmehutu, à base ethniste, se métamorphosent en grands militants du Mouvement rassembleur, ne fut pas chose facile. La deuxième difficulté, et non la moindre, résida dans le fait de prêcher l'Unité Nationale, et de promouvoir en même temps l'équilibre ethnico-régional.

Ces deux principes, mis à l'épreuve des faits, se révélèrent contradictoires, voire antinomiques par



*La Présidence du MRND
à Kigali*

culier". Au Rwanda, avec la pratique, un fait dramatique, auparavant imprévisible, est apparu : les dosages ethnico-régionaux réveillent et renforcent plus les consciences ethnico-régionales qu'ils ne contribuent à cimenter l'Unité Nationale. Si des gens s'en plaignent, c'est qu'il y a anguille sous roche.

Quant au développement économique, ce qui nous a le plus manqué, c'est moins des réalisations techni-

ques, que des politiques de développement proprement dites. On dirait que nous avons opté pour l'approche d'"agir d'abord et de réfléchir ensuite", à moins que ce ne soit celle de "procéder par essais et erreurs". On lance une réforme scolaire, elle échoue et on réfléchit ensuite. On lance des projets agricoles globaux, ils échouent et on réfléchit ensuite, etc... On se trouve toujours devant une stupéfiante pauvreté de pensée politique en matière de développement.

L'ECHEC DU PARTI UNIQUE

De toute façon, si les masses ne voient dans tout régime politique que les satisfactions matérielles, l'amélioration de leur niveau de vie et le degré d'aisance qu'elles peuvent en espérer - et elles ne peuvent en attendre rien d'autre - alors il faudra nuancer les résultats du développement atteint. Les mille projets d'aide au développement n'ont pas résolu les mille problèmes du pays; ils n'ont même pas empêché une idiote famine, structurelle de surcroît, de se déclencher. Le fossé séparant riches et pauvres, n'a cessé de se creuser. La corruption, toujours dénoncée, rarement punie, n'a cessé de gangréner les appareils juridico-administratifs. Parti unique ou non, il n'y a pas de quoi pavoiser, même si on a réussi à macadamiser quelques routes et à construire la capitale. Une petite bourgeoisie a aussi vu le jour.

"L'échec des partis politiques africains réside dans leur incapacité à procéder à la promotion des intérêts du peuple dans son ensemble, et à l'accession de tous les citoyens aux fruits de la modernisation. La leçon de l'histoire africaine récente est claire: le monopartisme n'a pas réussi la mission lui as-

signée. Ni l'Unité Nationale, ni la Paix ni le Développement ne se sont réalisés adéquatement. Les États fondés sur le régime du parti unique ont tous échoué dans leur mission de développement. Loin d'être un instrument privilégié de mobilisation sociale, le parti unique a engendré le plus souvent le parasitisme bureaucratique et le découragement des forces vives dont il prétendait stimuler le potentiel créateur. Quant à l'Unité Nationale, elle a été sérieusement mise à mal, par le retour en force du tribalisme et de l'ethnocentrisme dans la conduite des affaires de l'État et du parti" (cf. A. Bougri et P. Weiss, Pour une deuxième décolonisation de l'Afrique, dans Le Monde Diplomatique, n° 435, p. 24-25). C'est cet échec du parti unique qui pousse les gens à défendre la cause du changement, et à embrasser la cause du multipartisme, malgré l'inconnu de la nouveauté qu'il renferme nécessairement.

DES ASSOCIATIONS CULTURELLES AUX PARTIS POLITIQUES

Au Rwanda, autour des années 1957, il y eut à la base de ce qui devait devenir des partis politiques, des associations à caractère socio-culturel. L'on se souviendra que le parti PARMEHUTU fut la continuation du Mouvement Social Muhutu, association pré-politique fondée à Kabgayi en 1957. L'UNAR lui-même, quoique non issu directement de l'ASSERU (Association des Eleveurs du Ruanda-Urundi) n'en portait pas moins la tendance. Le RADER faisait suite au Mouvement Démocratique Progressiste fondé à Kamonyi en 1957. L'APROSOMA s'est métamorphosé en parti, alors qu'il n'était qu'une association dissidente du Mouvement Social Muhutu. Comme on le voit, à la base des partis politiques rwandais, il y eut d'abord un foisonnement d'associations socio-culturelles.

Actuellement, le pays ne manque pas d'associations. Il en existe qui sont à caractère soit culturel, soit sportif ou socio-économique. Elles ont mis sur pied des écoles privées, des clubs de football et des groupements paysans comme "Muvandimwe" à Kibungo, ou "Umbano mu bantu" à Butare. On trouve même des associations d'anciens ressortissants de tels ou tels établissements scolaires (Groupes Scolaires, Séminaires, Collèges, Ecoles de moniteurs, etc...). Malheureusement les membres de ces associations n'ont pas d'affinités politiques : ils sont réunis par le simple fait d'appartenir à une même région, ou d'avoir fréquenté un même établissement scolaire.



Le Rwanda compte actuellement de nombreuses coopératives et associations

En général, ces associations se distinguent des partis politiques par trois critères. Tout d'abord, tout parti politique vise à conquérir le pouvoir par

la voie des urnes. Les associations actuelles n'ont pas cette ambition. Ensuite, tout parti politique suppose une organisation bien structurée, permanente et étendue (cellule, section, milice, etc...). Les associations n'en arrivent pas là. Enfin, tout parti politique suppose une communauté de pensée et une identité de vue entre ses membres. Les associations sont ouvertes à des individus de sensibilités politiques différentes. Autour d'une école privée, d'un club de sport, d'une association d'anciens ressortissants d'ici ou là, l'idéologie politique n'est pas l'élément mobilisateur : elle n'est même pas présente. C'est l'établissement fréquenté ou la région qui sont au premier plan. C'est pourquoi il faut dépasser cette approche et mobiliser des gens autour de certaines affinités politiques bien définies.

POUR DES CLUBS DE REFLEXION POLITIQUE

Au Rwanda, les groupements et les associations à base d'affinités politiques n'ont pas encore vu le jour. Si l'aventure lancée par le discours du Chef de l'Etat, le 5 juillet 1990, devait se concrétiser, il faudrait alors mettre sur pied des cadres de réflexion politique à base de sensibilités et d'affinités politiques identiques. A mon avis, des clubs de réflexion politique seraient les mieux indiqués. Ils rempliraient le vide de réflexion politique actuel. Des clubs d'ouverture intellectuelle et politique, devraient aider leurs membres à formuler des options politiques, et à mieux mûrir les nouveaux choix. Ces clubs constitueraient donc des lieux de rencontres et de formation politique. Ils auraient plus tard vocation de se regrouper sur base d'affinités politiques, et une fois le multipartisme adopté, se transformer en partis politiques authentiques.

L'ouverture vers le multipartisme devrait avoir comme premier souci de bannir tout monopole d'idées, et d'empêcher qu'un seul parti, si globalisant soit-il, n'ait le monopole de la pensée politique. Cette ouverture permettrait au moins de sortir de ce "silence et de cette peur", le pénible silence des intellectuels dont se plaignent actuellement des responsables politiques rwandais. Contre le vide ou la médiocrité des idées actuelles, il faut s'ouvrir à une large confrontation des idées. D'ailleurs, l'exercice de la tolérance passera absolument par l'ouverture politique. Car, contrairement à ce que pensent certains, l'ouverture, la démocratie, même multipartite, est la seule voie pour renforcer notre cohésion sociale. A-t-on jamais vu une véritable démocratie aller contre l'Unité Nationale, ou contre la Paix et le Développement ? Jamais.

CONCLUSION

Actuellement, un vent nouveau souffle sur le pays. Des changements s'annoncent. Des nouvelles chances s'offrent à nous. On n'empêche pas l'enfant de marcher, de peur qu'il ne tombe : on le met dans des conditions favorables à l'apprentissage de la marche. Comme seul l'exercice de la démocratie rend démocrate, il faut que son apprentissage se passe dans des conditions favorables. Des garde-fous sont nécessaires : empêcher par exemple que ne réapparaissent des partis politiques à base ethnique ou régionale. Ces derniers ne peuvent qu'être porteurs de violence, et donc contre la paix et l'unité nationale. En réalité, seule la véritable démocratie, c'est-à-dire le respect de l'autre, de ses idées, de ses opinions et de ses libertés, est l'antidote de la violence.

La démocratie est toute une culture : tout un ensemble de valeurs morales et d'institutions politiques. Or, comme toute culture, la démocratie se cultive, mais pas dans le vase clos du monopartisme. L'expérience de ces trente dernières années l'a montré. Le multipartisme qui est essentiellement une ouverture sur plusieurs futurs possibles est son meilleur creuset. Mais, le multipartisme n'est pas un remède miracle. Loin de là. Il n'est même pas facilement applicable dans un pays, comme le nôtre, d'éducation et de formation politique embryonnaire. Enfin, il ne sert à rien d'avoir plusieurs partis, si ces derniers ne représentent qu'une seule et même tendance politique. Il ne sert à rien de mobiliser les gens autour d'élections dites populaires, si elles ne servent qu'à entériner des décisions prises ailleurs, ou si d'autres considérations, comme l'équilibrisme, le régionalisme, l'ethnisme sont brandis pour empêcher les meilleurs d'émerger.

Nous savons même maintenant qu'on peut dénaturer une démocratie, tout en empruntant sa terminologie et certaines de ses pratiques visibles. Une ouverture, une démocratie, un multipartisme, destinés à faire plaisir aux bailleurs de fonds ne sont que de simples mascarades, inutiles et coûteuses.

Et que l'on ne dise pas que multipartisme n'est pas synonyme de démocratie. Et alors ! Le monopartisme serait-il jamais signe de démocratie ? Il n'en est même pas l'indice précurseur. Et je ne suis pas d'avis que nos rois de droit divin, et nos roitelets pluviateurs étaient démocrates. Non. Rwabugiri, Nyamakwa et autres Ndagano : des démocrates ? J'en doute fort, à moins de réduire la démocratie à une simple cour de conseillers courtisans. Ne ressuscitons donc pas les morts pour le besoin de la cause.



Une nouvelle association à Kigali, l'A.R.T.C. :
Association Rwandaise des Travailleurs Chrétiens

Enfin, ne comprennent rien à rien ceux qui croient que le changement actuel propulsé par le vent de l'Est ne nous concerne pas, parce que venu de l'extérieur. Quoi donc ? Le vent de la colonisation, celui de la christianisation et des indépendances, ne sont-ils pas venus de l'extérieur ? N'ont-ils pas changé le sort de notre pays ? Etions-nous plus préparés que maintenant à les vivre et à les intégrer ? Il faut savoir tout simplement qu'il existe des forces extérieures, suscitées de l'extérieur, qui nous imposent néanmoins le rythme de nos changements. Le vent du changement s'impose : l'essentiel est de manœuvrer pour l'avoir en poupe et non contre nous. Et que vive la démocratie. Et le multipartisme. Pourquoi pas ?

Antoine MUGESERA.

La présente contribution est consacrée aux points suivants :

- le choix entre le monopartisme et le multipartisme;
- la nécessité et les conditions d'un large débat sur l'organisation politique future du Pays.

MONOPARTISME OU MULTIPARTISME ?

Une des questions fondamentales sur lesquelles les Rwandais et les Rwandaises devront se prononcer au cours de ces mois à venir, concerne le choix entre le parti unique et le multipartisme. Les signataires de la présente sont convaincus que, dans les conditions actuelles, la démocratie ne peut être assurée que dans le cadre du multipartisme. Le système du parti unique a eu, dans notre pays comme ailleurs, des conséquences malheureuses. Les arguments avancés par certains pour justifier les régimes à parti unique sont que celui-ci assurerait la paix et l'unité nationale. Cependant ces arguments sont sans fondement.

L'histoire récente et l'actualité internationale montrent avec évidence que c'est surtout dans les pays dirigés par des régimes à parti unique que sévit la violence : les guerres civiles, les coups d'Etat et d'autres troubles socio-politiques qui compromettent la paix. En effet, dans les régimes à parti unique, les citoyens n'ont aucune voie légale pour exprimer leur désaccord à l'égard des politiques et des pratiques du régime en place, et les remplacer par un autre le cas échéant : ils doivent recourir à la voie illégale et en général violente. Ainsi, même quand il y a des apparences de paix, il ne s'agit que de périodes de sursis qui couvent des coups d'Etat et des changements souvent violents.

Le texte suivant est une contribution de 33 intellectuels rwandais. Il a été adressé, le 1er septembre 1990, au Président de la Commission Nationale de Synthèse, Commission chargée de recueillir tous les avis et suggestions relatifs au futur paysage politique de notre pays. Il n'est ni un tract ni un manifeste politique. Il suggère des conditions préalables ou "prérequis" à tout débat véritable sur l'avenir du Rwanda.

POUR LE MULTIPARTISME ET LA DEMOCRATIE

Dans son discours du 5 juillet 1990, le Président de la République a invité les Rwandais et les Rwandaises à exprimer leurs observations et leurs opinions sur les réformes politiques à réaliser dans notre pays. Il a notamment dit : "Toutes les forces vives sont encouragées à s'exprimer, à s'adresser spontanément à la Commission, en lui faisant parvenir par exemple, leurs réflexions sous forme écrite, qu'il s'agisse de si nombreuses associations, des écoles et de l'Université, des associations professionnelles, des corps constitués, qu'il s'agisse d'individus ou des collectivités, qu'il s'agisse de l'association des religieux ou du système des banques populaires ou d'autres coopératives, qu'il s'agisse des organisations de jeunesse ou de fédérations sportives, tout le monde est invité à s'exprimer, s'il le désire, et je souhaite que tout le monde le fasse".

Le parti unique, loin d'être le garant de l'unité nationale, est l'instrument le plus efficace de désunion et de clivage. En effet, le parti unique, malgré les idéaux officiellement proclamés, voire même les intentions de certains de ses dirigeants, devient rapidement un instrument de monopolisation du pouvoir politique et d'élargissement du pouvoir économique des groupes dominants.

La majorité de la population, que le parti prétend représenter, ne dispose d'aucun moyen pour orienter et contrôler la gestion de la chose publique. Les groupes dominants s'adonnent librement au népotisme et aux trafics d'influence. Ils attisent les sentiments régionalistes et tribalistes pour diviser les exclus du pouvoir, sentiments qui se nourrissent par ailleurs des frustrations et de l'insécurité engendrées par de pareilles situations.

Par contre, le multipartisme permet de regrouper les gens sur base de leurs opinions et sensibilités politiques, indépendamment de leur appartenance régionale ou ethnique. Le multipartisme est par essence respectueux des principes élémentaires des droits de l'homme, notamment les droits d'opinion, d'expression et d'association. Il offre à tous ceux qui le souhaitent la possibilité de s'exprimer et de contribuer à l'organisation politique, sociale et économique du pays. Il permet une alternance politique conformément aux choix du peuple. Il constitue un environnement favorable pour la lutte contre les abus de pouvoir, le népotisme, la corruption et d'autres.

Le multipartisme n'est certes pas une condition suffisante pour l'existence de la démocratie, il en est néanmoins une condition nécessaire.

LA NECESSITE ET LES CONDITIONS D'UN DEBAT DEMOCRATIQUE SUR L'ORGANISATION POLITIQUE FUTURE DU PAYS

Il est appréciable que le débat sur les institutions politiques de notre pays soit maintenant autorisé. Les signataires de la présente lancent un appel pour que l'Etat assure, de manière effective et impartiale, les conditions nécessaires à un débat franc, large et libre.

En effet, les conditions qui ont prévalu jusque maintenant ont engendré des attitudes et des réflexes qui amènent souvent les gens à communiquer, non pas leurs véritables opinions, mais les échos des souhaits du Chef de l'Etat et ce qu'ils croient, à tort ou à raison, être sa volonté. Afin que la population contribue de manière effective à la réflexion sur les réformes politiques à réaliser, il est nécessaire de créer les conditions propices à la libération des esprits qui, pendant plusieurs années, ont été confinés à la résignation.

Pour permettre au peuple rwandais de faire un choix libre et motivé, il convient de permettre à différentes opinions de s'exprimer. Le débat national sur les réformes politiques pourra se dérouler de manière convenable et franche si les conditions suivantes sont assurées :

1. Il est souhaitable que le Chef de l'Etat se mette au dessus du débat et garantisse la neutralité de l'appareil de l'Etat.
2. L'appareil de l'Etat, en particulier le Service Central de Renseignements, devrait renoncer à ses

méthodes d'intimidation et de répression à l'égard de la presse et de ceux qui expriment leurs opinions politiques.

3. La Radio Nationale et les autres organes d'information de l'Etat devraient permettre, impartialement, à tous les courants politiques de s'exprimer.
4. L'Etat devrait laisser s'épanouir la presse libre.
5. L'organisation de rencontres, de débats et de conférences sur les sujets politiques devrait être autorisée dès maintenant, afin de permettre la concertation et la réflexion entre les personnes qui le souhaiteraient en dehors des réunions du MRND.
6. Libérer les prisonniers politiques et d'opinion.
7. Le prochain Congrès National du MRND devrait prendre les décisions suivantes :
 - ⊙ recommander au Conseil National de Développement la révision de la Constitution par la suppression de l'article 7 et la modification d'autres articles se référant au MRND pour mettre fin au monopole de celui-ci, permettre le plein exercice des articles relatifs à la liberté d'expression, d'association et de réunion, et consacrer la séparation des organes de l'Etat et du parti;
 - ⊙ recommander au Conseil National de Développement de supprimer l'article 166 du Code Pénal et d'autres articles qui entravent les libertés publiques;
 - ⊙ accepter, de manière explicite, le principe du multipartisme;
 - ⊙ dénoncer les pressions qui sont exercées sur les travailleurs et sur les femmes pour les obliger à adhérer à la CESTRAR et à l'URAMA;
 - ⊙ cesser les subventions de l'Etat au MRND, à la CESTRAR et à l'URAMA;
 - ⊙ remplacer les cotisations obligatoires diverses par des cotisations volontaires;

⊙ mettre fin à "l'animation politique" obligatoire et à la participation forcée à l'Umuganda.

8. Autoriser, sans limites, la création d'associations politiques et syndicales libres, en interdisant cependant toute référence à l'appartenance ethnique, régionale ou religieuse.
9. Un débat large et libre devrait se dérouler pendant environ une année et déboucher sur l'organisation d'une Conférence Nationale, regroupant toutes les tendances politiques qui se seront manifestées, les représentants de toutes les couches de la population, des groupements et associations. Cette Conférence Nationale :
 - ⊙ énoncerait les principes et les modalités à appliquer pour favoriser le processus démocratique et élaborerait, le cas échéant, une Charte Nationale de la Démocratie;
 - ⊙ mettrait sur pied une commission chargée d'élaborer un projet de Constitution;
 - ⊙ formulerait les mesures à prendre pendant la période transitoire jusqu'à l'établissement d'un régime de démocratie pluraliste.

CONCLUSION

Les signataires de la présente, provenant d'horizons divers, ont estimé opportun de participer au débat ouvert par le discours du 5 juillet 1990. Nous sommes cependant conscients qu'il faudra beaucoup d'efforts et de volonté pour établir la démocratie dans notre pays. En effet, au delà des déclarations et des bonnes intentions, il y a beaucoup d'intérêts en jeu qui pourraient freiner le processus démocratique, voire même le compromettre pendant une certaine période. Nous espérons cependant que tous ceux, parmi les dirigeants et les dirigés, qui sont convaincus de

la nécessité de l'ouverture démocratique uniront leurs efforts pour faire triompher la démocratie. Nous restons convaincus que l'existence de plusieurs formations politiques, dynamiques et constructives, est indispensable à la bonne marche de la vie politique de notre pays.

LES SIGNATAIRES

Jean AYIRWANDA	Frédéric MUTAGWERA
Ezéchiél BISALINKUMI	Egide NTAGWIRUMUGARA
Révocat DUSABYINEMA	Charles NTAZINDA
François FUNGA	Faustin NYAGAHIMA
Emmanuel GAPIYISI	Ambroise NZEYIMANA
François-Xavier GASIMBA	Philibert RANSONI
Tharcisse GATWA	Marc RUGENERA
Déogratias HITIMANA	Théoneste RUGWIZANGOGA
Jean KAMBARA	Canisius RUTIKANGA
André KAMEYA	Evergiste RWAMBONERA
Fidèle KANYABUGOYI	Seth SENDASHONGA
Gaspard KAREMERA	Anastase SERUVUMBA
Hildebrand KAMBARA	André SIBOMANA
Ephrem MBUGULIZE	Théodore SIMBURDALI
Antoine MUGESERA	Faustin TWAGIRAMUNGU
Tatien MUSABYIMANA	Joseph TWAGIRAYEZU
Faustin MUSARE	

ARTICLE 19

"Tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de chercher, de recevoir et de répandre, sans considérations de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit".

Déclaration universelle des Droits de l'Homme.

Garnet



1er OCTOBRE

AU

15 NOVEMBRE

1990

LA GUERRE D'OCTOBRE 1990

LES FAITS

Le 1er octobre, notre pays a été attaqué par des éléments de l'armée ougandaise formés de "réfugiés rwandais" et d'ougandais sous la bannière du "Front Patriotique Rwandais" (F.P.R.). Ces hommes étaient commandés par le Général-major Fred RWIGEMA, 34 ans, ancien n° 2 de l'armée ougandaise et ancien vice-ministre de la défense du Gouvernement ougandais. L'attaque s'est faite par le Nord-Est du pays au poste frontière de Kagitumba. Les assaillants sont entrés par une tête de pont de 500 hommes fortement armés auxquels sont venus s'ajouter régulièrement d'autres combattants jusqu'à atteindre le chiffre de 10.000.

Selon nos autorités militaires ils ont d'abord pratiqué une guerre classique, puis la tactique de la guérilla.

Dans la journée du 4.10, la victoire semblait déjà acquise pour nos Forces Armées qui affirmaient avoir détruit le poste de commandement de l'ennemi ainsi qu'une colonne de 30 camions militaires. La suite des événements devait montrer que d'autres vagues d'attaques allaient venir, ce qui prolongea la guerre.

En effet, alors que la guerre se poursuivait sur le front, la Capitale de Kigali fut le théâtre de combats la nuit du 4-5.10 entre les attaquants infiltrés dans la population et nos Forces Armées, spécialement entre 2h et 6h du matin. L'armée rwandaise eut le dessus. Les combats continuèrent sur le front jusqu'au 30.10 au soir, où un communiqué du Ministère de la Défense annonça que l'ennemi venait d'être bouté hors de nos frontières après beaucoup de pertes en hommes et en matériels.

La joie du peuple qui était descendu dans les rues de la Capitale le 31.10, pour fêter l'événement, fut quelque peu tempérée par l'annonce, le 4.11, d'une nouvelle attaque par les mêmes assaillants au Nord du pays par le poste frontière de Gatuna et qui avaient pénétré jusqu'à 6 km. Heureusement, nos Forces Armées annocèrent le 7.11 au soir qu'elles venaient également de mettre en déroute l'ennemi.

A l'heure où nous écrivons ces lignes, il ne resterait que quelques éléments disséminés dans le Parc National de l'Akagera et dans certaines communes frontalières de l'Ouganda. Eléments que les Forces Armées Rwandaises pourchassent et devraient liquider complètement d'ici quelques temps.

SITUATION A L'INTERIEUR DU PAYS

Dès le 3.10, le Ministre de l'Intérieur et du Développement Communal, Monsieur Jean-Marie Vianney MUGEMANA, réunissait tous les Préfets de Préfecture en présence du Secrétaire Général au Ministère de la Défense, le Colonel Léonidas RUSATIRA, et du Ministre chargé des Relations Institutionnelles, Monsieur Antoine NTASHAMAJE. Il fut demandé aux préfets "de faire tout ce qui est en leur pouvoir pour que la cohésion et la tranquillité publique de la population soient assurées (...); pour que la population collabore avec les autorités civiles et militaires pour combattre l'ennemi", et à fortiori, se garde de collaborer avec lui.

La population restera de fait calme sauf dans la Sous-Préfecture de Ngororero qui connaîtra des débordements, lesquels entraîneront le limogeage du Sous-Préfet et d'un bourgmestre. D'autres réunions de Préfets de Préfecture seront organisées pour faire le point sur la situation chaque fois que la nécessité se fera sentir. Quant au Ministre de l'Intérieur et du Développement Communal, il entama le 12.10 une tournée de sensibilisation à travers tout le pays.

Pour assurer le maximum de sécurité des citoyens et traquer l'ennemi, le couvre-feu instauré de 20h00 à 5h00 du matin les 2 et 3.10 fut avancé d'une heure à partir du 4.10 et est toujours en vigueur. L'Armée et les autres services de sécurité procéderaient à un ratissage de tous les endroits suspects et à des arrestations préventives à travers tout le pays, mais spécialement à Kigali. Cette situation permet de mettre la main sur une grande quantité d'armes et

l'arrestation d'un certain nombre de personnes soupçonnées de former la "5e colonne" de cette attaque.

MESSAGES PRESIDENTIELS

En dehors des combats les moments forts de cette guerre auront été sans doute pour la grande majorité de la population les messages du Chef de l'Etat à la Nation et aux "amis du Rwanda". Il y en a eu quatre consacrés respectivement à l'information sur cette guerre; à la dénonciation de la campagne médiatique internationale contre notre pays; au résultat du ballet diplomatique (cfr plus loin); à la problématique de la relance économique et au renforcement de la démocratie. Ces messages furent prononcés respectivement le 5.10; le 15.10; le 29.10 et le 13.11.

De tous ces discours, il ressort quelques éléments principaux parmi lesquels ceux-ci :

- cette guerre a été préparée de longue date car "*plusieurs indices le laissaient prévoir*";
- la guerre n'a pas été seulement militaire mais aussi médiatique;
- les assaillants jouissaient de plusieurs compétences à l'intérieur du pays, spécialement à Kigali;
- les agresseurs ne cherchent rien de moins que s'emparer du pouvoir et le problème des réfugiés n'est qu'un prétexte;
- le conflit dépasse de loin le cadre rwandais et s'inscrit dans un ensemble régional, voire international;

- le processus de la recherche d'une solution définitive au problème des réfugiés rwandais ne sera pas remis en cause;
- la guerre a entraîné l'accélération des réformes politiques entreprises dans notre pays (instauration du multipartisme, suppression des mentions ethniques sur les cartes d'identité).

Pour ne pas donner prise à l'ennemi, le Chef de l'Etat n'a pas cessé d'encourager ses compatriotes à éviter les suspensions, les jalousies, les rancunes, la vengeance. Pour que "*seul compte l'effort de panser les blessures, l'effort de coopérer, de s'entendre toujours mieux*".

LE BALLET DIPLOMATIQUE

Les guerres modernes ne se livrent pas seulement sur le champ de bataille mais aussi dans les chancelleries et la diplomatie. La guerre d'octobre qui a obligé le Chef de l'Etat à interrompre son périple des Etats-Unis d'Amérique au Canada et en Italie, l'a conduit à une grande campagne d'explication et de concertation avec ses pairs ou leurs envoyés.

Ainsi, le Président Juvénal HABYARIMANA s'est entretenu, dès le 2.10 avec l'ougandais Yoweri MUSEVENI aux Etats-Unis et le 3.10 avec le Roi des Belges, BAUDOUIN Ier à Bruxelles. Le 8.10, le Chef de l'Etat rwandais rencontrait le Président tanzanien Hassan MWINYI; le 15.10, il s'entretenait avec le 1er Ministre Belge, M. Wilfried MARTENS à Nairobi, puis le Président Kenyan Arap MOI à Nakuru. Le 17.10 se tenait à Mwanza un sommet tripartite des présidents rwandais, tanzanien, et ougandais. Le 18.10, le Président

Habyarimana était reçu par le Président français, M. François MITTERAND, à Paris, et le 22, il recevait à son tour, à Kigali, le Secrétaire Général Adjoint de l'Unité Africaine (OUA) chargé des affaires politiques, M. Yilma TADESSÉ. Les 23 et 24.10, le Chef de l'Etat rwandais rencontrait ses pairs du Zaïre et du Burundi à Gbadolité et le 26.10, les mêmes plus le Président ougandais. Le 27.10, il recevait une délégation de haut niveau du Haut Commissariat des Nations-Unies pour les Réfugiés. Les 6 et 8.11, il s'entretenait à Kigali avec le Ministre Français de la Coopération, M. Jacques PELLETIER, et le Conseiller du président français pour les affaires africaines, M. Jean-Christophe MITTERAND. Cette mission française a également visité le Burundi, le Kenya, le Zaïre, la Tanzanie et l'Ouganda.

De son côté, le Ministre des Affaires Étrangères le Dr Casimir BIZIMUNGU a rencontré à plus d'une reprise les diplomates accrédités à Kigali.

Tout ce marathon diplomatique a permis de récolter déjà quelques fruits. Ainsi la France (déjà contactée le 3.10) et la Belgique ont dépêché des militaires pour la protection de leurs ressortissants vivant au Rwanda (les Belges sont repartis le 1.11) alors que le Zaïre a envoyé des troupes se battre aux côtés de nos Forces Armées et à protéger certaines infrastructures sensibles. Il a été décidé un cessez le feu (même s'il n'a jamais été observé) et la mise sur pied d'urgence d'un groupe d'observateurs d'une cinquantaine d'officiers détachés des Armées du Zaïre, du Burundi, de l'Ouganda et des belligérants. Il a été recommandé la mise en place d'une force d'interposition et la tenue d'une Conférence Régionale sur le problème des réfugiés. Au moment où nous écrivons ces lignes, le groupe d'officiers des 5 armées a finalement débuté ses travaux à Goma (Zaïre) avec beaucoup

de retard sur le calendrier initial. En effet, la réunion n'a débuté que le 12.11 au lieu du 29.10. A cause du retard des délégations de l'Ouganda, de l'OUA et du F.P.R.

ENTRE LA HONTE ET LE SILENCE

Si le Rwanda a marqué des victoires sur le plan militaire dès le début de la guerre, il a failli perdre la guerre, les premiers jours, sur le plan médiatique. En effet, alors que l'Agence de Presse du F.P.R. occupait seule les médias internationaux, notre pays brillait par son absence. Il a fallu du temps pour que notre pays organise la contre-offensive, avec le concours des expatriés restés dans le pays (beaucoup l'avaient quitté) pour briser la campagne "d'attaques et de calomnies, de mensonges systématiques que nous ne pouvons que qualifier de diaboliques" (Président Habyarimana, le 15.10.90).

La honte, ce sont les "efforts de discréditer notre pays, de donner une image grotesque, dans leur acharnement de faire du Rwanda une caricature (...). Par des photomontages, des interprétations purement tendancieuses d'événements qui parfois n'ont même pas eu lieu, des distorsions de la vérité semblent avoir été fabriquées ou conçues depuis longtemps, indépendamment de la réalité, mais en fonction d'un plan d'intoxication systématique de l'opinion publique internationale" (idem).

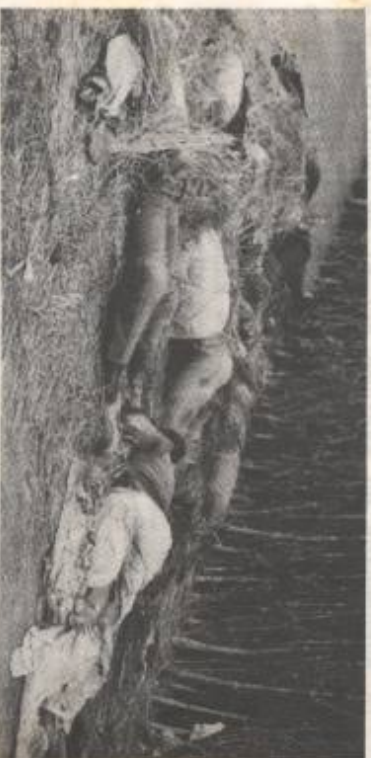
Le silence de nos médias est, hélas, lui aussi bien réel. Comme le note à juste titre le Conseil Protés-tant du Rwanda "la Presse et les moyens d'information du Rwanda se sont laissé choir dans une omission volontaire comme d'habitude en pareil cas pendant que

la presse internationale déversait délibérément des informations relevant du sensationnel mettant de côté la description et l'analyse des vraies origines et la situation exacte du problème des rwandais de la diaspora" (Appel des Eglises Protestantes à ceux qui sont engagés dans la Guerre au Rwanda, p.1). Entre l'intoxication et le silence, la vertu se trouve évidemment dans le juste milieu.

QUELQUES REACTIONS DE LA PRESSE LOCALE

Maintenant que le pire est passé (du moins nous l'espérons et le souhaitons de tous nos vœux) il est déjà temps de penser à mettre tout en oeuvre pour que cette situation ne se répète plus. L'adage romain "si tu veux la paix prépare la guerre" reste malheureusement d'actualité. Il est donc urgent de tirer tous les enseignements de cette guerre en nous demandant comment cela a pu nous arriver, à nous ? Comment est-il possible, se demande Rafiki Journal, que des fusils et radios émetteurs ont pu entrer en grand nombre dans le pays à l'insu du Service Central des Renseignements et ce depuis longtemps ? Pendant ce temps, ce Service s'acharnait contre des individus accusés d'injustices; d'avoir dénoncé la fuite des devises, d'avoir souhaité l'instauration du multipartisme (Rafiki Journal n° 54, Nzezi 1990, p. 6). Comment se fait-il, se demande NGEZE Hassan, rédacteur en Chef de Kangura, qu'au lieu de prendre en considération des informations relatives à cette attaque que je (Hassan) leur avais communiqué, quitte à vérifier leur véracité, des autorités ont préféré m'emprisonner pour me faire taire ? (KANGURA N° 4, 1990, p.4). Et bien d'autres questions que se pose le public et pour lesquelles on n'a pas de réponse.

C'est pourquoi la "Déclaration des Editeurs, Directeurs et Rédacteurs en Chef des publications de Presse Rwandaise sur l'agression d'octobre" suggère qu' "une commission nationale d'enquête ouverte" soit mise sur pied pour faire la lumière, toute la lumière, sur cette page combien sombre de notre histoire. Il est certain que le peuple y collaborera volontiers, lui qui, spontanément, est descendu dans les rues pour fêter la victoire de ses Forces Armées et n'a pas hésité à leur manifester sa solidarité en payant de sa poche malgré ces temps combien difficiles.



Quelques unes des nombreuses victimes de cette guerre.

AJUSTEMENT STRUCTUREL

On attendait l'ajustement structurel et c'est la guerre qui est venue. Quand il (l'ajustement) est arrivé le 9.11 personne n'y pensait plus car encore sous le choc de cette sale guerre. Comme l'a expliqué le Chef de l'Etat dans son message du 13.11 cet ajustement a été négocié pendant plus ou moins 10 mois (décembre 1989-septembre 1990) avec le Fonds Monétaire

International et la Banque Mondiale. En grandes lignes, tel que résumé dans ce même message, il se traduit par :

- une dévaluation de 40 %, dévaluation inévitable;
- l'introduction d'un système plus libéral d'octrois des licences d'importations;
- l'augmentation du droit d'entrée minima pour la plupart des produits qui passe de 5 à 10 %;
- la modification en matière de fiscalité et la révision de l'impôt sur le chiffre d'affaires (ICHA) qui passe de 6 à 10 %;
- la suppression du système actuel de contrôle des marges bénéficiaires à l'exception des monopoles;
- un moratoire sur les exonérations accordées dans le cadre des investissements;
- une nouvelle politique du crédit et du taux d'intérêt sauf pour le système des Banques Populaires.

L'accord négocié entre le Rwanda et les institutions de Bretton Woods est, toujours selon le Chef de l'Etat, le meilleur que le Rwanda pouvait envisager car "il renforcera notre politique économique et la remettra sur les rails de la croissance". Le producteur ne sera pas pénalisé, il n'y aura pas de renvoi de fonctionnaires ni de blocage des salaires.

En attendant les petits salaires ont commencé à souffrir malgré les assurances du Ministère de la Consommation que les commerçants n'ont pas le droit de spéculer sur les produits en stock au moment de la décision de l'ajustement. En effet, dès l'annonce de l'ajustement structurel, certaines marchandises ont connu une flambée de prix à vous couper le souffle quand elles ne sont pas devenues introuvables, comme par enchantement.

DIALOGUE.

La revue Dialogue est une revue d'information et de réflexion. Elle paraît tous les deux mois.

DIALOGUE aborde tous les problèmes économiques, sociaux, culturels, politiques, religieux et autres, qui intéressent surtout le Rwanda. Sans être l'organe officiel d'une Eglise, Dialogue envisage les problèmes traités dans une perspective chrétienne.

DIALOGUE - B.P. 572 KIGALI

Téléphone 74178

A. REDACTION ET ABONNEMENT

Encinte de Kinyamateka

B. TARIF D'ABONNEMENT

RWANDA	ETRANGER
• Abonnement ordinaire: 1000 Fw.	• Burundi: 2500 Fbu.
• Abonnement étudiant: 800 Fw.	• Afrique } 3000 Fw. ou 1500 F belges
• Abonnement de soutien: 1500 Fw.	• Europe } 60 F suisses
• Abonnement de groupe: 4000 Fw.	• Amérique } 3500 Fw. ou 45 \$ US
(5 personnes)	• Asie }

C. MODE DE PAIEMENT.

RWANDA	ETRANGER
• B.C.R. N° 3778/92 Kigali.	• Belgique: CCP 000 - 1495122 - 61
• Mandat postal, DIALOGUE, B.P. 572 Kigali	• Pierre Masson, Bruxelles
• Economats Généraux	• Suisse: CCP 17 - 2941 - 6.
• Gemeca - Procure Kigali	• Revue DIALOGUE Rwanda
• Bureaux DIALOGUE (Biryogo)	
• Bureaux REBA VIDEWO	R. AEBISCHER, Fribourg - Suisse
(encinte Kinyamateka)	

D. VENTE AU NUMERO: Prix: 300 Fw.

A Kigali: Librairie Caritas - Hôtel des Diplomates - Hôtel des Mille Collines - Alirwanda - Centre National de Pastorale St Paul - Club Rafiki - Galerie Ikirezi - CECFR - Village Urugwiro - Librairie EPR.

A Butare: Librairie Universitaire - Economat Diocésain.

Autres: Economat Diocésain de Byumba - Hôte St François à Cyangugu - Hôtel Méridien Boutique Isinbi à Gisenyi - Alimentation Générale à Gitarama - Librairie Caritas Diocésaine de Kabagyi - Economat Diocésain de Kibungo - Librairie de Nyundo - Economat Diocésain de Rubengeri - Centre Culturel Français de Rubengeri.